



Projet Educatif de Territoire de la Ville de Mérignac
2021 - 2024



Edito par le Maire

→ Rédigé par la direction de la Communication – en attente de retour

Sommaire

Avant-Propos

Un socle de valeurs partagé par tous

- I) **Etat des lieux des ressources**
- II) **Le renouvellement du PEDT**
 - A. Une démarche structurée
 - B. Une démarche concertée
- III) **Le diagnostic du PEDT**
 - A. Les choix méthodologiques
 - B. Les résultats de l'évaluation
 - C. L'impact de la crise sanitaire sur la mise en œuvre du PEDT
 - D. Les limites de l'évaluation
- IV) **Les perspectives du PEDT**
 - A. Les ambitions éducatives
 - B. Le plan d'actions concret
 - C. L'adhésion au Réseau Français des Villes Educatrices (RFVE)
- V) **La pérennisation du PEDT**

Avant-propos

La loi « d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République¹ » prévoit la création d'un « Projet éducatif de territoire », dit « PEDT » par les collectivités territoriales municipales. Depuis 2014, la Ville de Mérignac formalise ce projet triennal en étroite concertation avec les différents acteurs éducatifs du territoire

Alors, concrètement, qu'est-ce que **le PEDT de la ville de Mérignac** ?

- C'est un projet conçu **dans l'intérêt de l'enfant et du jeune de 0 à 25 ans** ;
- C'est l'outil qui organise les **différents temps éducatifs du parcours** des enfants et des jeunes **avant, pendant et après l'école** (activités périscolaires, extrascolaires notamment) ,
- C'est le projet qui **organise un rythme scolaire à 4,5 jours** sur toutes les écoles, conformément à la loi ,
- C'est l'outil permettant aux **acteurs de terrain locaux** concernés de **coordonner leurs actions en complémentarité et dans le respect des compétences de chacun** ;
- C'est un projet conçu à partir des **besoins** et des **ressources** mobilisables propres au **territoire**
- C'est un **lien avec les financeurs** (dont Caisse d'allocations familiales, Etat et fonds d'amorçage)

L'année 2021 marque le renouvellement du projet éducatif de territoire. La volonté de la ville pour ce nouveau PEDT est de perpétuer et étendre la démarche partenariale mise en place depuis 2014

La volonté politique qui a rythmé ce renouvellement est celle d'une approche globale de l'enfant et du jeune au cours de son parcours de vie de 0 à 25 ans

Ainsi, afin de décloisonner davantage encore le PEDT à cette large tranche d'âge et de vie, les politiques publiques concernées couvrent la petite-enfance, l'enfance et la jeunesse et sont mises en perspectives avec celles qui concernent la cohésion sociale, la culture, le sport et le développement durable

Le présent projet s'appliquera dès validation des instances de concertation et Délibération du Conseil Municipal pour une durée de trois années scolaires (période 2021/2024)

Un socle de valeurs partagé par tous

La finalité éducative principale de la Ville : contribuer à l'éducation de citoyens capables de comprendre le monde qui les entoure afin d'en maîtriser le devenir

La République française est basée sur des valeurs fondamentales exposées au sein même de la devise nationale « liberté, égalité, fraternité » et de l'article premier de sa constitution² « La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale »

La première finalité de la communauté éducative de la Ville de Mérignac est d'œuvrer au quotidien pour que chacun des enfants et des jeunes du territoire aient les compétences et les savoirs-être leur

¹ Loi n°2013-595, du 8 juillet 2013

² Constitution du 4 octobre 1958

permettant de devenir des citoyens responsables, incarnant ces valeurs et les mettant en œuvre de manière autonome.

Dans une dynamique d'amélioration de la politique éducative partagée, le renouvellement du projet éducatif de territoire marque l'adhésion de la Ville au Réseau Français des Villes Educatrices (RFVE) et à sa charte³ Celle-ci pose les fondements même d'une politique éducative éducatrice, conforme à nos ambitions

Voici un extrait de son préambule

« Dans la ville éducatrice, l'éducation dépasse les murs de l'école pour imprégner toute la ville Il s'agit d'une éducation citoyenne, où toutes les administrations assument leur rôle d'éducateur et de transformation sociale au bénéfice de la vie et de la diversité La ville éducatrice vit dans un processus permanent qui vise à construire une communauté et à former des citoyens libres, responsables et solidaires, capables de coexister dans la différence, de résoudre pacifiquement leurs conflits et de travailler pour « le bien commun » Des citoyens conscients des défis auxquels l'humanité est actuellement confrontée et dotés de connaissances et de compétences qui leur permettent de devenir coresponsables de la recherche de solutions exigées par le moment historique que nous vivons

La ville éducatrice a sa propre personnalité, intégrée au pays dans lequel elle se trouve Son identité est, par conséquent, interdépendante de celle du territoire dont elle fait partie C'est également une ville qui agit en rapport avec son environnement proche, qui coopère avec d'autres centres urbains de son territoire, avec les milieux ruraux l'entourant et des villes d'autres pays Son objectif permanent sera d'apprendre, d'innover, de partager et, par conséquent, d'enrichir et de rendre plus sûre et plus digne la vie de ses habitants

La ville éducatrice doit exercer et développer cette fonction éducatrice parallèlement à ses fonctions traditionnelles (économique, sociale, politique et de services aux citoyens) avec un regard attentif à la formation, à la promotion et au développement de toute personne, quel que soit son âge, afin de répondre à ses besoins de formation à tout moment et dans tous les aspects de la vie

L'éducation commence dès l'enfance, mais ne se termine jamais et ne se réduit jamais à une formation professionnelle Une éducation tout au long de la vie tente de concilier liberté et responsabilité, et d'éveiller la conscience de l'interdépendance entre les êtres humains et la nature comme façon d'habiter la ville et la planète Elle promeut la réflexion et la pensée critique, la capacité de comprendre des problèmes complexes, en encourageant une participation coresponsable à la conception et à l'élaboration des politiques, en imaginant et en promouvant des modes de vie qui n'impliquent pas la destruction du territoire ou l'inégalité entre les individus »

³ Charte émanant du Congrès International des Villes Éducatrices (1990, puis révisée en 1994, 2004 et 2020 afin d'adapter ses approches aux nouveaux défis et besoins sociaux et éducatifs)

I) Etat des lieux des ressources

La ville de Mérignac est un territoire dynamique dont 57%⁴ des familles sont composées de couples ou familles monoparentales avec enfant(s) et/ou jeune(s) âgé(s) de 0 à 29 ans

Mérignac, en quelques chiffres clés pour l'éducation des enfants et les jeunes...

- 1^{er} budget de la Ville dédié à l'Education
- 19,5 millions d'euros affectés aux dépenses d'éducation
- 360 places d'accueil offertes aux enfants de moins de 3 ans (multi accueil municipaux et associatifs)
- 5320 enfants scolarisés en maternelle et élémentaire, 4850 dans le secondaire
- 30 écoles , 4 collèges, 1 lycée professionnel et 1 lycée d'enseignement général
- 218 classes (142 classes élémentaires dont 7 Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire (ULIS)⁵ et 76 classes maternelles)
- 7 accueils de loisirs sans hébergements (ALSH) ouverts pendant les vacances scolaires
- Un réseau d'équipements de qualité à vocation culturelle et sportive

La mission principale de la Direction de l'Action Educative et de la Famille est d'accueillir les enfants et les jeunes de 0 à 25 ans en leur offrant les meilleures conditions d'accueil, d'épanouissement et d'éducation dans un environnement sécurisé

Cette mission répond à un besoin de garde, mais également à une mission d'éducation partagée avec les familles, l'Education Nationale et le monde associatif

L'appui des dispositifs existants

Le PEDT a vocation à être le cadre global présentant la politique éducative territoriale dans son ensemble et il s'articule avec les dispositifs existants qui viennent le compléter et contribuer à sa mise en œuvre Ces dispositifs sont notamment

- Le contrat de ville, dont l'objectif est de réduire les inégalités dans les quartiers prioritaires (concentrant une majorité d'habitants ayant un revenu inférieur à 11 900 euros par an) ,
- Le Contrat enfance jeunesse (CEJ), formalisant les relations et le cofinancement des actions enfance/jeunesse de la collectivité avec la Caisse d'Allocation Familiale ,
- La Convention territoriale globale (CTG), dont les objectifs sont complémentaires à ceux du CEJ et qui viendra remplacer ce dernier à compter du 1^{er} janvier 2023 ,
- Le Contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS), lequel permet de déployer différentes ressources favorisant la réussite scolaire des enfants et jeunes ,
- Le Programme de réussite éducative (PRE), visant un accompagnement scolaire et social en proximité après des enfants et jeunes qui le nécessitent dans les quartiers politique de ville ;
- Le projet de direction de la Direction de l'Action Educative et de la Famille, formalisant les services œuvrant à la mise en œuvre d'une politique éducative municipale de qualité ,
- Les différents projets (projets pédagogiques des accueils périscolaires et des accueils de loisirs, projets associatifs des intervenants des temps péris et extrascolaires) visant des objectifs et moyens permettant de répondre au mieux aux besoins des enfants et jeunes lors des temps d'accueils visés et conformément aux besoins identifiés sur le territoire ,
- Les dispositifs de l'Education Nationale (projet d'école, parcours artistiques et culturels, etc) contribuant à l'instruction et à l'éducation des enfants et jeunes au plus près d'eux

⁴ Source INSEE – dossier paru le 29/09/2021 – Ville de Mérignac

⁵ 5 ULIS « classiques » et 2 ULIS Centre d'Audition et du Langage (CAL)

« Ce qu'il faut retenir »

Le projet éducatif de territoire ne fait pas l'inventaire de toutes les actions qui se déroulent sur le territoire. Il prend en compte l'offre existante et s'appuie sur les différents dispositifs présents pour formaliser conjointement les fondements et ambitions propres de la ville en matière de politique éducative pour les enfants et jeunes de 0 à 25 ans du territoire.

Une cartographie d'équipements pour une politique éducative de proximité

Le site internet de la Ville propose une cartographie des équipements présents sur le territoire avec la possibilité de filtrer la carte selon le type d'équipement recherché et le quartier⁶

Dans le cadre du plan d'action 2021/2024, une réflexion sera menée sur cette cartographie et son accessibilité à tous afin de garantir la meilleure information possible de l'offre éducative du territoire à tous.

Des politiques publiques au service de l'éducation des enfants et des jeunes méridionnais

La petite-enfance, les premiers pas vers la socialisation

La ville de Mérignac propose un service public de qualité pour la petite enfance et accompagne les familles avec une **offre tarifaire règlementée par la CNAF** (Caisse Nationale d'Allocations Familiales) et une **grande diversité de modes d'accueils**.

Chaque établissement propose un projet éducatif avec des objectifs **d'autonomie, de sécurité affective et d'apprentissage de la vie en collectivité**

Chiffres clés (au 1^{er} septembre 2021)

- 1 réseau de 26 crèches d'accueil collectif dont 6 crèches municipales^[1] pour l'accueil des 0-3 ans ,
- 9 puéricultrices, 140 agents petite-enfance ,
- 12 éducatrices de jeunes enfants et 1 cheffe de service
- 10 professionnels de la petite enfance vacataires (1 pédiatre, 2 médecins généralistes, 4 psychologues, 3 psychomotriciens) ,
- 2 Relais Petite Enfance (ancien RAM Relais d'assistantes maternelles) identifiés par les familles et les assistantes maternelles comme lieu ressource où chacun peut trouver information, aide, soutien et écoute concernant l'accueil des tout-petits ,
- 2 Lieux d'Accueil Enfants-Parents (LAEP) pour accueillir les adultes et enfants au sein d'un lieu adapté pour l'éveil des enfants et favorable à l'écoute, les échanges entre parents et professionnels ;

⁶ Pour consulter cette cartographie, rendez-vous sur le site internet de la Ville www.merignac.com – onglet « s'informer » puis « cartographie des équipements »

^[1] S'ajoutent 5 crèches associatives, 5 crèches inter-entreprises, 1 crèche de l'armée et 9 micro-crèches

- 1 Service d'Accueil Familial (SAF) « la Farandole », composé d'une équipe pluridisciplinaire pour un accueil personnalisé des 0-3 ans au domicile d'assistantes maternelles salariées de la Ville ,
- 380 assistantes maternelles indépendantes ,
- 1 Maison de la Petite-enfance nommée « Simone Veil » et située 2 avenues du Président René Coty à Mérignac

L'éducation, une compétence partagée

Le principe de **co-éducation** met l'accent sur le rôle de ceux qui entourent l'enfant dans le processus éducatif

- La mission Parentalité

Les parents sont les premiers prescripteurs éducatifs de leur enfant.

Les transformations de la famille contemporaine conduisent à une diversité des configurations parentales. Se côtoient aux côtés du modèle de famille dit « classique », d'autres schémas parentaux : monoparentalité (en 2018, environ 19% des familles de la Ville étaient monoparentales), homoparentalité, coparentalité, familles recomposées, familles nombreuses, etc

La définition du terme parentalité, construite par les professionnels en lien avec la thématique, fait référence à la relation parents – enfants, qui est la base des transmissions culturelles et de gestion des événements familiaux. Elle doit permettre **le bon développement et l'épanouissement de chacun**. Ce processus s'appuie sur les ressources et potentialités des parents et des enfants dans un rapport de devoirs réciproques et de responsabilités. Il implique un apprentissage nécessaire qui peut trouver des appuis dans l'accès aux droits et aux services publics proposés qui contribuent à la valorisation des compétences et à l'autonomie des parents.

La Ville développe, depuis 2016, une mission parentalité au sein du service éducation. Cette mission transversale s'adresse aux professionnels et bénévoles et a pour objectifs

- D'accompagner et soutenir les acteurs de la parentalité du territoire ,
- D'animer un réseau d'acteurs de la parentalité ,
- D'actualiser l'information et améliorer sa visibilité

Cette mission travaille en prise directe avec le Programme de Réussite Educative par la prise en compte des publics spécifiques des territoires prioritaires

Dans le cadre de cette mission et en transversalité avec les acteurs, un projet de Maison des Familles à destination des parents sera coconstruit et mis en œuvre au cours de la période 2021/2024

- L'école et les temps d'enseignements

Depuis la réforme des rythmes scolaires, les écoles publiques de Mérignac fonctionnent sur le principe de la semaine de quatre jours et demi

Les cinq matinées d'école permettent de mieux **répartir les heures d'apprentissage sur la semaine** et d'alléger le temps scolaire journalier en tenant compte des temps forts et faibles de l'attention de l'enfant. En définitive, cette organisation du temps scolaire permet de **respecter le rythme chronobiologique journalier** des enfants

Cette approche chronobiologique du rythme de l'enfant ne fait pas consensus avec les équipes enseignantes des écoles de la Ville qui considèrent que la semaine de 4,5 jours de classes crée une fatigue supplémentaire pour les enfants et qu' elle dégrade les conditions d'apprentissage

Par ailleurs, ce rythme permet la mise en place des « temps d'activités périscolaires » (TAP), à raison de deux jours par semaine et permettant aux enfants de découvrir des activités éducatives nouvelles, diversifiées et ludiques accessibles à tous

Chiffres clés (au 30 septembre 2021)

- 1978 élèves en maternelle répartis dans 76 classes ,
- 3304 élèves en élémentaire répartis dans 135 classes ,
- 16 écoles maternelles et 14 écoles élémentaires réparties sur l'ensemble du territoire de la Ville ,
- 84 Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM) ,
- 8 Accompagnateurs dans les bus de ramassage scolaire
- 19 Signaleurs pour accompagner les enfants aux abords des écoles sur les passages protégés
- 2 Animatrices de la ferme pédagogique
- 1 cheffe de service et 4 cheffes de secteurs scolaire, 1 cheffe de centre inscription-prestation

Pour le bon fonctionnement des équipements scolaires et périscolaires de la commune, un ensemble de services essentiels œuvre au quotidien (entretien des locaux, entretien des espaces verts, informatique)

- **La modernisation des écoles et moyens municipaux supplémentaires sur le temps scolaire**

Au-delà de ses compétences obligatoires, la Ville de Mérignac a élargi le champ de ses interventions et participations en direction des publics scolaires, en offrant aux élèves des animations, des moyens logistiques et matériels supplémentaires, qui leur permettent ainsi d'enrichir leur parcours éducatif et culturel

- Des ateliers ou partenariats culturels animations encadrées à la médiathèque, animations et visite des expositions à la Vieille Église, parcours d'éducation artistique et culturelle, et pour les élémentaires les projets écoles et cinéma ;
- Des activités sportives mise à disposition d'équipements municipaux (piscine, gymnases, stades) pour les élémentaires ,
- Des animations scientifiques . accès privilégié à l'antenne de Cap Sciences pour les élémentaires ,
- Des animations autour de l'environnement mise à disposition et préparation de bacs potagers, animations encadrées à la ferme pédagogique, classes de découvertes pour les élèves de CM1 et CM2.

- **La pause méridienne : temps de repas, repos et récréatif**

La pause méridienne doit être pour l'enfant un projet d'accueil et de service global où la notion de bien-être et d'intérêt de l'enfant en sont les priorités

A Mérignac, la restauration municipale propose tous les jours des repas de qualité et équilibrés (élaborés avec un diététicien spécialisé) pour tous les enfants

A tous les stades de la conception des repas, l'intervention d'un personnel qualifié et régulièrement formé assure le respect des normes sanitaires

De plus, le temps de restauration contribue à l'éducation à l'environnement et au développement durable via un projet global de lutte contre le gaspillage alimentaire déployé sur l'ensemble des offices de restauration des écoles élémentaires

En dehors du temps de repas, des activités sont proposées aux enfants de maternelle et d'élémentaire sur le temps de la pause méridienne par les équipes (animateurs périscolaires, ATSEM) pour leur permettre de se détendre et de découvrir des activités ludiques en fonction de leurs envies

Chiffres clés (au 1^{er} septembre 2021)

- 110 Agents de restauration et d'entretien (AER) ,
- 16 offices de restauration couvrant l'ensemble des écoles maternelles et élémentaires du territoire ;
- 30 % des aliments issus de l'agriculture biologique ,
- 100 % des viandes sont françaises, labellisées ou bio ,
- 2/3 des denrées sont issues de l'agriculture locale de Nouvelle-Aquitaine

Le temps périscolaire : priorité à l'épanouissement de l'enfant

Tout au long de l'année, la ville de Mérignac propose des accueils périscolaires et extrascolaires sur différents temps que sont

- L'accueil périscolaire du matin et du soir, et du mercredi après-midi
 - *dont Les temps d'activités périscolaires des mardis et jeudis (TAP) et les temps libres,*
- La pause méridienne,
- Les accueils de loisirs durant les vacances scolaires,
 - *Maternels, élémentaires, pré-ados*
- Les séjours de vacances en Été,

L'ensemble des accueils collectifs sont des lieux privilégiés de rencontres, des espaces de découverte, de jeux et de création

Ils contribuent ainsi, au travers de leurs **projets pédagogiques** à l'éducation à la vie collective et au développement individuel de tous les enfants et de tous les jeunes

Chiffres clés (au 1^{er} septembre 2021) :

- 1 chef de service enfance et 2 coordinateur-ices enfance répartis sur les secteurs géographique ,
- 220 animateurs périscolaires *dont 104 titulaires* ,
- 33 coordinateurs périscolaires ,
- 38 intervenants extérieurs sur les TAP découverte et éveil ,
- 30 accueils périscolaires au sein des écoles ,
- 7 accueils de loisirs pendant les vacances scolaires
- 3100 enfants accueillis sur les Temps d'Activités Périscolaires (TAP), *dont 1800 élémentaires et 1300 maternelles*⁷

- Le Plan mercredi

Dans le prolongement de l'offre périscolaire, le déploiement du Plan mercredi permet de renforcer l'offre éducative proposée par les accueils de loisirs de la Ville sur le temps du mercredi après-midi. Ainsi, ce

⁷ Chiffre moyen sur l'ensemble des TAP, extrait des effectifs de juin 2021

plan, en partenariat avec la Caisse d'allocation familiale de la Gironde, contribue à proposer des activités de qualité, variées et ambitieuses (culturelles, artistiques, sportives, manuelles) et l'ancrage du projet qui doit s'appuyer sur les ressources du territoire

Il poursuit des objectifs de **continuité éducative, de cohérence et de complémentarité entre temps scolaire et périscolaire**, mais également d'inclusion et d'accessibilité de tous les enfants (*y compris ceux porteurs de handicap*)

La jeunesse, entre accompagnement vers l'autonomie et prise d'initiative

Le secteur jeunesse de la ville de Mérignac a pour priorité l'expression des jeunes et leur prise d'**initiatives** contribuant à devenir des citoyens adultes responsables et autonomes. Dans ce cadre-là, une instance de participation dédiée a vu le jour en début d'année scolaire 2021 : l'Impact !

Chiffres clés (au 1^{er} septembre 2021)

- 1 chef de centre jeunesse ,
- 1 coordinateur Espace jeunes 13/25 ans ,
- 3 animateurs de l'espace jeunes, 1 service civique (Impact + animations sportives) ,
- 1 coordinateur Bureau Info jeunes ,
- 1 Bureau Infos Jeunes (BIJ) fixe et 1 BIJ mobile et son coordonnateur commun ,
- 4 informateurs du BIJ ,
- 1 service civique et 1 jeune en volontariat international (Corps Européen de Solidarité) accueillis par an au sein du Bureau Info Jeunes ,
- 1 festival annuel dédié à la jeunesse « quartier libre » ,
- 1 « soirée des initiatives » dans le cadre de la Bourse « Projet initiative Jeunes » (accompagnement pédagogique et financier aux projets et initiatives des jeunes ;
- 1 instance de participation jeunesse « l'Impact »

Par ailleurs, le Bureau Info Jeunes est membre du réseau Eurodesk et du dispositif SOMobilité. Ceux-ci permettent au service jeunesse d'être un lieu de référence et d'accompagnement des jeunes pour des départs à l'étranger et la mise en place d'échanges de jeunes européens sur le territoire.

Un projet de développement d'un **Pôle jeunesse** est également en cours de réflexion et verra le jour à l'horizon 2024.

Le tissu associatif local riche et diversifié au plus près des quartiers

Les structures associatives, intervenant à l'école et en dehors, dans des domaines diversifiés (art, culture, sport, citoyenneté, éducation, scolarité, éveil scientifique, développement durable) ont la particularité d'être implantées dans tous les quartiers avec un rôle de proximité auprès des familles, des enfants et des jeunes.

Ce **maillage territorial** permet de répondre au mieux aux besoins des familles et des enfants, grâce au travail de proximité mené par des équipes de bénévoles pluridisciplinaires.

Chaque accueil est mis en place à partir d'un projet éducatif et pédagogique et encadré par des personnes qualifiées.

Ces associations sont très impliquées dans le fonctionnement des écoles, notamment le collectif associatif du G10 (composé des 10 associations d'animations des 10 quartiers de la Ville), et font partie d'une communauté éducative très investie sur le terrain

Chiffres clés (au 1^{er} septembre 2021) .

- 10 associations d'animation, dont 7 avec agrément CAF « centre social » et 2 avec agrément CAF « Espace de Vie Sociale » ,
- 5 millions d'euros de subventions aux associations ;
- 512 associations référencées ,
- Environ 5 000 bénévoles ,
- 4 Maisons des habitants existantes et 2 supplémentaires en 2022 ,
- 6 Maisons de quartier

La culture partout et pour tous

Pour une culture accessible à tous, qui se partage au cœur des quartiers, dans les écoles, au plus près des familles, la Ville multiplie les manifestations culturelles, en partenariat avec le tissu associatif culturel local

La ville de Mérignac dispose d'un **panel d'équipements culturels avec une programmation artistique éclectique** s'adressant à tous, ainsi qu'une programmation spécifique pour le jeune public

Chiffres clés (au 1^{er} septembre 2021)

- 1 médiathèque centrale comptant plus de 11 000 inscrits ,
- 3 médiathèques de quartiers ,
- 1 conservatoire de musique, danse et art dramatique composé de 46 professeurs diplômés pour 1100 élèves inscrits et 27 disciplines proposées (éveil et découverte, chant lyrique, dessin, peinture, danse classique, contemporaine et jazz et plus de 15 instruments) ,
- 2 salles de spectacles le Pin Galant et le Krakatoa ,
- 1 cinéma d'art et d'essai « Mérignac ciné », détenteur du label Jeune Public ,
- 1 espace d'exposition reconnu . la vieille église Saint-Vincent, avec un travail de médiation culturelle mené en direction des publics scolaires notamment visites, ateliers, rencontres avec les artistes
- 1 événement autour de la photographie le Mérignac Photographic Festival
- 1 espace ressources scientifique Côté sciences Air & Espace (antenne de Cap Sciences)
- 1 événement estival annuel « Les escales d'été », proposant plus de 20 spectacles gratuits en plein air et incluant une programmation jeunesse ,
- 1 mission dédiée au Parcours d'éducation artistique et culturelle pour les enfants et jeunes au sein de la Direction de la Culture

La pratique du sport favorisée à l'école et sur les temps péris et extrascolaires via des équipements sportifs de qualité

Les éducateurs territoriaux d'activités physiques et sportives (ETAPS) de la Ville interviennent sur le temps scolaire dans les écoles élémentaires afin de proposer un enseignement de ces activités Depuis la rentrée 2014, ils animent, au sein des écoles, des ateliers dans le cadre des temps d'activités périscolaires et proposent des stages multisports pendant les vacances et à destination des enfants de 6 à 12 ans

De plus, la Ville soutient le premier club omnisport d'Aquitaine le SAM (Sport Athlétique Mérignacais) fort de 7000 licenciés, ainsi que les autres associations sportives, à travers des subventions et un réseau d'équipements sportifs de qualité

Chiffres clés (au 1^{er} septembre 2021)

- 9 ETAPS pour soutenir l'éducation par le sport à disposition des écoles élémentaires de la Ville ,
- 14 Maîtres-nageurs pour favoriser l'apprentissage de la natation au stade nautique ,
- 9 associations sportives investies dans les TAP ,
- 4 complexes sportifs (stades Robert Brettes, Daniel Colombier, du Jard et Joseph Antoine Cruchon)
- 5 city stades ,
- 4 salles omnisports ,
- 4 gymnases ,
- 1 stade nautique « Jean Badet »
- 1 plaine des loisirs sportifs à Beutre
- 1 skate parc du Jard
- 1 roller stadium
- 990 hectares d'espaces naturels boisés
- 9 parcs et bois (pour la plupart éco-certifiés)
- 120 agents travaillant au quotidien pour permettre une utilisation optimale des installations municipales (éducateurs, agents, d'entretien, gardiens, électriciens, mécaniciens)
- 1 projet en cours de création d'une école municipale des sports

L'agenda 21 mérignacais pragmatique, qui n'oublie pas les plus jeunes

Depuis 2003, Mérignac, pionnière des agendas 21 en Gironde, a fait passer le développement durable dans les pratiques quotidiennes. Après deux plans d'actions successifs, le troisième a été adopté en Conseil Municipal le 13 février 2017. Ce projet de territoire donne une nouvelle impulsion à l'engagement municipal en se plaçant dans cette logique de prospective. Avec cet agenda 2030, Mérignac expérimente la co-construction et inscrit son action dans la ligne des Objectifs de Développement Durable votés par les Etats membres de l'ONU en 2015.

Dans l'Agenda 21 actuel, les questions d'Education à l'Environnement au Développement Durable (EEDD) ont été intégrées de façon transversale à tout l'agenda 21. Elles concernent plus particulièrement les actions liées à l'implication des enfants et des jeunes et vise à positiver les conséquences des grandes perturbations à venir.

C'est ainsi que l'opération Pédibus, lancée en 2014 dans le quartier d'Arlac, propose de transformer le trajet automobile des parents vers l'école en une « randonnée pédestre encadrée » afin de répondre à l'objectif de promotion des déplacements doux, les écoles sont équipées de composteurs et de bacs pédagogiques pour sensibiliser les enfants à la biodiversité et à une alimentation saine, la collectivité agit déjà sur le gaspillage alimentaire dans les écoles avec le syndicat intercommunal à vocation unique (SIVU), les agents de restauration, l'éducation nationale et les animateurs.

Enfin, l'agenda 21 et le PEDT se retrouvent sur la finalité de l'éducation à la citoyenneté. Il s'agit là de préparer les enfants et les jeunes à participer à la vie démocratique, en assumant et en exerçant leurs droits et leurs devoirs de citoyen et en les préparant au « vivre ensemble ».

De façon plus détaillée, l'Education à l'Environnement et au Développement Durable se retrouve dans les actions de l'Agenda 21 via les items suivants :

- Intégrer le développement durable dans les actions enfance-jeunesse
- Améliorer l'accompagnement des personnes (âgées, jeunes) aux transports en commun
- Promouvoir l'utilisation du vélo
- Accompagner les initiatives en habitat partagé (intergénération)
- Sensibilisation des acteurs à la ville comestible

- Développer des jardins dans les écoles
- Adapter la philosophie tiers lieu au Pôle jeunesse
- Pérenniser la concertation engagée par le “Lab Jeunesse”
- Faciliter l’expression de la citoyenneté des plus jeunes

La politique éducative : une politique sociale et solidaire

La lutte contre les discriminations

La lutte menée contre les diverses formes de discriminations qu’elles soient relatives à l’origine ethnique, à la religion, au sexe, à l’orientation sexuelle, aux handicaps, se traduit par plusieurs actions dans le milieu scolaire, une sensibilisation des équipes municipales et la formalisation d’un Plan local de lutte contre les discriminations

L’accueil adapté pour chaque enfant : vers une école inclusive

Mérignac s’attache à promouvoir l’intégration dans la cité de tous les enfants et tous les jeunes en situation de handicap. Ainsi, la Commission Locale d’Accessibilité travaille sur le plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics mais aussi sur l’accès aux loisirs, aux activités sportives ou à la culture

En complément la ville porte un Agenda d’Accessibilité Programmé approuvé par la Préfecture en 2016 avec les réalisations suivantes ces dernières années : école maternelle André Cabiran, centres de loisirs de Capeyron et du Parc, maternelles de Peychotte, Edouard Herriot, Oscar Auriac

Pour chaque enfant en situation de handicap, la Maison départementale des Personnes Handicapées (MDPH) évalue les besoins et propose un plan personnalisé de compensation qui inclut un **Projet Personnalisé de Scolarisation**. Ce projet peut par exemple prévoir l’accompagnement de l’enfant par accompagnant des élèves en situation de handicap (AESH – anciennement appelé « auxiliaire de vie scolaire »)

La Ville définit avec les familles des solutions individualisées permettant aux enfants de fréquenter dans les meilleures conditions les accueils de loisirs : centres de loisirs, TAP, restauration, etc

Depuis le début de l’année 2021, les villes ont désormais en charge le recrutement et la rémunération des agents qui vont accompagner les enfants porteurs de handicap sur les temps périscolaires. La ville de Mérignac travaille sur une présentation globale de ce projet afin d’assurer un service adapté aux enfants bénéficiaires et garantir ainsi leur bonne intégration dans les accueils

Le Programme de Réussite Educative pour l’épanouissement des enfants les plus fragiles

Mis en place en 2009 à Mérignac, le Programme de Réussite Educative vise à contribuer à l’épanouissement et au développement des enfants et adolescents, âgés de 2 à 18 ans, résidant sur les quartiers prioritaires de la ville et ne bénéficiant pas d’un environnement social, familial, culturel favorable à leur réussite. Il vise à **accompagner spécifiquement ceux qui présentent les plus grands signes de fragilités.**

Une surreprésentation des 11/16 ans observable chaque année (53% en 2017) parmi le public concerné par le dispositif, peut trouver explication dans le fait que l'âge du collège soit un moment charnière dans le développement personnel du jeune mais aussi un moment essentiel dans leur cursus scolaire

Chiffres clés pour le premier semestre 2021

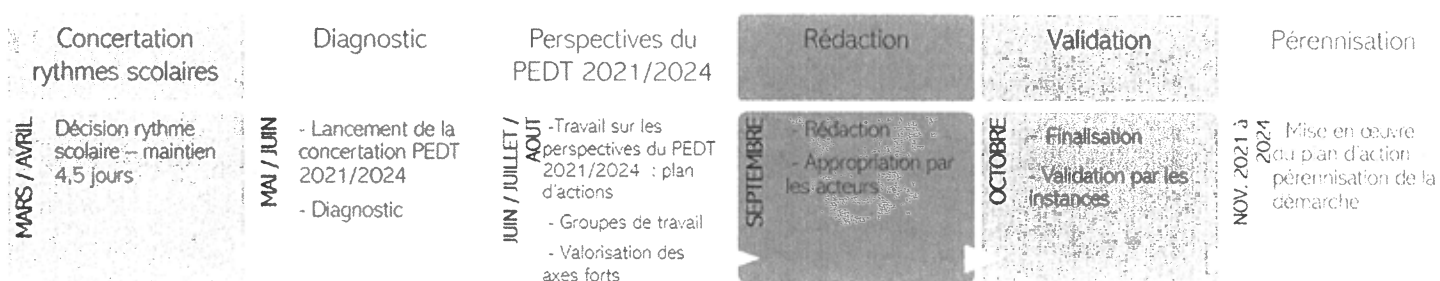
- 40 enfants accompagnés, dont 13 filles et 27 garçons ,
- 17 enfants du quartier de Beaudésert, 23 du quartier Yser-Pont de Madame ,
- 75% des situations repérées par l'Education Nationale ,
- Une subvention de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) stable de 50 000€ par an

II) Le renouvellement du PEDT

Plusieurs objectifs ont guidé l'élaboration du nouveau PEDT :

- Conduire une **évaluation** du PEDT 2018/2021 afin de disposer d'éléments de bilans suffisants pour faire évoluer et améliorer le projet, dans l'intérêt des enfants et familles,
- Formaliser différentes phases de **concertation** conduisant à pérenniser le partenariat entre les membres de la communauté éducative et à réaffirmer la place de la Ville comme co-éducateur,
- Poursuivre l'**articulation** du PEDT avec les autres dispositifs existants,
- **Renforcer la continuité éducative** par le PEDT et l'ouvrir à l'ensemble **des politiques publiques** en faveur de la petite-enfance, de l'enfance et de la jeunesse,
- Renouveler les **ambitions éducatives** et les faire évoluer, en concertation et en tenant compte de l'évaluation conduite.

A. Une démarche structurée



Le renouvellement du PEDT a été organisé selon **quatre phases structurées** et dont le déroulement a eu lieu sur huit mois (de mars à octobre 2021). A compter de la validation du PEDT par les instances concernées (en novembre et décembre 2021), une phase de **pérennisation et de mise en œuvre de la démarche** sera enclenchée pour la période triennale ciblée (2021/2024).

B. Une démarche concertée

Les termes de la loi⁸ et la circulaire d'application⁹ liée, abordent le projet éducatif de territoire comme un outil de collaboration locale rassemblant les acteurs intervenant dans le domaine de l'éducation. Il est ainsi porté une grande importance à ce que l'ensemble de la communauté éducative puisse contribuer à l'élaboration du PEDT.

⁸ Loi n°2013-295 « d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République »

⁹ Circulaire n°2013-0369 du 20 mars 2013

« Dans chaque école, collège ou lycée, la **communauté éducative** rassemble les élèves et tous ceux qui, dans l'établissement scolaire ou en relation avec lui, participent à l'accomplissement de ses missions » indique l'article L111-3 du code de l'éducation

Les différents acteurs présentés dans le schéma ci-dessous ont été mobilisés dans le cadre du renouvellement du PEDT¹⁰ par le biais de différentes instances et travaux que sont : le comité de pilotage, le comité technique, les groupes de travail, les réunions élu.e.s ou encore les questionnaires thématiques

¹⁰ Il ne s'agit pas d'une liste exhaustive des acteurs éducatifs du territoire

III) Le diagnostic du PEDT 2018/2021

Le diagnostic est une étape fondamentale de la démarche de projet. Il nécessite une transparence dans le partage d'informations des différents acteurs. Il s'agit de confronter les objectifs initiaux du projet et les résultats attendus avec ceux escomptés.

A. Les choix méthodologiques

a) Les thématiques opérationnelles dégagées du plan d'actions 2018/2021

Le plan d'actions du projet éducatif de territoire 2018/2021 était vaste et composé de différents objectifs opérationnels. Au regard du temps imparti pour la réalisation du renouvellement, des thématiques rassemblant l'ensemble des items du plan d'actions ont été dégagées afin de pouvoir élaborer un diagnostic pragmatique. Le double objectif était :

- De traiter l'ensemble des sujets liés à la politique éducative municipale afin d'identifier les axes forts de celle-ci,
- D'en tirer les enseignements inhérents et d'en valoriser les réussites.

Ainsi, les thématiques représentatives dégagées du plan d'actions 2018/2021 sont les suivantes :

- La citoyenneté et l'éco-citoyenneté
- - o Faire participer les enfants et les jeunes à **la vie de la cité** dans une **dynamique d'ouverture à l'autre (vivre-ensemble)**,
 - o Sensibiliser et éduquer au **respect de l'environnement et au développement durable**,
- L'éducation de l'enfant et du jeune dans sa globalité et tout au long de son parcours
 - o **Accompagner les parents** dans l'accomplissement de leur rôle et les associer au parcours éducatif proposé,
 - o Faciliter **les transitions et évolutions d'accueil de l'enfant et du jeune**,
 - o **Construire des parcours éducatifs**,
 - o **Proposer à l'enfant et au jeune des accueils adaptés** en dehors du temps scolaire (péris et extras scolaires),
 - o **Coconstruire** des actions entre **acteurs du champ éducatif**,
- La lutte contre les inégalités sociales, territoriales et scolaires et éveil à la différence
 - o Favoriser **la réussite éducative de tous**,
 - o Favoriser **l'inclusion des enfants et jeunes à besoins éducatifs particuliers et la mixité sociale**.

b) Le mode opératoire mis en place

Ces thématiques ont été évaluées selon trois modalités

- **L'auto-évaluation par les services de la Ville¹¹ de projets supports** réalisés au cours de la période 2018/2021 et s'inscrivant dans les thématiques

Pour rendre compte de l'évaluation de ces projets, leurs référents ont pu élaborer des fiches évaluatives¹² comprenant une description globale du projet, ses forces et faiblesses, ses axes d'amélioration identifiés et les perspectives du projet dans le cadre de la mise en œuvre du PEDT 2021/2024

- **La mise en place de groupes de travail** thématiques

Lors du lancement de la démarche de renouvellement du projet via le Comité de pilotage du 8 juin 2021, des ateliers ont pu être mis en place afin d'échanger sur les projets inhérents et les évaluer

Les thématiques des quatre ateliers étaient la citoyenneté, l'inclusion, les parcours éducatifs, l'accompagnement à la parentalité

- L'élaboration et la diffusion de **questionnaires digitaux** en juillet, août et septembre 2021

Ces questionnaires ont été diffusés

- o Aux parents des écoles maternelles et élémentaires de la Ville (dont l'adresse électronique a été communiquée¹³, le cas échéant, au service éducation, lors de l'inscription de l'enfant),
- o Aux professionnels acteurs de la communauté éducative¹⁴ agents d'entretien et de restauration, agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles, équipes d'animation péri ou extrascolaires, enseignants et représentants d'associations à visée éducative

Les résultats de ces modalités d'évaluation sont détaillés dans la partie suivante

B. Les résultats de l'évaluation du PEDT 2018/2021

Dans cette partie, pour chaque thématique d'évaluation précitée, il s'agira de rendre compte de l'évaluation conduite de manière synthétique

Concernant les projets supports évalués, seront précisés le contenu du projet, un ou plusieurs axes d'amélioration identifiés et les perspectives éventuelles pour le PEDT 2021/2024. Pour une exhaustivité de l'évaluation de ces projets, il est possible de consulter des fiches complètes sur le site internet municipal

¹¹ Plus précisément, par les membres du comité technique de renouvellement du PEDT, composé de représentants des directions suivantes : direction de l'action éducative et de la famille, direction de la cohésion sociale, direction de la culture, direction du sport, direction de la transition écologique

¹² Ces fiches évaluatives sont accessibles en lien direct sur le site municipal : www.merignac.com

¹³ Concerne 3964 parents

¹⁴ Nous ne disposons pas du nombre de professionnels ciblés par la diffusion du questionnaire car celle-ci a été faite par chaque direction à ses partenaires directs et estimés concernés

a) Sur la citoyenneté et l'éco-citoyenneté (Fiches évaluatrices annexes 1 à 9)

Les projets supports évalués sont les suivants

- F1 - La cour d'école des Bosquets partant du constat de cours d'école genrées et peu végétalisées, ce projet a consisté à améliorer la mixité fille/garçon et à apporter des espaces végétalisés. Il a été finalisé en décembre 2021.
Ce type de projet a vocation à se déployer sur d'autres écoles sur la période 2021/2024
- F2 - Junior du développement durable ce dispositif piloté par Bordeaux Métropole permet la mise en place d'actions de sensibilisation pédagogique et l'accompagnement de la communauté éducative dans le cadre d'une démarche d'éducation à l'environnement et au développement durable. Depuis son existence sur la ville, ce projet a mobilisé 92 classes et plus de 5000 enfants
- F3 - Quartier libre « stop plastique » en 2018, le festival annuel du secteur jeunesse de la ville a été consacré à une sensibilisation et à des actions liées à la pollution environnementale et notamment à celle provoquée par la matière plastique. Ce projet a rassemblé de nombreux partenaires et jeunes
- F4 - L'assiette citoyenne les Etats Généraux de l'alimentation de 2017 ont amené à une réflexion globale sur l'alimentation, le gaspillage et la valorisation des déchets. Ainsi, notamment, l'ensemble des offices de restauration des écoles élémentaires de la Ville se sont équipés de tables de tri. Cela a permis entre janvier et juin 2019 de collecter 780 kg de compost et d'éviter l'émission de 1053 kg de CO2 sur le site de l'école du Parc par exemple
- F5 - Le Conseil Municipal des Enfants (CME) l'ambition est d'éduquer à la citoyenneté en faisant vivre et découvrir aux enfants les principes civiques et démocratiques de la République. En octobre 2018, le premier CME a été mis en place. Des actions ont pu être menées (campagne sur les écogestes par exemple). Différents axes d'amélioration ont été identifiés, par exemples travailler davantage l'objectif pédagogique de prise de décision en commun ou encore, définir davantage le rôle de chacun dans le cadre des cérémonies officielles
- F6 - Les interventions en milieu scolaire par le service jeunesse · le Bureau Infos Jeunes (BIJ) intervient dans des collèges et lycée de la ville autour d'actions thématiques telles que par exemple, la prévention des incivilités, des discriminations et la citoyenneté. Il s'agit d'un projet multi-partenarial pour lequel la formation du personnel et des partenaires est nécessaire afin de pouvoir répondre de la manière la plus adaptée possible aux problématiques actuelles des jeunes de 11 à 18 ans
- F7 - La citoyenneté européenne via le Bureau Infos Jeunes le BIJ comprend un pôle « Europe International » qui lui permet d'informer et d'accompagner au mieux les jeunes dans leur mobilité et d'accueillir de jeunes étrangers. Les projets réalisés nécessitent un travail multi-partenarial en développement et à développer davantage encore, via une meilleure communication entre les acteurs du territoire par exemple
- F8 - La friperie solidaire au regard de l'impact colossal de l'industrie textile sur l'environnement, ce projet vise à favoriser le réemploi et limiter les déchets. Il s'agit d'un projet déployé en 2021 pour lequel l'ouverture d'un local dédié permettrait une plus grande visibilité
- F9 - Le troc solidaire · dans une démarche de transmission des valeurs solidaires auprès des enfants, certains accueils périscolaires mettent en place un troc pouvant permettre de se procurer une réalisation (œuvre) contre le don d'un jouet. Les co-acteurs étant multiples, il conviendrait d'améliorer la concertation entre eux

Le questionnaire digital aux parents a connu 466 répondants ; celui aux professionnels sur les questions liées aux activités péris et extrascolaires, 49 répondants.

Une question libre permettait de faire des propositions d'activités nouvelles¹⁵ Il a ainsi été régulièrement mentionné des activités citoyennes ou écocitoyennes nouvelles comme le ramassage de déchets dans des parcs, ou des actions solidaires et intergénérationnelles

Par ailleurs, 53 % des parents répondants indiquent que leurs enfants ont la possibilité de proposer des activités dans le cadre des activités périscolaires , et ce, majoritairement via une transmission par l'enfant à l'adulte, de manière informelle

A la même question, les professionnels répondants indiquent pour 92% d'entre eux que la possibilité est donnée aux enfants et jeunes de proposer des activités Ceux qui ne recueillent pas ces propositions motivent ce choix par leur projet pédagogique¹⁶

La proposition d'activités par l'enfant lui permet d'être acteur des temps périscolaires auquel il participe et de fait, de concourir à l'exercice de sa citoyenneté

En définitive, au regard de l'écart de chiffre, il ressort que davantage de participation des enfants est attendue par les parents sur la programmation des activités péris et extrascolaires Cet écart met en exergue un axe d'amélioration qui est une meilleure information aux parents du contenu de l'offre déployée et du process de préparation des activités par les professionnels.

Au travers de l'atelier thématique sur la citoyenneté¹⁷, la notion a été définie collégialement comme le fait de devoir donner aux enfants et jeunes les compétences pour vivre ensemble, via l'instauration de règles et la transmission de valeurs fortes telles que la solidarité, le respect de soi et des autres, mais également l'engagement dans la vie de la cité Cette définition rejoint la finalité même de la politique éducative municipale de la Ville, à savoir, forger les citoyens de demain en leur donnant les connaissances et outils suffisants leur permettant de vivre ensemble

« Ce qu'il faut retenir »

Les neuf projets citoyens présentés et proposés depuis plusieurs années fonctionnent, se pérennisent et s'élargissent Bien qu'ils ne présentent pas un inventaire exhaustif des projets conduits sur le territoire et s'inscrivant dans la thématique de la citoyenneté, ils reflètent des tendances fortes et communes que sont

- Le choix de conduire et initier des projets multi-partenariaux forts et novateurs en prenant en compte les problématiques et besoins identifiés sur le territoire ;
- Le besoin de mieux coordonner ces actions entre acteurs pour favoriser la transversalité et de fait permettre une meilleure visibilité des projets auprès publics ciblés

Le groupe de travail « citoyenneté » a eu l'occasion de se réunir à plusieurs reprises pour envisager les perspectives sur ce pan dans le PEDT 2021/2024¹⁸ et la perspective principalement envisagée est celle de coconstruire « une charte du citoyen » (ou autre nom) permettant notamment d'instaurer un langage commun entre acteurs de la communauté éducative autour de la citoyenneté et par conséquent, initier une meilleure transversalité entre eux !

¹⁵ Cette question était dite « à champ libre ». L'exploitation des réponses reçues est donc une interprétation

¹⁶ Document fixant le cadre et les objectifs de la structure au sein des accueils collectifs de mineurs

¹⁷ Organisé lors du COPIL du 08/06/2021

¹⁸ Ces éléments seront abordés dans la partie qui concerne le plan d'action du PEDT 2021/2024

b) Sur l'accompagnement à la parentalité (Fiches évaluatrices annexes 10 à 12)

Les projets supports évalués sont les suivants

- F10 - Journée de la famille / « café pro » : le premier projet, coconstruit avec les familles et des partenaires (G10, Conseil départemental, Education Nationale) a pour objectif de mettre en place un évènement avec différents temps d'animation, d'échanges, de portes ouvertes et une information sur l'ensemble des quartiers de la ville. La crise sanitaire a impacté la réalisation de ce projet en 2021 (initialement programmé tous les deux ans). Il sera réalisé en octobre 2022 avec comme objectif nouveau de réaliser une évaluation de l'évènement via un bilan écrit et partenarial. Les « cafés pro », temps de rencontres interprofessionnelles et interinstitutionnelles, construits en collaboration entre l'Education Nationale, le Département, le G10 et la mission parentalité de la Ville, visent à favoriser les échanges, l'interconnaissance et le partage de pratiques au bénéfice de l'accompagnement des familles.
- F11 - Accueil Parents enfants – ludothèque : la ludothèque propose des temps spécifiques permettant des échanges avec les parents et leurs enfants afin de favoriser l'accès à une culture ludique et de renforcer les relations enfants-parents. En six mois d'ouverture, plus de 11 000 personnes ont été accueillies à travers différents types d'accueils. La régulation de la fréquentation est un axe d'amélioration identifié.
- F12 - Lieu d'accueil enfants-parents (au sein de la maison de la petite-enfance, ouverte en 2018) : ce lieu est ouvert deux matinées par semaine et a vocation à accueillir les parents d'enfants en bas âge de manière anonyme et gratuite pour se rencontrer et rencontrer des professionnels de la petite-enfance. Le souhait est de pouvoir développer ce type d'accueil des parents/familles qui fonctionne et pour lequel la demande est forte sur d'autres quartiers de la Ville.

Le questionnaire digital aux parents a connu 466 répondants ; celui aux professionnels sur les questions liées aux activités péris et extrascolaires, 49 répondants.

Dans ce cadre, la question **de la communication et de l'information des parents** sur les accueils péris et extrascolaires a été abordée et rejoint la notion de l'accompagnement à la parentalité.

64% des parents répondants considèrent que leur niveau d'information sur l'ensemble des temps proposés n'est pas suffisant.

Ils reçoivent l'information des manières suivantes : par leur enfant ou jeune (21%), par la crèche, l'école, le collège ou le lycée directement (15%), par le « bouche à oreille » (15%), par les affichages (13%), par les mails ou SMS diffusés par la ville (13%), par le site internet municipal (11%), par les associations (6%), par les réseaux sociaux (4%), autres (2%).

Enfin, ils indiquent que le moyen le plus efficace pour les informer est¹⁹ le mail, le SMS, les affichages, le site internet municipal, les réseaux sociaux.

En majorité, les professionnels indiquent qu'ils informent les parents par la voie d'affichage, échanges oraux et inscriptions écrites aux activités. Dans une moindre mesure, ils informent de l'offre via des flyers et autres bulletins d'informations ainsi que par les gazettes des sites.

Lors de l'atelier thématique sur l'accompagnement à la parentalité²⁰, l'existence de nombreux dispositifs d'accompagnement à la parentalité a été valorisée (les CLAS – contrats locaux d'accompagnement à

¹⁹ Dans l'ordre du plus efficace au moins efficace.

²⁰ Tenu lors du COPIL du 08/06/2021.

la scolarité par exemple) Toutefois, il est apparu une difficulté de ne pas réussir à capter les parents qui ne vont pas spontanément vers ces dispositifs

De plus, il est apparu un besoin de mieux coordonner les dispositifs afin de pouvoir établir un meilleur accueil du parent en recherche d'information et d'accompagnement

« Ce qu'il faut retenir »

La notion d'information et de communication auprès des familles est l'un des axes d'amélioration identifié comme prioritaire dans le cadre du plan d'action 2021/2024. Différentes actions et la co-construction (avec les parents eux-mêmes notamment) d'outils adaptés sont envisagées afin de pouvoir mieux informer les parents de l'offre proposée pour les enfants et jeunes du territoire

Toutefois, il est à noter que l'accompagnement à la parentalité ne se limite pas à cette notion d'information mais couvre également la question de la mise à disposition de ressources suffisantes et adaptées permettant au parent d'appréhender au mieux son rôle et ses éventuelles difficultés. Cet accompagnement à proprement parler est identifié comme l'une des priorités de la mandature et est envisagé via le déploiement d'une « maison des familles » (ou autre nom), qui sera coconstruite afin de voir le jour dans une première version à la rentrée 2022

c) Sur les passerelles de l'enfant et du jeune (Fiches évaluatrices annexes 13 et 14)

Les passerelles désignent des « transitions inter-âge » entre les différents types d'accueils collectifs de mineurs, structures d'animation et établissements scolaires, afin de faciliter le passage des périodes charnières pour les enfants et jeunes, mais également pour accompagner les parents dans ce même cadre

L'objectif est donc de garantir une continuité entre les politiques éducatives dédiées à la petite-enfance, à l'enfance et à la jeunesse

Les projets supports évalués sont les suivants

- F13 - Projet passerelle crèche et accueil de loisirs maternelle : ce projet a été mis en place dans le quartier du Burck. Concrètement, il s'agit de proposer des places « découverte » et « insertion professionnelle », dédiées à la fois à l'accompagnement des enfants dans la période de transition mais également à faciliter l'insertion ou réinsertion des parents dans le monde professionnel
- F14 - Espace pré-ado : cet espace, ouvert en juillet 2017, est un accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) à destination des jeunes de la classe de CM2 à la 5^{ème}. Il propose des activités et un encadrement adapté à cette tranche d'âge charnière

Au cours des échanges de l'atelier sur les parcours éducatifs²¹, les différentes actions existantes dans cette dynamique de facilitation des transitions ont bien été identifiées comme importantes et nécessaires pour permettre un parcours cohérent et accompagner l'enfant et jeune

²¹ Tenu lors du COPIL du 08/06/2021

« Ce qu'il faut retenir »

La cohérence du parcours de l'enfant et du jeune ne peut être permise sans une continuité pédagogique efficace et une implication de tous les protagonistes au service de l'enfant, l'objectif étant de permettre à l'enfant de passer dans les meilleures conditions les différentes étapes de son évolution de 2 à 25 ans

Les passerelles inter-âge mises en place renvoient notamment à un besoin d'accompagnement du jeune dans son parcours d'orientation scolaire, puis professionnel pour lequel il convient d'être attentif

En effet, les questions liées à l'orientation peuvent être anxiogènes pour le jeune (et ses parents) et c'est pourquoi il convient d'anticiper au mieux cette notion afin de faciliter le parcours et ce, en montant des projets dès l'école

Le groupe de travail parcours éducatifs a identifié ce besoin comme prioritaire et une action sur « la découverte des métiers dès l'école » est donc envisagée pour la période 2021/2024

d) Sur les parcours éducatifs et l'offre éducative (Fiches évaluatrices annexes 15 à 19)

Le parcours peut se définir comme le cheminement et la progression de l'enfant au cours de sa vie et est lié aux rencontres, aux apprentissages, aux acquisitions et à la cohérence de ce cheminement

Les projets supports évalués sont les suivants .

- F15 - Pédagogie en ACM – projets pédagogiques les équipes périscolaires des écoles formalisent dans leur projet pédagogique l'intention éducative priorisée d'outiller l'enfant afin de lui permettre de se construire collectivement en prenant en compte ses spécificités L'équipe d'animation dans son ensemble est partie prenante de la mise en œuvre du projet
- Parcours sportif
 - o F16 - Semaine olympique et paralympique afin de lutter contre la sédentarité et de mener des actions de sensibilisation sur le sujet de cette semaine dédiée, des activités sportives ont été proposées par les éducateurs de la ville dans le cadre scolaire (orientation, athlétisme, biathlon et challenge collaboratif) L'adhésion et l'investissement des écoles est un point satisfaisant de cette semaine Un contexte sanitaire plus favorable devrait permettre la mise en place d'actions permettant la rencontre entre les enfants de plusieurs écoles
 - o F17 -Vacances sportives des stages sportifs sont organisés au cours des vacances scolaires (octobre, février, avril et été) Ces stages sportifs permettent aux enfants d'apprendre à nager, à faire du vélo, mais également de découvrir une multitude d'activités différentes proposées par les éducateurs de la Ville et pouvant être pratiquées en associations sportives Ce projet répond à une forte demande des usagers Le développement des partenariats associatifs et l'augmentation du nombre d'enfants reçus seraient en adéquation avec les besoins actuels
 - o F18 -Sport nature en 2019, deux journées d'animations sportives de proximité dans les sites en accès libre et de pleine nature et la projection de deux matchs internationaux ont été organisées au bois du Burck Cet évènement a connu une forte participation Le succès populaire de ce type de projet permet de participer à la mise

en œuvre d'une politique publique de proximité tout en véhiculant des valeurs de respect de l'environnement et de solidarité

- F19 -Action « parcours d'éducation artistique et culturelle » (PEAC) à l'école de Bourran . il s'agit d'une expérimentation du PEAC entre 2017 et 2020 Cela a été formalisé par l'écriture d'un PEAC « les chemins de randonnées culturelles » permettant aux enfants d'enrichir les connaissances et compétences acquises sur le temps scolaire et périscolaire Ce PEAC est aujourd'hui cité en référence et son déploiement est une piste envisagée pour développer les PEAC sur l'ensemble du territoire

Le questionnaire digital aux parents a connu 466 répondants ; celui aux professionnels sur les questions liées aux activités péris et extrascolaires, 49 répondants.

80% des parents répondants indiquent qu'il est nécessaire de proposer des activités nouvelles et différentes sur le temps périscolaire, pendant la pause méridienne et pendant les vacances scolaires.

Les parents, dans le champ libre²² leur permettant de faire des propositions d'activités et d'évolutions de l'offre, indiquent en majorité un besoin d'activités culturelles et artistiques²³ mais également sportives²⁴ Les autres types d'activités proposés ont été les suivants²⁵ activités citoyennes, bien-être, détente et développement durable²⁶ , activités pleines nature , activités scientifiques²⁷

Quant aux professionnels répondants, 82% estiment nécessaire de proposer des activités nouvelles et différentes, majoritairement sur les temps d'ALSH et périscolaires Afin de pouvoir faire évoluer cette offre éducative, 35% s'entendent pour indiquer qu'ils ont un besoin de développer de nouveaux partenariats, 34% identifient un besoin de formation et 32% un besoin d'évolution du matériel

Lors de l'atelier sur les parcours éducatifs²⁸, l'évaluation de ceux-ci ont permis de mettre en exergue des besoins importants à garantir et à interroger dans le cadre de l'évolution de l'offre éducative du territoire En voici les idées fortes

- La transversalité et la complémentarité entre les acteurs de la communauté éducative doivent être au cœur des projets ,
- Il faut enrichir les contenus des projets privilégier la qualité de ceux-ci plutôt que les démultiplier ,
- Veiller à une équité des propositions sur l'ensemble du territoire ,
- S'assurer que les parcours proposés soient en adéquation avec les besoins de l'enfant et de son rythme que l'enfant y trouve un sens ,
- Améliorer la visibilité des ressources du territoire et accompagner vers ces ressources

²² Cette question à réponse non obligatoire a connu 141 réponses pour 187 propositions nouvelles La catégorisation des réponses est une interprétation

²³ 66 réponses Activités citées (liste non exhaustive) théâtre, musique, langues, poterie, origami, dessin, graffitis, arts urbains, chant, poésie, couture

²⁴ 33 réponses Activités citées (liste non exhaustive) roller, piscine, jeux de raquettes, escrime, gymnastique, parcours

²⁵ Dans l'ordre du type d'activité le plus cité au moins cité

²⁶ Activités citées (liste non exhaustive) : yoga, relaxation, actions de ramassage de déchets, actions solidaires, cours de gestion du stress, temps de lecture calmes

²⁷ Activités citées (liste non exhaustive) énigmes, expériences scientifiques / chimie, sensibilisation au codage informatique

²⁸ Tenu lors du COPIL du 08/06/2021

« Ce qu'il faut retenir »

La majorité des répondants aux questionnaires ont fait part d'une nécessité de faire évoluer l'offre éducative. De fait, ils identifient deux grands axes d'amélioration

- Améliorer la communication et de fait, la visibilité des ressources du territoire et de l'offre disponible auprès du grand public,
- Développer plus encore les partenariats entre acteurs de la communauté éducative et la transversalité entre dans les projets et actions menés

Les projets supports évalués dans cette partie ne représentent pas l'ensemble des projets proposés sur la ville. Toutefois, il est à noter la qualité et le succès de ces projets qu'il conviendrait de déployer davantage en améliorant la visibilité au sein de l'ensemble de l'offre éducative proposée.

Un travail important a par exemple été mené dans cette dynamique dans le cadre de l'offre estivale à destination des 0/25 ans et des familles en 2021 « l'été Méridional ». Ce projet a conduit notamment à la formalisation d'un parcours sportif (CAP 33) coordonné et transversal entre de nombreux partenaires.

e) Sur la réussite éducative (Fiches évaluatrices annexes 20 et 21)

Les projets supports évalués sont les suivants

- F20 - Fracture numérique dans les quartiers politiques de ville et continuité pédagogique : les périodes de confinement ont permis de mettre plus que jamais en avant la problématique de la fracture numérique. Un réel soutien et accompagnement a pu être mis en place dans ce cadre lors de ces périodes. Des travaux et réflexions sont en cours pour permettre d'améliorer ces accompagnements en renforçant notamment le niveau d'accompagnement, la capacité d'usage et l'e-parentalité.
- F21 - Aide aux devoirs et remobilisation scolaire : différents dispositifs existent afin de permettre une remédiation des élèves identifiés en difficultés. Par exemple, le contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS) est un dispositif piloté, animé et financé par la CAF par le biais des associations d'animation présentes sur la ville. La majorité de ces dispositifs sont destinés aux élèves d'écoles élémentaires et aux collégiens. La piste d'amélioration visée serait donc de couvrir les besoins sur l'ensemble du territoire jusqu'au lycée.

Le questionnaire digital aux parents a connu 466 répondants ; celui aux professionnels, 80 répondants.

90% des parents et 95% des professionnels répondants s'entendent pour considérer que l'offre éducative, culturelle et de loisirs favorise l'intérêt des enfants pour les apprentissages.

A ce titre, les parents considèrent que les activités qui contribuent le plus à l'épanouissement et au bien-être des enfants²⁹ sont les activités sportives, artistiques et manuelles, culturelles, ou toutes les activités quelles qu'elles soient.

Quant aux professionnels, une grande majorité considère que toutes les activités y contribuent.

²⁹ De l'activité la plus citée à l'activité la moins citée

De manière générale (sur l'ensemble des questionnaires diffusés), les leviers identifiés pour lutter contre le décrochage scolaire sont des temps d'accompagnement personnalisés à effectifs réduits, la prise en considération de l'enfant dans sa globalité et notamment de son bien-être, l'aide aux devoirs, le dispositif vacances apprenantes, l'accompagnement à la parentalité et le tutorat entre les élèves

Enfin, en ce qui concerne les propositions des parents et professionnels pour accompagner les familles vers l'éducation au numérique, en voici les pistes mener des ateliers et formations auprès sur l'utilisation de l'outil numérique des parents et enfants (29%), faciliter l'accès au matériel numérique (bourse spécifique, prêt,) (17%), mener des ateliers de sensibilisation sur l'usage des enfants à l'outil (temps d'écran, prévention du cyber harcèlement, ...) (17%), mettre à disposition des salles d'accès numérique et accompagnateurs afférents (10%), former via un partage de supports divers et variés (tutos, vidéos, manuels, site internet dédié, foire aux questions numérique,) (6%) 19% des répondants n'ont pas d'avis et 2% sont défavorables à l'éducation au numérique

« Ce qu'il faut retenir »

Les notions de réussite éducative et de décrochage scolaire ont été accentuées au cours de la crise sanitaire lié au COVID-19 Ainsi, des groupes de travail liés ont été mis en place afin d'alimenter les réflexions autour des problématiques telles que

- La fracture numérique
- Le décrochage scolaire
- La santé mentale des enfants, jeunes et parents post confinement
- Le projet de maison des Familles pour favoriser un accompagnement à la parentalité et une réponse immédiate aux difficultés éventuelles des parents
- Etc

Le plan d'actions 2021/2024 prend également en considération les besoins identifiés dans ce cadre afin d'en faire une priorité et d'y consacrer des actions concrètes

f) Sur l'inclusion (Fiches évaluatrices annexes 22 et 23)

Les projets supports évalués sont les suivants

- F22 - Projet passerelle – prise en charge des enfants avec trouble du spectre de l'Autisme (TSA) en transversalité entre les services petite-enfance et enfance, des journées de sensibilisation des professionnels sur les TSA ont eu lieu en 2020 et 2021 L'objectif est de déployer d'autres journées pour approfondir au cours de l'année 2021/2022 et faire perdurer ce cycle de formation
- F23 - Accompagnement des parents allophones les équipes de terrains des écoles ont pu faire remonter des difficultés à se faire comprendre auprès des personnes allophones dans le cadre d'échanges indispensables (sur le fonctionnement, les horaires, etc) Ainsi, une plaquette support a été expérimentée dans trois écoles (F Buisson, A Lafon et O Auriac) Cette plaquette présente le fonctionnement par le biais de pictogrammes Elle facilite bien la communication entre les professionnels et les familles allophones Ce support sera ainsi prochainement déployé sur d'autres écoles (Peychotte et J Baker notamment)
Accompagnement de publics migrants lorsque le guichet unique réceptionne un dossier de demande d'inscription pour un enfant potentiellement allophone, ce dossier est systématiquement transmis à la cellule de programme de réussite éducative afin de vérifier si l'enfant maîtrise ou non la langue française Ce process permet le cas échéant d'anticiper un contact avec des enseignants spécialisés et d'envisager l'affectation de l'enfant de manière adéquate (prenant en compte les écoles d'intervention des enseignants spécialisés, les effectifs et le trajet domicile/école) L'objectif est de proposer, comme pour l'ensemble des enfants, un accueil adapté aux besoins identifiés

L'inclusion n'est pas un sujet qui a fait l'objet d'une question au sein de l'enquête digital diffusée. Toutefois, la dimension de l'accueil des enfants et jeunes à besoins éducatifs particuliers notamment a été mise en avant positivement et à plusieurs reprises dans des réponses « champs libres »

Au travers de l'atelier évaluatif conduit sur la thématique de l'inclusion³⁰, le groupe a pu mettre en avant qu'au-delà de la situation de handicap, l'inclusion est un terme générique qui peut avoir sa place dans de nombreuses situations d'inégalités (culturelles, financières, sociales, médicales, scolaires, territoriales,) Ainsi, il est ressorti que cette notion devait apparaître de manière plus explicite au sein du projet éducatif de territoire

« Ce qu'il faut retenir »

L'inclusion est un sujet important qui doit sortir du seul cadre scolaire/périscolaire et s'intégrer dans une dynamique globale liée davantage à la citoyenneté La charte de la citoyenneté projetée dans ce cadre permettra de traiter cette notion

Au-delà, le groupe de travail dédié a fait de l'inclusion une véritable ambition éducative au sein de la politique municipale et du PEDT

Différentes actions concrètes sont donc projetées dans le plan d'action 2021/2024 afin de garantir aux enfants et jeunes et à leurs parents la meilleure inclusion possible, quelles que soient leurs spécificités

g) Sur la complémentarité éducative (Fiche évaluatrice 24)

F24 - Le projet support évalué concerne les parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC) Ceux-ci englobent l'ensemble des actions, dispositifs, projets, enseignements artistiques et culturels auxquels les enfants et jeunes participent au cours de leur vie que ce soit dans le cadre d'activités scolaires, périscolaires ou extra-scolaires.

Dans ce cadre, la Ville de Mérignac dispose de ressources très importantes Toutefois, leur visibilité, leur connaissance et leur usage par l'ensemble des professionnels éducatifs du territoire n'est pas efficiente La mobilisation des ressources nécessite une meilleure structuration permettant d'apporter une lisibilité et visibilité sur ce qui existe en matière d'éducation artistique et culturelle avant de les proposer à l'ensemble des équipes et vers tous les publics

La notion de complémentarité éducative et de transversalité est inhérente à tout projet ou action à caractère éducatif

S'il est vrai que 86% des professionnels interrogés³¹ indiquent avoir des habitudes de travail avec d'autres professionnels ou d'autres corps de métiers, il apparaît que d'importants freins soient identifiés à une mise en œuvre efficiente et régulière de ces habitudes En effet, des difficultés de plannings (manque de temps, surcharge de travail) sont identifiées par la majorité des professionnels Également, sont mis en avant, un manque de communication et d'informations des pratiques de chacun, une méconnaissance des acteurs locaux, une distance physique, des conflits de valeurs et des cultures éducatives et pédagogiques différentes

Les différents ateliers du COPIL de lancement et d'évaluation ont pu mettre en avant des difficultés dans la complémentarité et la transversalité Il s'agit donc d'un axe d'amélioration prioritaire

³⁰ Lors du COPIL du 08/06/2021

³¹ Au nombre de 80

« Ce qu'il faut retenir »

La complémentarité entre les acteurs est complexe à mettre en œuvre de manière efficiente tant les acteurs et les attendus éducatifs sont multiples. Ces attendus en termes de complémentarité sont :

- La mise en place plus fréquente de temps de rencontres inter-métiers, voire inter-quartier,
- Des temps de formations et d'échanges de pratiques communs entre les acteurs,
- Une harmonisation des règles et la mise en place de charte commune.

C. L'impact de la crise sanitaire sur la mise en œuvre du PEDT

La période de crise sanitaire traversée depuis mars 2020 a amené les collectivités territoriales et l'ensemble des acteurs de la communauté éducative à agir et travailler dans un contexte d'incertitude totale et d'urgences liées aux problématiques soulevées sur le terrain et en adéquation avec l'évolution des protocoles sanitaires afférents.

La mise en œuvre du projet éducatif de territoire 2018/2021 a connu entre un an et demi et deux ans de crise sanitaire dans sa mise en œuvre.

Cette crise a pu avoir un effet d'accélération de certains projets ou de certains objectifs, comme par exemple, ce qui concerne l'accompagnement à la parentalité liée à la fracture numérique, ou encore, la mise en œuvre du dispositif de Vacances apprenantes pour mobiliser les familles et jeunes de quartiers politiques de ville pendant les périodes de congés.

Cette crise a également pu impacter de manière assez importante la santé mentale des enfants et jeunes et de leurs parents et a donc fait émerger de nouvelles problématiques qui devront être traitées dans le plan d'action 2021/2024 et au-delà, via d'autres politiques publiques.

Les agents territoriaux et la communauté éducative ont eu une forte mobilisation pour permettre aux enfants de vivre au mieux cette période. Ces professionnels ont été également impactés par cette période, notamment vis-à-vis de leur travail auprès des enfants qui a parfois perdu de son sens (incompréhensions, défiances, ...).

La pandémie de COVID-19 a eu et aura certainement des répercussions à court, moyen et long terme sur le développement territorial de l'offre éducative proposée.

D. Les limites de l'évaluation

Les différents éléments d'évaluation et de diagnostic présentés ci-avant ont été, le plus possible, objectivés et concertés. Toutefois, différentes limites apparaissent

D'abord, le souhait initial dans le cadre du renouvellement du PEDT était de pouvoir permettre une représentativité de l'ensemble des politiques dans le cadre du projet. Toutefois, il apparaît que le questionnaire destiné aux parents et aux professionnels était parfois inapproprié aux politiques publiques liées à la petite-enfance et à la jeunesse

Le questionnaire communiqué aux parents était composé de quelques questions ouvertes. Il s'agissait d'un parti pris afin de ne pas orienter les réponses des parents avec questions fermées. Toutefois, bien qu'un travail de catégorisation des réponses ait été réalisé, il convient de prendre en compte dans l'analyse des réponses que cette catégorisation revêt un caractère interprétatif fort, et donc, un manque d'objectivité

Le questionnaire aux professionnels ayant été diffusé par l'ensemble des responsables de chaque service concerné aux agents de terrain ciblés, nous n'avons pu établir de manière objective le taux de réponses par rapport à la diffusion opérée

Une question sur le quartier d'habitation du parent ou d'exercice du professionnel répondant aurait permis d'affiner l'analyse des résultats et de légitimer celle-ci au regard de l'étendue géographique de la ville et des disparités existantes entre les quartiers (quartiers ciblés par le contrat de ville notamment)

Le questionnaire ayant été diffusé en période estivale et de rentrée, nous pouvons également supposer que cette période a été un frein pour mobiliser davantage de personnes.

Les directeurs et enseignants des écoles de la ville ainsi que les représentants des services académiques n'ont pu être que très peu présents dans le cadre des différentes instances de concertations mises en place

L'évaluation conduite et les projets supports évalués sont pour une grande majorité initiés par les services de la Ville. Aussi, la transversalité des acteurs de la communauté éducative de la ville dans l'énoncé de ce diagnostic est limitée mais s'explique en partie par la difficulté liée à la crise sanitaire qui n'a pas permis d'organiser de séminaire évaluatif complet et global du PEDT 2018/2021 et également, par le temps imparti déterminé pour la mise en œuvre du processus global de renouvellement du PEDT

IV) Les perspectives du PEDT 2021/2024

A. L'adhésion au Réseau Français des Villes Educatrices (RFVE)

Le réseau français des villes éducatrices est une association régie par la Loi de 1901. Ses différentes valeurs et objectifs sont développés et formalisés au sein de la « Charte des Villes Educatrices ». Pour parvenir à ses objectifs, l'association s'attache à

- Favoriser les échanges d'informations entre les villes, les structures intercommunales et les établissements publics administratifs adhérents,
- Confronter des expériences,
- Organiser des rencontres régulières entre membres du Réseau,
- Développer une capacité collective à s'exprimer sur des orientations ou décisions nationales pouvant avoir une influence sur les politiques développées par les villes

Les principes et valeurs développés au sein de la Charte sont les suivants

Le droit à une ville éducatrice : Éducation inclusive tout au long de la vie , Politique éducative vaste , Diversité et non-discrimination , Accès à la culture ; Dialogue intergénérationnel

- **L'engagement de la ville** : Connaissance du territoire , Accès à l'information , Gouvernance et participation citoyenne , Suivi et amélioration continue , Identité de la ville , Espace public habitable , Adaptation des équipements et services municipaux , Durabilité
- **L'éducation au service de la population** : Promotion de la santé , Formation des acteurs éducatifs , Orientation et insertion professionnelle inclusive , Inclusion et cohésion sociale ; Co-responsabilité contre les inégalités , Promotion de la vie associative et du bénévolat , Éducation pour une citoyenneté démocratique et globale

Être une « Ville éducatrice » signifie de miser sur l'éducation en tant qu'outil de transformation sociale, en mobilisant tous les dispositifs éducatifs existants pour tous les publics. Il est donc question d'une éducation tout au long de la vie, traversant les différentes sphères de la vie citoyenne et impliquant de situer l'éducation comme axe central du projet de ville.

B. Les ambitions éducatives

Le présent projet éducatif de territoire expose les **six ambitions éducatives de la Ville pour les enfants et les jeunes méridionnais de 0 à 25 ans** :

Garantir une *offre éducative de qualité* permettant le développement et l'épanouissement des enfants et des jeunes.

Viser la *réussite éducative de tous et lutter contre les inégalités sociales, territoriales et scolaires* en favorisant l'accessibilité aux ressources du territoire.

Il s'agit de proposer aux enfants des parcours initiaux (culturels, sportifs, artistiques, scientifiques, citoyen, etc) afin de favoriser la découverte et l'ouverture sur le monde en apportant repères et stabilité, dans le respect des rythmes de chacun

L'épanouissement et le bien être scolaire sont des composantes de la réussite individuelle. La lutte contre les discriminations, la recherche de l'équité et l'accompagnement des potentialités par la mobilisation des ressources du territoire doivent servir de leviers à l'encouragement de toutes les réussites

Renforcer la *continuité entre acteurs* et la *cohérence éducative* autour des besoins de l'enfant et du jeune

La continuité, la complémentarité et la cohérence des différents temps, espaces et acteurs éducatifs doivent être recherchées à travers une coopération renforcée des acteurs de la communauté éducative

Associer et accompagner les familles au sein du parcours éducatif de leur enfant et développer *l'accompagnement de la parentalité*.

Les familles sont les premiers prescripteurs éducatifs de leurs enfants. Il s'agit de créer les conditions de leur bonne information, consultation et participation ainsi que de développer une politique d'accompagnement à la fonction parentale

Accompagner les enfants et les jeunes vers l'autonomie et la citoyenneté en les soutenant au travers d'un parcours éducatif et laïque.

Le projet éducatif de Mérignac s'inscrit dans la volonté de consolider le dialogue entre les différents acteurs de la communauté éducative et d'œuvrer au quotidien pour que chacun des enfants et jeunes du territoire aient les clés suffisantes leur permettant de devenir des citoyens responsables, comprenant ces valeurs, principes et les mettant en œuvre de manière autonome et active

Viser l'inclusion et la participation de tous à la vie de la cité en prenant en compte toutes les singularités et les besoins éducatifs particuliers.

L'inclusion est une action démocratique concrète pour que tous les citoyens quels qu'ils soient puissent pleinement contribuer à la vie de la société selon un principe d'équité et d'égalité de droit

C. Le plan d'actions 2021/2024

Les six ambitions éducatives précitées sont les bases du déploiement d'actions concrètes dans le cadre de la mise en œuvre du PEDT pendant la période triennale 2021/2024

Au sein de chacune des ambitions éducatives s'inscrivent donc des actions projetées par différents groupes de travail. Ces actions sont soit, abouties et à mettre en œuvre, soit, à construire et coconstruire entre acteurs éducatifs, soit à pérenniser

On peut distinguer deux types de groupes de travail

- **Les groupes de travail afférents à la démarche de renouvellement du PEDT**, qui sont la continuité des ateliers d'évaluations du PEDT passé³² et ayant réfléchi aux différentes actions et axes forts dans ce nouveau projet,
- **Les groupes de travail antérieurs** qui ont permis de dégager d'autres actions s'inscrivant dans les mêmes ambitions éducatives

Les actions présentées dans ce plan prennent en compte le diagnostic établi et présenté dans la partie précédente. La liste présentée n'est pas exhaustive de l'ensemble des projets portés et mis en œuvre par les acteurs de la communauté éducative mérignacaise

³² Tenu lors du COPIL du 08/06/2021

Des fiches actions complètes³³ sur le contenu des projets présentés ci-dessous sont disponibles sur le site internet municipal

Garantir une offre éducative de qualité permettant le développement et l'épanouissement des enfants et des jeunes. (Fiches actions annexes de 1.1 à 1.15)

Garantir une éducation artistique et culturelle

L'éducation artistique et culturelle est assise sur trois piliers fondamentaux que sont la pratique, l'acquisition de connaissance et la rencontre. Elle est reconnue comme une composante de la formation générale de tous les élèves et institue un parcours de l'école au lycée.

F1.1- Le parcours éducatif artistique et culturel (PEAC)

Il s'appuie sur les enseignements artistiques proposés dans les écoles et les établissements. Il doit être pensé de manière à assurer une complémentarité entre les temps scolaire, périscolaire et extrascolaire. Ce parcours doit permettre à chaque élève d'aborder, dans leur diversité, les grands domaines des arts et de la culture, et de valoriser les activités auxquelles il prend part, y compris en dehors de l'école.

Une phase de concertation aura lieu dès janvier 2022 pour formaliser le cadre de ce projet.

F1.2 - La résidence artistique

Le principe d'une résidence artistique est d'accueillir un artiste dans un lieu déterminé (structure culturelle, établissement scolaire, quartier, ...) pour une durée définie. La résidence permet aux artistes de mener un travail de recherche ou de création. Ce type d'évènement a déjà eu lieu à Mérignac, via la résidence d'un artiste dans un collège et a vocation à être travaillé et proposé à nouveau au cours de la période de mise en œuvre du PEDT et ce, dès septembre 2022.

F1.3 - Proposer un accueil de qualité au public pré-ado

Ce projet de facilitation des transitions inter-âge étant bien investi par les jeunes de classes de CM2 à la 5^{ème} depuis son ouverture (juillet 2017) et au cours de chaque période de vacances scolaires, cet accueil a vocation à perdurer et concourt à la mise en œuvre de l'ambition éducative visée.

F1.4 - Le plan Mercredi

Le plan mercredi est un dispositif porté par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de la Gironde. L'engagement de la Ville dans celui-ci permet le soutien de la CAF dans le cadre d'investissements qui participent au développement des locaux existants et de fait, au développement du nombre de places dans les accueils collectifs de mineurs.

En outre, l'engagement de la Ville dans ce plan permet de développer une offre qualitative en diversifiant les activités proposées et en adaptant cette offre aux besoins identifiés sur le territoire.

³³ Ces fiches présentent les projets de manière synthétique, mettant en avant une description globale, les objectifs et moyens, le calendrier de mise en œuvre et les indicateurs d'évaluation de réussite du projet post mise en œuvre.

- Organiser une offre de qualité pour les enfants, au travers des temps d'activités périscolaires (TAP), des accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) et des accueils périscolaires (APS)

Les temps d'activités périscolaires existent depuis 2014 au sein des accueils périscolaires des écoles de la Ville. Ils ont lieu des mardi et jeudi après-midi en partenariat avec différents intervenants. L'objectif des TAP est de pouvoir faire découvrir aux enfants des activités diversifiées sur un temps gratuit.

Les accueils périscolaires sont les temps d'accueil proposés avant et après les temps d'enseignements scolaires et après les TAP, du lundi au vendredi.

Les sept accueils de loisirs sans hébergement sont les accueils proposés pendant les périodes de vacances scolaires.

F1.5 - Une offre TAP construite par les animateurs

Ce projet consiste à diversifier l'offre et proposer des activités nouvelles et différentes aux enfants de maternelle et élémentaire dans le cadre des temps d'activités périscolaires des mardi et jeudi. L'objectif est de mettre à profit les compétences propres des animateurs périscolaires via un planning tournant sur l'ensemble des sites de la ville.

Des expérimentations sont à construire et envisager sur 2 à 4 sites périscolaires pour la période 2021/2024.

F1.6 - Une offre TAP remaniée au niveau des conventions de subventions (associatifs) et de prestataires (indépendants)

Différentes associations et professionnels indépendants (prestataires) interviennent dans le cadre des TAP depuis lors. Ces interventions sont juridiquement formalisées par des conventions de subventions et de prestations. Conformément au diagnostic établi, un travail de remaniement de ces conventions permettra de diversifier l'offre éducative proposée et de l'adapter aux propositions des enfants.

F1.7- Réflexion et travail sur les ressources à disposition des équipes

Différentes ressources sont mobilisables par les équipes d'animation dans le cadre de la construction des activités proposées aux enfants. Toutefois, ces ressources ne sont parfois pas suffisamment visibles et/ou lisibles. Ainsi, un travail sera mené au cours de la période 2021/2024 afin de mobiliser davantage les ressources (matériels et ressources humaines via des partenariats) et de les rendre plus accessibles aux équipes.

- Mettre en place des temps forts éducatifs associant les enfants, jeunes et leurs parents

F1.8- Journée de la famille

Les associations d'animation et la Ville proposent des temps d'animation, d'échanges, de portes ouvertes et une information sur l'ensemble des quartiers de la Ville. En dehors de la période de crise sanitaire, cet événement est organisé tous les deux ans, en alternance avec la « Balade de la Petite-enfance » (action suivante). La prochaine édition de cet événement est programmée pour octobre 2022.

F1.9 - Balade de la petite-enfance

La première édition de la « Balade de la petite-enfance » aura lieu en novembre 2021. Il s'agit d'un événement d'une semaine organisé pour soutenir la parentalité, renforcer le lien parents/professionnels et valoriser l'action des professionnels de la petite-enfance. Ce projet s'inscrit dans la continuité du projet de « Fête de la petite-enfance ».

F1.10 - Festival Quartier Libre

Il s'agit d'un festival visant à donner une place aux jeunes de 11 à 30 ans dans l'espace public, à travers la valorisation de pratiques artistiques et de loisirs et l'expression des initiatives portées par des jeunes. Ce projet s'inscrit dans le cadre global du mois de la jeunesse qui comprend des événements en soirée et en week-end durant tout le mois d'avril ainsi qu'une semaine de temps fort. Quartier Libre propose aux jeunes, des temps d'ateliers d'expression, de tournois sportifs, de jeux en réseaux, de concerts, de rencontres et d'animations en journée et en soirée.

F1.11 - Les arts du vivant

Ce projet est partagé par l'ensemble des accueils collectifs pour mineurs (ACM) et crèches de la Ville et a pour objectif de valoriser le travail des enfants et des équipes dans le cadre des activités périscolaires notamment. Il s'agit d'un projet d'exposition artistique annuel, dont le temps fort a lieu en juin 2021.

- Proposer une offre d'animation sportive

F1.12 - Intervention des éducateurs territoriaux d'activités physiques et sportives (ETAPS) en milieu scolaire

L'éducation physique et sportive est un élément constitutif des programmes de l'Education nationale. Il s'agit de participer à la construction physique et psychomotrice et de permettre au jeune de construire des qualités morales qui lui serviront en tant qu'adulte en devenant. Quatre cycles de travaux sont coconstruits avec les enseignants, chaque année.

F1.13 - Programme d'animations sportives

L'ambition est de faire découvrir aux enfants des activités sportives qu'ils ne connaissent pas ou qu'ils n'ont pas la possibilité de faire. Pour cela, des animations sportives sont organisées durant l'année scolaire sur la thématique sport nature et sport santé. En outre, des semaines dédiées au sport féminin ainsi qu'au sport senior sont mises en place. Enfin, en période estivale, un programme d'actions sportives en partenariat avec CAP33 vient compléter le dispositif annuel pour permettre aux familles ainsi qu'aux jeunes de plus de 15 ans de pratiquer des activités sportives.

- Eduquer à l'environnement et au développement durable

F1.14 - Faciliter l'accès à une sensibilisation au développement durable

La sensibilisation des enfants et jeunes au développement durable est un axe de l'Agenda 21 de la Ville. Dans le cadre de l'offre éducative, un travail inter-directions (direction de la transition écologique et direction de l'action éducative et de la famille) permettra de faciliter la mise en relation entre les

institutions proposant des animations et les jeunes Les actions emblématiques des Juniors du Développement Durable, organisées par Bordeaux Métropole, participent également à cette sensibilisation

F1.15 - Valoriser les actions sur le développement durable

La direction de la transition écologique organise des événements tout au long de l'année sur le développement durable et l'écocitoyenneté L'objectif de l'action est de favoriser les liens avec la direction de l'action éducative et de la famille dans une logique de transversalité

Viser la réussite éducative de tous et lutter contre les inégalités sociales, territoriales et scolaires en favorisant l'accessibilité aux ressources du territoire. (Fiches actions annexes 2.1 à 2.7)

F2.1 - Valoriser et permettre un parcours éducatif individualisé associant la découverte et l'expérimentation (« Passeport parcours » sport et culture)

Le passeport parcours est à coconstruire avec les acteurs volontaires de la communauté éducative Il s'agirait d'un carnet de suivi de divers parcours déterminés, adapté à chaque âge des enfants et permettant à l'enfant de se rendre compte de son parcours et de son évolution L'objectif à court terme est de formaliser une expérimentation de ce passeport à la rentrée 2022

F2.2 - Faciliter la mobilité des jeunes

La mise à disposition d'une partie de la flotte de vélo à assistance électrique (VAE) de la ville (habituellement en prêt aux habitants) auprès des jeunes en difficultés de mobilité, notamment dans des quartiers éloignés est envisagé afin de garantir l'égal accès aux ressources du territoire pour tous L'ensemble de ce projet serait à construire au cours de la période 2021/2024

- F2.3 - Cartographier l'offre éducative

Une cartographie est d'ores et déjà existante sur le site de la Ville concernant l'ensemble des équipements municipaux Toutefois, le diagnostic porté faisant état d'une forte demande des parents de davantage de visibilité et lisibilité de l'offre éducative, cette notion de cartographie pourrait être retravaillée en ce qui concerne les équipements éducatifs

- F2.4 - Pérenniser le dispositif Vacances Apprenantes

La crise sanitaire traversée depuis mars 2020 a creusé les écarts et inégalités concernant le public des quartiers prioritaires Ainsi, « l'accueil de loisirs apprenants », à destination des enfants et des jeunes de 6 à 15 ans, résidant dans les quartiers politique de la ville a été lancé dès l'été 2020 Cette expérience a été renouvelée au cours des périodes de vacances scolaires 2020/2021 et 2021/2022 et connaît un succès qui permet de contribuer à la lutte contre les inégalités

- Mener des actions transversales de promotion de la santé et du bien-être

- F2.5 - Actions sur la nutrition et l'alimentation

La question du surpoids chez les enfants et jeunes est une problématique identifiée par les professionnels de terrain Ainsi, des actions pour agir sur certains comportements alimentaires et

sensibiliser au bien-être par la nutrition sont mises en place notamment sur les temps périscolaires et de restauration du midi, au centre d'animation de Beaudésert et auprès du grand public, via la mise en place d'ateliers de cuisine de rue (en partenariat associatif)

- **F2.6 - Prévention des addictions auprès des jeunes**

La question des addictions est souvent soulevée auprès des jeunes adolescents et jeunes adultes. L'objectif principal de cette action « prévention des addictions » est donc de pouvoir agir par l'information auprès des jeunes, au plus tôt et avant que l'addiction ne s'installe. Différentes addictions ou risques d'addictions sont identifiés (drogues, usage des écrans, jeux d'argent, etc.) et donnent lieu à diverses actions menées en partenariat entre le Bureau Infos Jeunes et le service de développement social et de promotion de la santé.

- **F2.7 - Actions bien-être service jeunesse**

Ces actions visent à promouvoir le bien-être auprès des publics jeunes (collégiens, lycéens, jeunes adultes) par des ateliers de promotion de la santé comme de la Réflexologie, de la sophrologie, de l'ostéopathie, de l'activité physique et de l'accompagnement diététique.

Renforcer la *continuité* entre acteurs et la *cohérence éducative* autour des besoins de l'enfant et du jeune.

- **F3.1 - Mettre en place une expérimentation de comités éducatifs locaux dans les quartiers volontaires**

Au regard des éléments de diagnostic du PEDT 2018/2021, la visibilité de l'offre éducative et la transversalité entre les acteurs n'est pas aisée mais est un réel besoin identifié pour une politique éducative plus adaptée aux besoins des enfants, jeunes et de leurs parents. L'action consiste en la création de comités éducatifs locaux (CEL) comme réponse à la recherche de plus de proximité et d'un meilleur partenariat entre acteurs éducatifs à l'échelle d'un quartier. L'objectif serait de pouvoir déployer, en partenariat avec les associations d'animations des quartiers, des comités de proximité dont les missions et prérogatives demeurent à construire au cours de la période 2021/2024.

- **F3.2 - Informer les familles par la voie d'affichage au sein des écoles (retroplanning des temps de l'année affiché)**

Un constat des parents et professionnels est que les panneaux d'affichages aux abords des écoles ne sont pas ou peu exploités. Or, cet outil d'information peut être efficace et adapté à un certain nombre d'usagers et professionnels. Une réflexion sera donc à mener afin de réinvestir l'utilisation de ces panneaux, source d'informations pour les familles.

Renforcer la communication partenariale et interservices (DAEF et communication, partenaires)

Au même titre que l'expérimentation de comités éducatifs locaux, cette action vise à répondre à une meilleure transversalité entre les acteurs. Le nombre d'acteurs et partenaires existants au sein de la communauté éducative de Mérignac étant d'ampleur, il convient de pouvoir établir une meilleure communication, en lien avec le service municipal dédié (Direction de la communication).

Accompagner les professionnels via des formations communes

Dans une dynamique d'amélioration continue et d'adaptation aux évolutions sociétales, différentes formations sont portées auprès des agents municipaux et autres acteurs éducatifs. Les professionnels

sont en demande de formations aux problématiques soulevées sur le terrain (*exemple formation auprès des ATSEM pour l'accueil des enfants allophones, prise en charge des enfants porteurs de trouble du spectre autistique,*). De plus, la mise en œuvre de certaines actions contenues dans ce plan nécessite une mise à jour d'informations voire des formations auprès des professionnels (*exemple actions de prévention des addictions auprès des jeunes,*)

- **F3.3 - Créer un pôle jeunesse pour 2024**

Un projet de pôle jeunesse de 2780 m² est projeté en centre-ville de Mérignac à l'horizon 2024. Ce pôle multithématique de ressources, d'information et d'accompagnement a vocation à traiter les questions relatives à l'emploi, l'insertion, la création d'activité, le logement. Ce projet partenarial mobilisera principalement les acteurs suivants : Technowest Logement Jeunes, Mission Locale, Bureau Information Jeunesse et Espace jeunes, associations d'animation de Mérignac.

Associer et accompagner les familles au sein du parcours éducatif de leur enfant et développer l'accompagnement de la parentalité. (Fiches actions annexes 4.1 à 4.3)

- **F4.1 - Développer les actions et animations de la Maison de la petite-enfance (lieu d'accueil enfants-parents)**

La maison de la petite-enfance est un lieu ouvert à la parentalité, aux parents et dispose de différentes animations régulières et en développement dans ce cadre tels que le lieu d'accueil enfants – parents (LAEP), des permanences d'écoutes par une puéricultrice, une activité de sensibilisation à la pratique de la langue des signes avec les enfants en bas-âge ou encore une activité de yoga périnatal.

- **Réfléchir un outil de communication propre sur les politique petite-enfance, enfance et jeunesse, à destination des parents et coconstruit avec eux**

Cette action est une action transversale et en englobant plusieurs présentées dans ce plan. A nombreuses reprises ce projet fait état d'un besoin de renforcer l'information et la communication auprès des familles. Aussi, il conviendra de déployer pendant la période 2021/2024, les outils adaptés permettant une information efficiente des familles. Le groupe de travail sur les parcours éducatifs a pu établir par le biais de cette action, la nécessité de coconstruire avec les parents eux-mêmes, ces outils. Un groupe de travail sera donc constitué afin de réfléchir à cet axe d'amélioration prioritaire du présent plan.

- **F4.2 - Coconstruire et mettre en place une Maison des Familles**

Lors d'un diagnostic réalisé par la ville avec ses partenaires en 2016, est mis en avant le besoin d'un lieu « *ressource, accueil, orientation, information* » pour les parents et les professionnels afin de pouvoir apporter des réponses aux questions insuffisamment relayées ou encore repérées au niveau du territoire mérignacais et ce, en complément des dispositifs et accueils déjà déployés. Ce lieu nécessite une co-construction avec les acteurs de la communauté éducative pour une ouverture en septembre 2022.

- **F4.3 - Accompagnement à la parentalité sur la thématique de l'alimentation auprès de familles en habitat indigne**

Le relais des solidarités a identifié un besoin spécifique des parents et plus particulièrement des mères au sein des population qui résident en habitat indigne, vivant dans les campements de la ville, et ce, notamment en ce qui concerne l'alimentation. En effet, ces familles sont bénéficiaires de colis

alimentaires du relai et peuvent avoir besoin d'un accompagnement sur différentes questions liées (prise de poids, régime, équilibre alimentaire, réalisation de repas à partir des colis et de recettes adaptées, françaises ou bulgares) Une équipe pluridisciplinaire interviendra dans ce cadre dès novembre 2021 pour une expérimentation d'ateliers

Accompagner les enfants et les jeunes vers l'autonomie et la citoyenneté en les soutenant au travers d'un parcours éducatif et laïque. (Fiches actions annexes 5.1 à 5.5)

- F5.1- Coconstruire une charte du citoyen

Ce projet consiste en l'émanation d'une « Charte de la citoyenneté ou du citoyen » établie en complète co-construction entre les différents acteurs volontaires de la communauté éducative et afin de pouvoir permettre de disposer d'un langage commun sur des valeurs comme le bien-vivre ensemble, la solidarité, l'égalité, s'inscrivant au sein d'une globalité que représentent la citoyenneté et l'éco-citoyenneté

- F5.2 - Mettre en place l'instance de participation jeunesse – l'IMPACT

Une instance de participation jeunesse pilotée et animée par le service jeunesse de la Ville, en lien avec les acteurs jeunesse de la ville et les jeunes est en cours de construction. Un budget de fonctionnement sera défini et fixé par le conseil municipal chaque année et géré par le service jeunesse afin de permettre la réalisation de projets propres à cette instance

- F5.3 - Poursuivre et renouveler sous une forme nouvelle le Conseil Municipal des Enfants (CME)

Dans le cadre de ce conseil, 38 élus (à raison d'un ou deux binômes mixtes par école élémentaire) sont les représentants des enfants de la ville. A ce titre, ils sont leurs porte-paroles pour un mandat de deux années et disposent d'un budget dédié leur permettant de construire des projets

- F5.4 - S'assurer d'une découverte des métiers dès l'école

Il apparaît un besoin des enfants et jeunes et de leurs parents d'une meilleure connaissance sur les possibilités qui s'offrent à eux en termes d'orientations scolaires et professionnelles. Cette action a vocation à développer des projets permettant une découverte des métiers et de parcours scolaires possibles dès l'école.

- F5.5 - Poursuivre la lutte contre le gaspillage alimentaire

Une lutte contre le gaspillage alimentaire dans les restaurants scolaires de la ville de Mérignac est engagée depuis plusieurs années. A cet égard, différentes actions ou règles sont mises en place et permettent de contribuer à l'éducation à l'environnement et au développement durables. De nouvelles actions sont projetées comme le déploiement de frigos solidaires et le développement des dons de restes alimentaires (partenariat avec des associations caritatives), l'étude de la suppression des serviettes jetables, le recyclage systématique des bios-déchets, etc

-Développer des actions intergénérationnelles

Des actions organisées par le service enfance sont menées chaque année pour contribuer à des échanges intergénérationnels. A ce titre, par exemple, le service enfance participe annuellement à l'évènement « semaine bleue », organise des jeux intergénérationnels, ou encore, a construit un partenariat avec l'association « lire et faire lire ». Ces actions ont vocation à se dynamiser

-Faciliter l'expression de la citoyenneté écologique des plus jeunes (via un projet avec le CME)

Les élu e s du Conseil Municipal des Enfants sont désignés pour un mandat de deux ans depuis octobre 2021. Nombreux des programmes de ces enfants mettent en avant la question de la transition écologique (concernant les pistes cyclables, des jardins partagés, le tri, etc). A cet égard, la construction de projets transversaux avec la Direction de la transition écologique est envisagée dès la journée d'intégration des élu e s en novembre 2021³⁴, via l'animation d'un atelier sur le recyclage. De nombreux autres projets dans cette dynamique-là sont à construire, avec les élu e s.

Viser l'inclusion et la participation de tous à la vie de la cité en prenant en compte toutes les singularités et les besoins éducatifs particuliers. (Fiches actions annexes 6.1 à 6.7)

- F6.1- Créer des supports inclusifs accessibles, garantissant une accessibilité à l'information pour tous

Il est constaté que la complétude de documents liée à ces démarches peut s'avérer complexe pour différents publics. Aussi, rendre les documents accessibles à tous et uniformiser ceux-ci entre les services et directions de la ville apparaît important afin de garantir l'accessibilité aux ressources et l'égalité des chances dès septembre 2022 et au cours de l'ensemble de la période 2021/2024.

- F6.2 - Développer un réseau de personnes ressources mobilisables

Pouvoir mobiliser des personnes ressources (interprète par exemple) afin de garantir l'égal accès de tous à tous les dispositifs semble être une piste favorable à l'inclusion. Ainsi, un travail de recensement de l'existant, d'animation de réseau est envisagé en partenariat avec les acteurs de la communauté éducative afin de développer un réseau.

- F6.3 - Former les acteurs éducatifs et travailler sur les représentations autour des différences et de l'interculturalité

L'objectif de cette action est de multiplier les sessions de formations auprès des équipes, sur la thématique des enfants à besoins éducatifs particuliers, mais également à l'ensemble des thématiques pouvant entrer dans le champ de l'inclusion.

- F6.4 - Organiser des permanences inclusives dans les écoles

Des « permanences inclusives » permettant une accessibilité efficiente de toutes les familles aux dispositifs existants et contribuant au principe d'égalité des chances pourrait être envisagée. Ce projet est à construire avec les équipes enseignantes afin d'expérimenter un projet pendant la période triennale.

- F6.5 - Poursuivre le projet d'établissement inclusif de la crèche Badaboum

La crèche Badaboum est située dans le quartier de Capeyron et accueille des enfants porteurs de handicaps. Son projet d'établissement, éducatif et pédagogique, s'inscrit sur l'ouverture au monde et à

³⁴ Qui aura lieu lors de la semaine européenne de réduction des déchets

la différence. L'accueil qui y est proposé a vocation à aider à l'épanouissement psychologique et à la valorisation sociologique de l'enfance.

- **F6.6 - Réaliser des actions pour permettre une mise en œuvre efficiente de l'égalité fille garçon**

Le plan local de lutte contre les discriminations de la ville de Mérignac³⁵ a vocation à formaliser différentes actions pour une ville égalitaire. L'enjeu de l'égalité fille garçon est qu'elle soit encouragée, inculquée, favorisée, dès l'école. Ainsi, le plan prévoit notamment l'implication des instances de participation enfance (CME) et jeunesse (IMPACT) sur les questions d'égalité et les actions qui en découlent.

- **F6.7 - Lutter contre toutes les formes de discriminations dès le plus jeune âge**

La lutte contre les discriminations ne se limite pas à favoriser l'égalité fille garçon. Ainsi, le plan précédemment cité envisage de multiples actions dès l'école et en partenariats avec des associations engagées. Par exemples, des actions sont menées pour lutter contre le racisme (avec l'ALIFS³⁶), pour lutter contre l'homophobie (avec l'association Coming Out). Ces actions ont vocation à se renforcer et à se développer au cours de la période 2021/2024.

L'ensemble de ces quarante-cinq actions a vocation à se mettre en œuvre au cours de la période triennale 2021/2024.

Afin de garantir un suivi efficient de l'ensemble des actions, les acteurs impliqués dans la démarche participeront à l'évaluation des actions au fur et à mesure de la mise en œuvre.

³⁵ Autrement appelé « Plan pluriannuel de lutte contre les discriminations »

³⁶ Association du Lien Interculturel Familial et Social

V) La pérennisation du PEDT

Le projet éducatif de territoire est un document d'ampleur qui pose les fondements de la politique éducative municipale. Sa période de mise en œuvre s'étend de 2021 à 2024 et est calquée sur les années scolaires³⁷. L'appropriation par les acteurs et la validation du présent projet a lieu en novembre 2021. L'approbation par le Conseil Municipal de la ville a lieu en décembre 2021.

Afin d'assurer le suivi de la mise en œuvre du présent projet, il est convenu ce qui suit

- **Une coordination interne à la DAEF** se réunit *a minima* une fois par période de cycle scolaire (soit, cinq fois par an)
Ce groupe est composé d'un représentant pour chaque service (petite-enfance, éducation, enfance, jeunesse/PRE et direction).
 - **Le comité de pilotage** du projet se réunit *a minima* deux fois par an (une fois par semestre). Il valide les orientations, contribue à l'évaluation des projets et valide les nouvelles actions
Composition : directeurs d'école, principaux et proviseurs, inspection Education Nationale, élus et agents de la ville de Mérignac, associations du territoire, représentants de parents d'élèves, CAF de la Gironde
 - **Le comité technique** fait un point d'étape sur la mise en œuvre du plan d'action par trimestre et organise les réunions du COPIL
 - Les instances précitées réfléchissent dès la mise en œuvre du projet, à **mobiliser les services de l'Education Nationale et les représentants des parents d'élèves**, sur la mise en œuvre du PEDT 2021/2024 et sur les problématiques d'ensemble liées à la politique éducative municipale ,
 - **Des points d'étapes réguliers sur la mise en œuvre des actions** du plan sont organisés par les référents. L'ensemble des actions contenues a pour objectif de se déployer, selon un cadre défini ou à construire pendant la période. Le calendrier et les échéances liées sont mentionnées dans chacune des fiches³⁸. Également, des indicateurs et critères de réussites du projet y sont mentionnées, afin de pouvoir évaluer, suivre et renouveler les actions selon leur mise en œuvre. Les actions ont vocation à être évaluées directement après leur réalisation et ce, *a minima* via la complétude d'une fiche évaluative³⁹
- Chaque service municipal qui concourt à la mise en œuvre de la politique éducative municipale (hors DAEF) auprès des 0/25 ans détermine une personne référente**, rattachée à la démarche et assurant le suivi des actions menées
Les services concernés sont : directions de la culture, du sport, de la cohésion sociale, de transition écologique, de la logistique (service qualité), de l'action éducative et de la famille
- Un travail est mené sur la communication du projet (mise à jour des supports et mémentos, visibilité, lisibilité, vulgarisation du projet par le biais d'une vidéo ou autre support ludique)

³⁷ Raison pour laquelle ce présent projet n'est pas celui pour « 2022 / 2025 ». Bien que sa mise en œuvre démarre en janvier 2022, celle-ci aura bien lieu au cours de l'année scolaire 2021 / 2022

³⁸ Celles-ci sont disponibles sur le site internet municipal

³⁹ A partir de la trame des fiches évaluatives des projets supports – partie diagnostic

Merci à tous les partenaires éducatifs et institutionnels présents au cours de la démarche de renouvellement du projet

Merci aux services internes pour leur mobilisation.

Nous espérons que le contenu de ce projet continuera d'être enrichi par les apports de chacun sur les années à venir.

Contact .

Direction de l'Action Educative et de la Famille

education@merignac.com

05 56 55 66 70

Thématique et sous-thématique Citoyenneté et éco-citoyenneté
Ambition éducative concernée <input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/> 4 <input checked="" type="checkbox"/> 5
Public cible Enfance
Acteurs AROBE (Atelier Recherche Observatoire Egalité), paysagiste Bordeaux, école des Bosquets : équipe enseignante et équipe périscolaire

Points forts	Points faibles
Diagnostic avec les enfants - Adaptation selon les niveaux - Encadrement de professionnels Démarche éducative forte	Retard du projet suite à la crise sanitaire

Description globale du projet

Le projet a été lancé fin 2019/début 2020 par suite du constat d'une cour d'école assez genrée, où les filles et les garçons ne se mélangent pas ou peu. Deux géographes de l'AROBÉ (Mmes Edith Maruéjols et Célia Ferrer) sont contactées pour piloter une phase de recherche et de diagnostic pour améliorer la mixité fille/garçon.

Des ateliers de recherches sont conduits au sein des classes, afin de recueillir la parole des enfants sur le sujet

- Pour les niveaux CP, CE1 et CE2 questionnement sur les jeux permettant aux filles et garçons de jouer ensemble,
- Pour les CM1 et CM2 59 dessins de plans de la cour et travail sur l'évolution des zones. Quasiment l'ensemble des dessins présentent trois espaces distincts : préau, cour goudronnée, la Garenne
- Recueil des idées et envies des enfants par les équipes enseignantes et périscolaires

En mars 2020, les géographes de l'AROBÉ préconisent une réorganisation de la cour pour une meilleure égalité fille/garçon ; en faisant évoluer les trois zones

Une expérimentation est initialement prévue à partir d'avril 2020. Au regard du contexte de crise sanitaire, le projet est finalement expérimenté à compter de la rentrée 2020.

Des installations de nouveaux mobiliers sont prévues au cours de l'été 2021 et des arbres seront plantés en décembre 2021, après préparation des sols sur une période de six mois.

Au-delà de la thématique forte de la mixité, ce projet s'inscrit également dans une dynamique nationale de « végétalisation des cours d'école » (aussi appelé « cour d'école Oasis »).

Axes d'amélioration

Prévoir du temps de travail partagé entre partenaires avant la mise en œuvre, Nommer un référent « chantier » pour que la réalisation soit effective, Réduire le temps de mise en œuvre

Perspectives :

- . Finalisation totale pour la fin de l'année 2021
- Déploiement de ce type de projet sur d'autres écoles

Complémentarité et transversalité des acteurs Fort Moyen Faible

Impact de la crise sanitaire COVID-19 Fort Faible

Evaluation générale / conclusion / état du projet

Le projet est en cours de finalisation jusqu'à décembre 2021

L'accompagnement de l'AROBÉ a permis d'établir un diagnostic intéressant accompagné d'une méthode concluante rendant les enfants acteurs du projet. Il est souhaité que ce type de projet soit, à terme, déployé à l'ensemble des écoles de la Ville de Mérignac.

Thématique et sous-thématique Education à l'environnement et au développement durable

Ambition éducative concernée 1 2 3 4 5

Public cible Enfance

Acteurs équipes enseignantes et périscolaires, associations de la Ville et de Bordeaux Métropole

Description globale du projet

Le dispositif des Juniors du Développement Durable est un pilier emblématique de l'engagement de Bordeaux Métropole dans l'éducation à l'éco-citoyenneté, depuis 2001

Ce dispositif prend la forme d'actions de sensibilisation, de projets pédagogiques étoffés, ou d'un accompagnement de la communauté éducative dans une démarche de développement durable

Concrètement, les JDD permettent à un réseau d'associations identifié d'apporter leur expertise aux enseignants, en finançant leurs interventions en classe ou hors les murs et en permettant la valorisation du travail réalisé.

La Ville de Mérignac participe depuis 2007 à ce dispositif

Les thèmes de sensibilisation sont : gestion des déchets, bien-être et santé, relations filles/garçons, l'eau et la mer, biodiversité, jardin à l'école, changement climatique, éco-consommation, solidarité et cohésion sociale, juniors créateurs, solidaires et philosophes

Le thème majoritairement choisi en maternelle est la biodiversité (forêt, nature, plantes, insectes, pollution de l'air) Pour les écoles élémentaires, ce sont les thèmes de changement climatique, éco-consommation, solidarité et cohésion sociale qui sont majoritairement choisis.

Des précisions sur les projets menés sont disponibles sur <https://juniorsdudd.bordeaux-metropole.fr/annuaire-projets>

Points forts	Points faibles
Financement Bordeaux Métropole Bien connu des écoles Journée de valorisation annuelle Enseignants autonomes dans leurs demandes Sensibilisation forte sur des enjeux actuels – mobilisation efficiente du public ciblé et des équipes inhérentes Participation historique de la Ville	Manque de visibilité sur le lien école / périscolaire Information tardive des projets par Bordeaux Métropole

Données quantitatives Depuis 2007, 92 classes engagées, 84 participations des écoles, 5416 élèves sensibilisés, 12 thèmes de sensibilisation

Perspectives perdurer la participation des écoles de la ville à ce dispositif en renforçant le lien école/périscolaire

Complémentarité et transversalité des acteurs Fort Moyen Faible

Impact de la crise sanitaire COVID-19 Fort Faible Non existant

Evaluation générale / conclusion

Le dispositif des Juniors du Développement durable répond aux besoins des enseignants et permet aux enfants de bénéficier d'actions de sensibilisation.

Thématique et sous-thématique Citoyenneté et éco-citoyenneté

Ambition éducative concernée 1 2 3 4 5

Public cible Jeunesse

Acteurs Surfrider fondation – Vanessa Balci, Slowfest, services jeunesse et communication de la ville

Description globale du projet.

Le service Jeunesse de la Ville organise chaque année en avril le « mois de la jeunesse ». Au cours de cette période s'inscrit une semaine de temps fort le festival « Quartier libre »

A l'heure où la jeunesse du monde se mobilise pour le climat, la neuvième année de ce festival a eu pour thème le développement durable et principalement la pollution environnementale « STOP PLASTIC » !

Chaque année, nous produisons, consommons et consomons le poids de la population mondiale en matière plastique. Ce sont 10 à 20 millions de tonnes de plastiques qui sont rejetées en mer

Vanessa Balci est "plastiqueuse", "artiste" et très engagée. Elle défend l'environnement à travers la Surfrider Foundation et milite artistiquement pour sensibiliser à la problématique de la pollution aux plastiques à travers des œuvres spectaculaires. Elle a été invitée tout au long du mois à travers une exposition à la médiathèque et a partagé son travail en proposant la création d'une œuvre collective sur la place Charles de Gaulle.

Slowfest, collectif engagé, est venu partager ses expérimentations de nouveaux modes plus écologiques et moins énergivores de création et de diffusion des musiques actuelles.

Pour la nuit de pleine lune qui a clôturé la semaine, la musique a résonné dans le parc du Vivier pour une soirée de festival très festive ambiance full moon party.

Points forts	Points faibles
Projet multi partenarial et interservices, Travail de communication fort et bonne réception des informations par les jeunes, Projet rassemblant les jeunes de tous quartiers confondus de Mérignac – projet fédérateur, Festival reconduit chaque année	Mobilisation des jeunes en journée (17-25 ans)

Données quantitatives 100 partenaires, 5200 participants sur 1 mois de mois de la jeunesse, 36 jeunes étrangers accueillis (rencontres européennes), 1 site internet dédié

Axes d'amélioration

Mixité des publics et propositions jeunesse par tous les services de la Ville (Culture, Krakatoa, etc)

Perspectives

2022 pour les 10 ans

Complémentarité et transversalité des acteurs Fort Moyen Faible

Impact de la crise sanitaire COVID-19 Fort Faible Non existant

Evaluation générale / conclusion / état du projet

Le mois de la jeunesse est mis en place depuis 2010

La crise sanitaire traversée entre 2020 et 2021 n'a pas permis de mettre en œuvre le festival pour ces deux années

Il est espéré que ce festival aura la possibilité de revivre en avril 2022, afin de fédérer, agir, réfléchir, sensibiliser, se divertir, sur une thématique liée à l'inclusion « tous différents, tous ensemble »

Thématique et sous-thématique Education à l'environnement et au développement durable
Ambition éducative concernée <input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/> 4 <input checked="" type="checkbox"/> 5
Public cible Enfance – âge élémentaire , Education- agents d'entretien et restauration
Acteurs Associations (Nutrikeo, Les Détritviores, La Banque Alimentaire, aéromacs), le Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU), Bordeaux Métropole, services municipaux divers

Points forts	Points faibles
Projet transversal, fédérateur et visible Objectifs pluriels techniques et pédagogiques Déploiement rapide sur 4 ans à toutes les écoles élémentaires	Crise sanitaire ralentissement du reprogrammage initialement prévu et impossibilité de mise en œuvre des actions pédagogiques sur certaines écoles Attention particulière à avoir sur la vie du projet

Description globale du projet

Le projet « assiette citoyenne » a vu le jour en septembre 2018 impulsé par les Etats Généraux de l'Alimentation de 2017 autour des thématiques liées à l'alimentation, au gaspillage, à la valorisation des déchets Et également suite à l'émergence d'un contexte général de réflexion sur le gaspillage dans les restaurants scolaires

Ce projet a été coconstruit entre les services municipaux et les différents acteurs (cités ci-dessus) avec les objectifs suivants

- 1- D'ordre **pédagogique** éduquer au goût et à l'alimentation,
 - 2- D'ordre **technique** valoriser les déchets et sensibiliser au gaspillage
- Pour parvenir à ces objectifs, le projet s'est décliné sous plusieurs formes
- 3- Mettre en place au sein des offices de restauration des tables de tri des déchets
 - o Peser, collecter et valoriser les biodéchets en partenariat avec l'association Les Détritviores, etc
 - 4- Mener des actions pédagogiques dont formation avec des intervenants internes et externes

L'école élémentaire Le Parc (ALSH compris) a été le site pilote du projet au cours de l'année 2018/2019. Le projet a été dupliqué à 4 écoles en 2019/2020 puis 3 écoles en 2020/2021, et enfin, aux 5 dernières écoles à partir de 2021

Données quantitatives

13 offices de restauration (tous) mobilisés sur le projet dès la rentrée 2021.
2,6 tonnes de biodéchets collectés pour le site du Parc entre le 1^{er} janvier et le 30 juin 2019 ce qui a permis de distribuer 780 kg de compost et d'éviter l'émission de 1053 kg de CO2 (l'équivalent de 6000 km avec une voiture diesel)
16 tonnes de biodéchets collectés sur les offices de restauration mobilisés la période du 1^{er}/01/2021 au 30/06/2021

Perspectives

Développer la thématique de l'alimentation sur d'autres axes complémentaires (santé, bien être, activité physique)

Avancer sur la mise en place d'un circuit de redistribution des repas non consommés (frigos solidaires, lien avec le relai des solidarités)

Etude sur la reproductivité de la démarche ou de certains axes dans les écoles maternelles

Complémentarité et transversalité des acteurs Fort Moyen Faible

Impact de la crise sanitaire COVID-19 Fort Faible

Evaluation générale / conclusion / état du projet

Projet abouti avec des résultats mesurables qui a donné lieu à d'autres actions qui seront pérennisées dans le PEDT 2021-2024. Participation active des enfants et de l'ensemble des équipes (Cheffes d'équipe entretien restauration, animateurs, service support.) de terrain

Thématique et sous-thématique Education à la Citoyenneté
Ambition éducative concernée <input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/> 4 <input checked="" type="checkbox"/> 5
Public cible Enfance
Acteurs . équipes enseignantes et périscolaires (secteur enfance) des écoles élémentaires de la Ville, Direction de la cohésion sociale et territoriale

Description globale du projet

L'ambition du Conseil Municipal des Enfants (CME) est d'éduquer à la citoyenneté en faisant vivre et découvrir aux enfants les principes civiques et démocratiques de la République. En octobre 2018, 15 écoles élémentaires ont participé à l'élection de 30 binômes garçon/fille élu pour un mandat de deux ans, 97 listes de deux candidats ont été présentées.

Monseigneur Alain CHARRIER, adjoint délégué à la Démocratie Participative a suivi et participé aux différentes séances de ce CME.

Pour la première année de mandat, 2018/2019, différents sujets ont été abordés, à savoir : « Mérignac 2050 imaginons l'alimentation, les transports, l'habitat de demain », « le jardin idéal, la cour d'école idéale », présentation et échange avec le Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU).

Pour la seconde année de mandat, 2019/2020, la thématique de l'eau a été la ligne directrice. Ainsi, les enfants élus du CME ont pu visiter la Maison de l'Eau de Bordeaux, le château d'eau du Rouquet et un forage dans le centre-ville de Mérignac. Ces découvertes leur ont permis de faire émerger une campagne de sensibilisation aux écogestes.

L'ensemble des comptes-rendus et articles sur ces différentes séances sont consultables sur le site internet de la ville (merignac.com – rubrique Découvrir, Mairie, Conseil Municipal des Enfants).

Une enquête a été réalisée à l'issue du mandat (septembre 2020), auprès de 18 enfants élus (9 filles et 9 garçons de 9 à 11 ans) les autres n'ayant pas répondu au questionnaire. Il en ressort que 65% des enfants interrogés ont eu l'occasion de parler de leur rôle et du CME au sein de l'école. Ces mêmes enfants considèrent en majorité avoir pour rôle de porter la parole des élèves de l'école et de les représenter au sein du Conseil Municipal de la Ville.

Points forts	Points faibles
Engagement et investissement du groupe d'enfants Force des partenariats internes et externes (ex Maison de l'eau) Campagne écogestes finalité concrète et visibilité externe du CME	. Moyens internes pour le CME Quid de l'intégration de l'avis du CME sur les politiques publiques ? L'implication et l'engagement du groupe d'enfants peut varier selon les mandats Contexte COVID sur la fin de la deuxième année de mandature

Axes d'amélioration

. Élections davantage d'appropriation par le corps enseignant, amélioration de l'organisation, éviter le vote des CP en début d'année (car trop jeune)
Travailler davantage l'objectif pédagogique de prise de décision en commun
Rôle de chacun à définir davantage dans le cadre des cérémonies officielles

Perspectives CME deuxième génération !

Nouveau mandat politique – proximité et démocratie participative

Lien avec l'organisation du « budget participatif »

Un portage par la Direction Educatrice et de la Famille

Davantage de regard et d'avis sur les projets municipaux

Complémentarité et transversalité des acteurs impliqués A B C

Impact de la crise sanitaire COVID-19 Fort Faible Non existant

Evaluation générale / conclusion / état du projet

Un poste dédié a été créé en septembre 2020 au sein de la DAEF pour favoriser l'organisation, la coordination et le suivi du CME. Des élections auront lieu à la rentrée 2021 pour une nouvelle mandature !

Thématique et sous-thématique Education à la citoyenneté
Ambition éducative concernée <input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/> 4 <input checked="" type="checkbox"/> 5
Public cible Jeunesse, parents
Acteurs Animateurs BIJ, animateurs de l'espace Jeunes municipal, animateurs des maisons de quartier, les médiateurs sociaux municipaux, les éducateurs du PRADO Prévention, les services académiques, la Police Municipale, Maison départementale de la santé, AMSRA, France Addiction,

Description globale du projet

Le Bureau Info Jeunes (BIJ) est un lieu d'accueil, d'échanges, de conseil, d'information et d'accompagnement des jeunes Mégnacais âgés de 11 à 30 ans et situé au sein de la médiathèque de la ville

L'équipe du BIJ organise chaque année différentes interventions et actions en milieu scolaire comme par exemple des permanences d'informations au sein des lycées

Lors des actions au sein des établissements les thématiques suivantes peuvent être abordées, (selon les années et les niveaux) :

- Prévention des incivilités, discriminations et citoyenneté (6^{ème}, 5^{ème})
- Sécurité routière (4^{ème}, 3^{ème}, lycéens)
- Education à l'image et aux médias, fake news (5^{ème}, 4^{ème})
- Conduites addictives – tabac, drogues, alcool (5^{ème} et 3^{ème})
- Alimentation (6^{ème})
- Programme « Cet autre que moi » éducation sexuelle et affective, violences ordinaires (5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème})
- Harcèlement (6^{ème})
- Santé via le « Forum santé » (tous – collège et lycée), le Mois sans tabac (lycée), la prévention SIDA (lycée)
- Europe

Des bilans et évaluations sont rédigés après la réalisation des actions

Points forts	Points faibles
<p>Travail multi-partenarial, Multiplicité des supports et techniques d'animation (vidéos, chanson, débat mouvant,),</p> <p>Intervention milieu scolaire auprès de tous les niveaux ce qui permet de voir les jeunes tout au long de leur scolarité ;</p> <p>Sujets abordés sont d'actualité et touchent tous les jeunes ,</p> <p>Contribue à garantir une sécurité affective aux jeunes touchés personnellement par les sujets, voire même permet de les orienter vers des professionnels adaptés le cas échéant</p>	<p>Support vidéo assez vieux renouvelé en 2021 ,</p> <p>Coordination partenariale parfois difficile pour mobiliser les acteurs ,</p> <p>Difficulté à convaincre les établissements scolaires de la mise en place de certaines actions</p>

Axes d'amélioration

Formation des partenaires aux outils utilisés pour faciliter la coordination partenariale ,

Présentation des actions en début d'année aux équipes éducatives et identifications d'adultes-relais au sein des collèges ,

Formation du personnel en interne pour intervention en binôme

Perspectives

Nouveau programme « En visage » mis en place en juin 2021 ,

Développer ces actions sur l'ensemble des collèges de la Ville ,

Développer l'axe d'accompagnement à la parentalité, en lien avec les maisons de quartiers

Complémentarité et transversalité des acteurs : Fort Moyen Faible

Evaluation générale / conclusion / état du projet .

Les interventions en milieu scolaire s'effectuent tout au long de l'année et sont une source d'information et de prévention essentielle pour les jeunes Les actions répondent aux problématiques actuelles et sont construites à partir des demandes émanant des établissements. Aller vers le jeune directement dans son établissement ou aux abords de celui-ci permet également de faire connaître le Bureau Info Jeunes et avoir un premier contact qui permette peut-être au jeune de se déplacer ensuite au BIJ

Thématique et sous-thématique Citoyenneté**Ambition éducative concernée** 1 2 3 4 5

Public cible enfance, jeunesse, famille, parents, professionnels - grand public
Acteurs service jeunesse, service communication, Centre Europe Direct – CRIJ Bordeaux, Contrôle-Z Nouvelle Aquitaine, Maison de l'Europe Bordeaux Aquitaine (MEBA), Pistes Solidaires, Cool'eurs du monde, Lycée Marcel Dassault
Partenariats européens ville de Prato, Italie, ville de Cuenca, Espagne, association Sztukater, Pologne, Entreprise Enoa Linguistics, Roumanie, Ville de Sliven, Bulgarie, association Arco, Allemagne, association Cultural En Construcción, Espagne

Description globale du projet

Dans une société divisée par les différences, où l'Europe est perçue comme éloignée du quotidien des citoyens, le rapprochement des populations via des actions concrètes est un réel vecteur de tolérance, de compréhension mutuelle et d'appartenance à l'Europe.

Le Bureau Info Jeunes encourage la citoyenneté active, l'inclusion sociale et la responsabilisation des jeunes. Le pôle Europe – International de sa structure est un moyen d'informer les jeunes sur les possibilités de s'engager à l'étranger ou de vivre une expérience de mobilité. Ce service participe à différents dispositifs que sont

- Le réseau des opérateurs « So Mobilité Nouvelle - Aquitaine »,
- Le réseau d'information sur la mobilité internationale Eurodesk (regroupement de plus de 1000 structures dans toute l'Europe),
- L'accueil de volontaires européens et des interventions ponctuelles (dans les écoles, collèges, lycées) avec le programme « Corps Européen de Solidarité »,
- Les échanges de jeunes « Erasmus + » qui permet la réunion de jeunes de plusieurs pays autour d'une thématique,
- Les événements européens comme les « Erasmus Days » (chaque année en octobre depuis 2017)

Points forts	Points faibles
Travail multi-partenarial ; Expérience humaine intense pour les organisateurs et animateurs mise en question des pratiques, des visions et adaptabilité , Pour les participants <ul style="list-style-type: none"> - Acquisition des compétences sociales, ouverture à la solidarité et à la citoyenneté européenne/Internationale , - Acquisition de compétences techniques selon les thèmes proposés (artistiques, linguistiques, . .) 	Gestion des fonds européens non autonome du fait du statut de collectivité , Travail chronophage de mise en place de partenariats et gestion

Axes d'amélioration

Meilleure communication entre les acteurs du territoire ,
 Mobiliser davantage de personnel pour les temps forts

Perspectives

Développer des actions d'éducation à la solidarité et à la citoyenneté européenne et internationale dans plusieurs établissements ,
 Renforcer les partenariats nationaux et internationaux existants

Complémentarité et transversalité des acteurs Fort Moyen Faible

Impact de la crise sanitaire COVID-19 Fort Faible Non existant

Evaluation générale / conclusion / état du projet

Ces actions ont permis d'aborder la citoyenneté européenne à partir d'outils ludiques et de projets concrets. L'évaluation qualitative de ces actions (bilans, interviews, enquêtes) montrent une meilleure connaissance de l'Europe, des différentes cultures, un esprit d'ouverture et intérêt pour réitérer les actions. Ces actions ont vocation à perdurer.

Thématique et sous-thématique Citoyenneté et écocitoyenneté
Ambition éducative concernée <input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/> 4 <input checked="" type="checkbox"/> 5
Public cible Enfance et jeunesse,
Acteurs Espace jeunes, maisons de quartiers, associations de réemploi et caritatives

Description globale du projet

Sur les 5 millions de tonnes mises sur le marché, près de 4 millions de tonnes de textiles, neufs ou usagés, sont jetés en Europe chaque année, sachant que le secteur de l'habillement est au deuxième rang mondial en termes d'impact sur l'environnement

Nous évoluons dans une société où ces notions de respect de l'environnement et de zéro déchet est primordial. Cet espace vise à rassembler des valeurs et un plan d'action créatif en plein cœur de ces problématiques actuelles

Le projet consiste à proposer un espace de gratuité, permettant aux Mérignacais de donner et recevoir gratuitement des vêtements, tout en ayant à disposition un espace d'atelier de customisation (personnalisation) complet pour apporter une dimension créative et donner une seconde vie à ces vêtements, amenant ainsi une nouvelle dynamique de réemploi

Des ateliers fixes et ambulants dans des structures sociales et jeunesse se réaliseront afin de faire vivre le projet sous une dimension de partage et de créativité (exemples : centres de loisirs, écoles, maison de retraite, ateliers familiaux,) Le travail en étroite collaboration avec des associations de recyclage est prévu pour redistribuer au travers d'une nouvelle branche, des articles que les associations jettent par manque de place ou à cause d'un mauvais état, que l'atelier peut lui réparer et personnaliser grâce à la création

Points forts	Points faibles
<ul style="list-style-type: none"> Favoriser le réemploi et limiter les déchets textiles Créer du lien social Permettre à des jeunes de s'habiller gratuitement Friperie située dans l'espace jeune de la ville ce qui favorise le passage des jeunes et leur mobilisation Atelier de customisation proposé dans les maisons de quartiers, l'espace jeunes, l'espace pré-ados, les écoles donc c'est accessible à un grand nombre de jeunes différents 	<ul style="list-style-type: none"> Friperie située dans l'espace jeune de la ville ce qui implique la présence d'un animateur de l'espace jeune

Données quantitatives : une centaine de jeunes touchés de 8 à 30 ans environ, 10 ouvertures de la fripe et 5 ateliers Hors les murs (MJC Centre-ville et Centre social de Beutre)

Axes d'amélioration ouverture d'un local dédié permettant davantage d'autonomisation des jeunes autour du projet

Perspectives

Gagner de la visibilité pour qu'un plus grand nombre de jeunes ait recours à la friperie
 Multiplier les ateliers de customisation pour faire évoluer les mentalités en termes de réemploi et sensibiliser à cette approche

Complémentarité et transversalité des acteurs Fort Moyen Faible

Impact de la crise sanitaire COVID-19 Fort Faible Non existant (retard d'ouverture, jauge de fréquentation)

Evaluation générale / conclusion / état du projet

La Friperie solidaire, ouverte tous les mercredis après-midi a regroupé une tranche d'âge entre 8 et 40 ans et mobilisé l'intérêt des jeunes dans une démarche écologique et créative. Les différents protagonistes espèrent disposer des moyens nécessaires pour développer ce projet plus avant au cours de la période 2021/2024 !

Thématique	et	sous-thématique	Citoyenneté
Ambition éducative concernée	<input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/> 4 <input checked="" type="checkbox"/> 5		
Public cible	Enfance, professionnels, parents		
Acteurs	Equipes enseignantes et périscolaires des écoles de la ville, Relais des Solidarités, associations caritatives		

Description globale du projet

Depuis 2014, certains accueils périscolaires participent à une démarche de troc solidaire en partenariat avec le Relais des Solidarités, les associations hébergées (Secours populaire, Croix Rouge) ou autres associations caritatives

Le projet a permis de sensibiliser les enfants à la solidarité et aux formes qu'elle peut prendre

Le projet s'est adressé

- Pour les actions de sensibilisations aux enfants CP à CM2
- Pour les réalisations manuelles, les enfants de CP à CM2

Ces actions se sont déroulées sur différents temps d'accueil (pause méridienne, APS)

Plusieurs temps se sont déroulés

- Organisation de soirées ou après-midi festives
- Visites du relais des solidarités, rencontre avec les bénévoles ont permis aux enfants de mieux comprendre le sens du partage, la notion de solidarité, développer la responsabilité et l'éveil à la citoyenneté ,
- Des ateliers inter-écoles (débats mouvant, sensibilisations, etc)

Des discussions ont eu lieu auprès des enfants aux autres temps périscolaires, la solidarité était au cœur des échanges.

Points forts	Points faibles
Sensibilisation forte autour des valeurs solidaires, Projet valorisant et fédérateur pour les enfants qui sont acteurs à part entière de l'organisation, Projet multi-partenarial et intergénérationnel, Moment de partage de familles/enfants/professionnels de l'animation	Difficulté à organiser une entière complémentarité entre les acteurs faute de temps de concertation (emplois du temps incompatibles),

Données quantitatives Depuis 2014 1000 enfants mobilisés, 3000 objets fabriqués, plus de 10 000 objets et livres récoltés

Axes d'amélioration

Améliorer la concertation entre les acteurs

Perspectives

Travail des enfants sur le process logistique de leurs actions (récolte, réparation, suivi des jouets

Fédérer davantage en transversalité

Transposer ce type de projet sur davantage d'écoles voire à l'ensemble des écoles

Complémentarité et transversalité des acteurs impliqués A B C

Impact de la crise sanitaire COVID-19 Fort Faible Non existant

Evaluation générale / conclusion / état du projet

La crise sanitaire est venue impacter la mise en œuvre de ce projet et son déploiement en transversalité sur plus d'écoles qu'originellement et le partenariat avec les associations impliquées L'ambition est de pouvoir re-déployer ce projet et le développer au cours de la période 2021/2024

Thématique et sous-thématique Education de l'enfant et du jeune dans sa globalité et tout au long de son parcours – Soutien à la parentalité

Ambition éducative concernée 1 2 3 4 5

Public cible Familles, professionnels

Acteurs G10, Conseil Départemental services de l'Education Nationale, service éducation de la Ville

Description globale du projet

Journée de la Famille

Cet événement est organisé initialement tous les deux ans (en alternance avec la Fête de la petite-enfance) par les associations d'animation de Mérygnac depuis 2016 en partenariat avec les acteurs pré-cités

Trois éditions ont eu lieu en 2016, 2017 et 2019

Durant cette semaine les associations d'animation et la Ville proposent des temps d'animation, d'échanges, de portes ouvertes et une information sur l'ensemble des quartiers de la Ville

Cet événement est coconstruit avec les familles et les maisons de quartier via des temps conviviaux de construction du projet, selon les besoins repérés par les familles et les professionnels

La période de crise sanitaire au cours des années 2020 et 2021 a fortement impacté la réalisation de cet événement. Toutefois, il est envisagé cet événement en octobre 2022 (cf fiche action dédié dans le plan d'action).

« Cafés pro »

Ces temps de rencontres, interprofessionnelles et interinstitutionnelles, construits en collaboration entre l'Education Nationale, le Département, le G10 et la mission parentalité de la Ville, réunissent l'ensemble des acteurs œuvrant dans le champ de la parentalité sur des sujets communs, afin de favoriser les échanges, l'interconnaissance et le partage de pratiques au bénéfice de l'accompagnement des familles

Les « cafés pro », après un temps de pause dû à la crise sanitaire, sont de nouveau proposés, à raison de 3 à 4 temps forts annuels

Points forts	Points faibles
Projets transversaux mobilisant un large panel d'acteurs institutionnels et associatifs Régularité des rencontres Rencontres inter-institutionnelles - Meilleure connaissance des acteurs et rôle de chacun, - Meilleure compréhension des contraintes et enjeux de chacun, - Orientation facilitée	Crise sanitaire suspension des actions en 2020 et 2021

Axes d'amélioration

Faire un bilan écrit et partenarial de l'évènement mis en place.

Perspectives

Prochaine « Journée de la famille » en projet pour octobre 2022

Prochain « café pro » prévu en novembre 2021

Complémentarité et transversalité des acteurs : Fort Moyen Faible

Impact de la crise sanitaire COVID-19 Fort Faible Non existant

Evaluation générale / conclusion / état du projet

Ce type d'évènement est fédérateur, à la fois pour les parents, famille et pour les professionnels

Après la crise sanitaire traversée, cet évènement n'en sera certainement que plus fédérateur encore et, on l'espère, apprécié du grand public !

Thématique et sous-thématique Education de l'enfant et du jeune dans sa globalité et tout au long de son parcours – Soutien à la parentalité

Ambition éducative concernée 1 2 3 4 5

Public cible Petite-enfance, enfance, jeunesse, parents, grands-parents, professionnels

Acteurs équipe de la ludothèque de la ville

Description globale du projet

Tout-public, temps enfants/parents 0-5 ans, accueil assistantes maternelles, crèches, TAP, ALSH, structures scolaires, spécialisées, etc.

Les temps spécifiques à la petite enfance (temps enfants/parents 0-5 ans, accueil assistantes maternelles, crèches) permettent d'avoir un lien privilégié avec les enfants, les parents et les professionnels afin d'apporter un cadre et une écoute propice à l'échange, la rencontre, la socialisation, l'accès à la culture ludique, au renforcement des relations enfants-parents, etc. Les échanges entre les parents, les professionnelles de la petite enfance sont également des moments importants dans le soutien à la parentalité et à l'éducation. Les accueils tout-public permettent plus généralement d'avoir du temps sans contraintes extérieures, au profit de la relation intrafamiliale et/ou intergénérationnelle, dans un cadre protecteur et bienveillant

Points forts	Points faibles
<ul style="list-style-type: none"> . Lieu propice pour favoriser le soutien à la parentalité, Lieu ressource tant pour les familles que pour les professionnels, . Deux professionnels compétents et expérimentés 	<p>Fortes fréquentation ponctuelle qui peut amener des difficultés de gestion</p>

Données quantitatives En 6 mois d'ouverture (septembre 2019 à mi-mars 2020), plus de 11 000 personnes ont été accueillies à travers différents types d'accueil

Axe d'amélioration réguler la fréquentation

Perspectives

Reconduire les différents temps d'accueil,

Développer des projets d'accueil pour les établissements scolaires et spécialisés

Complémentarité et transversalité des acteurs Fort Moyen Faible

Impact de la crise sanitaire COVID-19 Fort Faible Non existant

<p>Thématique et sous-thématique . Education de l'enfant et du jeune dans sa globalité et tout au long de son parcours – Soutien à la parentalité</p> <p>Ambition éducative concernée <input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input checked="" type="checkbox"/> 4 <input type="checkbox"/> 5</p> <p>Public cible · Petite-enfance, parents</p> <p>Acteurs · Equipe des accueillants du Lieu d'Accueil Enfants Parents, maison de la Petite-enfance (MPE) Simone Veil</p>

Description globale du projet

La maison de la petite-enfance a ouvert sur le territoire Méridanais en 2018. Ce lieu est ouvert à la parentalité/aux parents et dispose d'un lieu d'accueil enfants/parents (LAEP) déployé en son sein et également sur le site d'Arlac

Ce lieu d'accueil est ouvert à raison de deux matinées par semaine les mercredi et vendredi à la Maison de la petite enfance et un après-midi sur le site d'Arlac. Les parents y sont accueillis de manière anonyme et gratuite pour se rencontrer et rencontrer des professionnels de la petite-enfance

Points forts	Points faibles
<p>La Maison de la Petite-enfance site agréable, central facile d'accès en transport, bon retour des familles , Les orientations partenariales en interne de la part de la Protection Maternelle Infantile (PMI) , Mixité des accueillants , Libre, gratuit, anonyme, neutre , Forte demande des familles</p>	<p>Limité à un déploiement sur deux quartiers et manque de visibilité sur les besoins dans l'ensemble des quartiers , Impact de la crise sanitaire</p>

Données quantitatives Moyenne de fréquentation de 8 adultes et 10 enfants par séance

Axes d'amélioration

Etude sur les quartiers d'Arlac, du Burck et des Eyquems pour évaluer les besoins réels des parents d'enfance de 0 à 6 ans dans ce secteur

Perspectives

Développement de ce type d'accueil des parents/familles qui fonctionne et pour lequel la demande est forte (cf fiche action dédiée)

Complémentarité et transversalité des acteurs impliqués A B C

Impact de la crise sanitaire COVID-19 Fort Faible Non existant

Evaluation générale / conclusion / état du projet

Le lieu d'accueil enfants/parents semble répondre à un besoin des familles d'avoir un lieu de rassemblement et d'écoute neutre et anonyme

La Maison de la petite-enfance est vouée à développer ce type d'actions et à faire perdurer ce dispositif voire le développer davantage

Thématique et sous-thématique Education de l'enfant et du jeune dans sa globalité et tout au long de son parcours, Transition inter-âge de l'enfant et du jeune
Ambition éducative concernée 1 2 3 4 5

Public cible Petite-enfance, parents/familles
Acteurs . Crèche « Couleurs de mon enfance » de Mérignac, accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) du Burck, centre Social du Burck, parents et équipe enseignante de l'école maternelle du Burck, Caisse d'allocation familiale de la Gironde (CAF 33)

Description globale du projet.

La crèche Couleurs de mon Enfance est située dans le quartier du Burck (quartier identifié « en veille » dans le contrat de ville) Des enfants qui ont l'âge requis pour entrer en petite section de maternelle, ne sont pas prêts pour y rester des journées entières Un partenariat entre la crèche et l'école permet d'accueillir ces enfants en demi-journée à l'école

Les objectifs de ce projet sont les suivants

- Apporter une réponse adaptée aux enfants de 3 ans présentant des spécificités,
- Faciliter l'adaptation des enfants aux exigences de l'école, en permettant aux enfants de revenir à la crèche l'après-midi
- Amener les familles vers une première approche d'un accueil collectif petite enfance, en développant des places « découverte » le matin

Concrètement, le projet permet de créer des places « passerelles » l'après-midi, pour les enfants de 3 ans dont les capacités ne permettent d'aller à l'école que le matin et de mettre à disposition des familles des places « découverte » le matin, pour les enfants en simplifiant les démarches et en permettant l'immédiateté de la réponse Aussi, chaque famille identifiée selon des critères et modalités précises peut se voir attribuer une place pour une durée déterminée

Points forts	Points faibles
Qualité de la prise en charge des enfants présentant une difficulté d'adaptation à l'école maternelle , Appui à la parentalité , Proximité et lien de confiance avec les familles concernées Complémentarité des acteurs lorsque le partenariat est bien en place , Soutien financier de la CAF	Difficulté rencontrée parfois dans le partenariat lorsque les professionnels changent (re explication du projet) ; Fragilité des familles qui ne se saisissent pas toujours du dispositif

Données quantitatives 5 (4 à 6 mi-temps pour les places passerelles – 2 à 4 pour les places découvertes)

Axes d'amélioration mieux couvrir les besoins des familles en allant à leur rencontre et une meilleure occupation de ces places

Perspectives Poursuite des places passerelles et des places découvertes à la crèche

Complémentarité et transversalité des acteurs impliqués A B C

Impact de la crise sanitaire COVID-19 Fort Faible Non existant

Evaluation générale / conclusion / état du projet

Le projet permet à la fois à des enfants de 3 ans de prendre un temps suffisant (jusqu'à 2 ans s'il le faut) pour s'adapter au milieu scolaire en les amenant en douceur vers une journée continue à l'école, et aux familles éloignées des modes d'accueil de pouvoir bénéficier d'une place en accueil collectif à temps partiel pour leurs enfants

<p>Thématique et sous-thématique : Education de l'enfant et du jeune dans sa globalité et tout au long de son parcours, Transition inter-âge de l'enfant et du jeune</p> <p>Ambition éducative concernée : <input checked="" type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/> 4 <input type="checkbox"/> 5</p> <p>Public cible : CM2, 6^{ème}, 5^{ème} – 10/12 ans – pré-adolescents</p> <p>Acteurs : DAEF – services enfance et jeunesse, associations d'animation (G10)</p>

Description globale du projet

Ce projet passerelle a vu le jour en juillet 2017, émanant d'un diagnostic qui indiquait

- Que les CM2 ne trouvaient pas totalement leur place dans les ALSH
- Proposer aux familles une structure fermée ALSH spécifique Pré-ados
- Faire le lien avec les structures Jeunesse de la ville et les associations G10

L'idée était donc de proposer aux jeunes des accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) de venir sur une structure adaptée à leur âge, en proposant une structure dont l'encadrement, le fonctionnement et la tarification étaient identiques aux ALSH

Une deuxième cible était les jeunes collégiens qui ne fréquentent pas les structures jeunesses

Depuis les vacances de novembre 2020, cet espace est désormais ouvert durant toutes les périodes de vacances scolaires et est encadré par une équipe d'animation de la ville. Une centaine de familles ont été concernées par cet accueil au cours de l'été 2021

Points forts	Points faibles
<p>Création et pérennisation d'un espace dédié à cette tranche d'âge</p> <p>Répondre à une demande des familles avec un fonctionnement à la journée et un encadrement ALSH</p> <p>Locaux dédiés</p>	<p>Formation et accompagnement des équipes</p> <p>L'implication et l'engagement du groupe d'enfants pour une meilleure co construction du projet</p> <p>Faire une étude de la fréquentation</p>

Données quantitatives nombre de jeunes touchés / fréquentation du lieu

Axes d'amélioration modalités de réservation via le portail famille

Perspectives Avoir un lieu identifié sur le long terme et des objectifs partagés par tous dont lien avec le service jeunesse et associatif

Complémentarité et transversalité des acteurs : Fort Moyen Faible

Impact de la crise sanitaire COVID-19 : Fort Faible Non existant

Evaluation générale / conclusion / état du projet :

Projet qui représente une utilité pour les usagers et qui doit continuer son évolution en répondant aux besoins du public et des objectifs visés

Thématique et sous-thématique	Education de l'enfant dans sa globalité et tout au long de son parcours, parcours éducatifs
Ambition éducative concernée	<input checked="" type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/> 4 <input type="checkbox"/> 5
Public cible	Enfance - élémentaire
Acteurs	équipe périscolaire de l'école Marcelin Berthelot (animateurs et coordinateurs)

Description globale du projet.

Le projet pédagogique est un document spécifique aux caractéristiques de chaque accueil collectif de mineur (ACM) et traduit l'engagement d'une équipe pédagogique dans un temps et un cadre donné. Pour les ACM méridionaux, ce projet formalise notamment leur engagement pour la défense des valeurs telles que la liberté de l'enfant, le droit à la parole, le respect des différences et le loisir dans le développement de l'enfant. L'école Marcelin Berthelot est située dans le quartier d'Arlac, comptant 8500 habitants. Dans le cadre de son accueil périscolaire, l'intention éducative priorisée par l'équipe d'animation est d'outiller l'enfant afin de lui permettre de se construire collectivement en prenant en compte ses spécificités. Pour ce faire, l'équipe œuvre pour développer des valeurs de vivre-ensemble et de citoyenneté à partir de plusieurs axes de travail

- La sensibilisation aux valeurs de respect, d'entraide, de solidarité, de différence, à l'environnement
- Le développement de chaque enfant au sein d'un collectif, le travail de l'autonomie afin de rendre l'enfant acteur de son parcours,
- Développer un partenariat complémentaire de quartier afin de créer de la lisibilité pour les habitants et de la cohérence éducative entre les différents professionnels,
- Développer des outils de communication adaptés permettant une meilleure connaissance du quartier à tous les niveaux (parents, partenariats entre acteurs éducatifs, valorisation du travail des professionnels)

Points forts	Points faibles
Bonne organisation interne autour des projets engagés menés via un retropianing clair de ceux-ci au sein même du projet pédagogique, Portage de projets forts tels que le troc solidaire (cf fiche dédiée), des actions passerelles, etc équipe pro-active, Valorisation des projets construits et coconstruits, Temps forts réguliers à destination des enfants et familles (« faisons connaissance », carnaval,) projets fédérateurs	Pluralité des acteurs éducatifs difficile de trouver des temps de co-construction en transversalité ; . Mise en œuvre d'un projet pédagogique est variable car tient beaucoup en l'implication des personnes et en leur volonté, Fort turn-over de l'équipe et des partenaires, Difficulté à accompagner les familles et enfant porteur de handicap ou de spécificité peu adaptées à la vie en collectivité, .Manque d'espace (locaux) et travaux récurrents

Données quantitatives 2 coordinateurs périscolaires ayant 6 à 8h de temps administratifs et une réunions hebdomadaire service Enfance, 21 animateurs, 400 enfants scolarisés, 2 réunions partenariales par cycle pour les projets transversaux, 2 réunions équipe hebdomadaire, 1 journée équipe de pré-rentree

Axes d'amélioration Corédaction le projet pédagogique

Perspectives .

Gazette du périscolaire « Le petit Marcelin » ,
Réfléchir à l'élargissement des temps de travail équipes pour l'élaboration du projet pédagogique ,
Fin des travaux de l'école pour la rentrée de septembre 2022 ,
Former davantage les équipes aux publics en situation de handicap ou à spécificités

Complémentarité et transversalité des acteurs impliqués A B C

Impact de la crise sanitaire COVID-19 Fort Faible Non exista

Evaluation générale / conclusion / état du projet .

L'accueil périscolaire et extrascolaire a été fortement impacté par la crise sanitaire
L'enjeu aujourd'hui est de rassembler et de reconstruire une dynamique pédagogique autour du vivre-ensemble

Points forts	Points faibles
<ul style="list-style-type: none"> . Investissement important des enseignants et éducateurs . Pratiques sportives diversifiées . Partenariat autour du rugby fauteuil et du handicap de manière générale. 	<ul style="list-style-type: none"> . Absence de rencontres entre les enfants . Types d'activités limité compte-tenu du contexte sanitaire . Moyens humains limités

Thématique et sous-thématique : Education de l'enfant et du jeune dans sa globalité et tout au long de son parcours, parcours éducatifs

Ambition éducative concernée : 1 2 3 4 5

Public cible : Scolaires d'âge élémentaire

Acteurs : Enseignants/ IEN/ Educateurs sportifs de la Ville

Description globale du projet :

La semaine olympique et paralympique avait pour but de faire découvrir l'olympisme, l'intérêt de l'activité physique et de l'interdisciplinarité au sein des écoles de la Ville.

Cette action a été menée par le prisme de la lutte contre la sédentarité et de la santé en proposant des activités physiques et des défis aux enfants des écoles élémentaires de la Ville de Mérygnac.

Des activités quotidiennes ont été mises en place par les éducateurs sportifs de la Ville dans le cadre scolaire : orientation/ athlé/ biathlon et challenge collaboratif de la plus longue distance à échelle des écoles de la Ville.

Les 14 écoles élémentaires publiques ont participé à ce projet mettant en avant l'acculturation à la pratique sportive ainsi que l'importance de l'activité sportive pour la santé.

Dans le cadre de ce projet, des responsables périscolaires ont participé grâce à la construction de décorations ou de panneaux d'affichages valorisant l'action et l'interdisciplinarité a été effectuée par les enseignants.

Données quantitatives : 4862 kilomètres effectués lors du challenge, 1527 élèves participants.

Axes d'amélioration :

- . Intervention de plus de sporti.f.ve.s de haut niveau et médaillés olympiques à l'occasion de cette semaine,
- . Sensibiliser au handicap dans davantage voire les écoles à l'occasion de cette semaine
- . Développer plus encore le partenariat interne / externe

Perspectives :

- . Développer l'action à davantage de classes/écoles,
- . Organiser des rencontres interclasse autour de la thématique.

Complémentarité et transversalité des acteurs : Fort Moyen Faible

Impact de la crise sanitaire COVID-19 : Fort Faible Non existant

Evaluation générale / conclusion / état du projet :

L'adhésion et l'investissement des écoles est un point satisfaisant de cette semaine. Un contexte sanitaire plus favorable devrait permettre la mise en place d'actions permettant la rencontre entre les enfants de plusieurs écoles

Thématique et sous-thématique : Education de l'enfant et du jeune dans sa globalité et tout au long de son parcours, parcours éducatifs

Ambition éducative concernée : 1 2 3 4 5

Public cible : 6/12 ans

Acteurs : Educateurs sportifs de la Ville

Description globale du projet :

L'accueil des enfants et la proposition d'activités permettant leur développement physique et éducatif durant les vacances scolaires se traduit au sein de la direction par l'organisation de stages sportifs se déroulant pendant les vacances de février, avril, toussaint ainsi que durant 3 semaines de l'été.

Ces stages sportifs permettent aux enfants d'apprendre à nager, à faire du vélo, mais également de découvrir une multitude d'activités différentes proposées par les éducateurs de la Ville et pouvant être pratiquées en associations sportives.

Durant l'été, la priorité est donnée à la découverte de sites et de pratiques organisées sur les sites remarquables de Gironde avec des activités de pleine nature comme le surf, la voile, la randonnée...

Durant ces stages, les enfants sont accueillis de 8h à 18h et encadrés selon les conditions relevant des accueils collectifs de mineurs.

Points forts	Points faibles
<ul style="list-style-type: none"> . Forte adhésion des habitants avec des stages toujours pleins . Activités proposées appréciées . Partenariats organisés avec des associations locales 	<ul style="list-style-type: none"> . Absentéisme important

Données quantitatives : 360 enfants participent aux activités, 450 heures d'encadrement

Axes d'amélioration :

- . Augmentation de la capacité d'accueil
- . Assiduité à améliorer pour bénéficier pleinement des bienfaits des stages sportifs.

Perspectives :

- . Investissement des partenaires associatifs dans les actions.

Complémentarité et transversalité des acteurs : Fort Moyen Faible

Impact de la crise sanitaire COVID-19 : Fort Faible Non existant

Evaluation générale / conclusion / état du projet :

Action de qualité répondant à une forte demande des usagers. Le développement des partenariats associatifs et l'augmentation du nombre d'enfants reçus seraient en adéquation avec les besoins actuels.

Thématique et sous-thématique Education de l'enfant et du jeune dans sa globalité et tout au long de son parcours, parcours éducatifs
Ambition éducative concernée <input checked="" type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 <input checked="" type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/> 4 <input type="checkbox"/> 5
Public cible Familles
Acteurs Educateurs sportifs de la Ville

Description globale du projet.

La Ville de Mérignac, dans le cadre de son programme d'animations sportives annuel a mis en place différentes actions visant à valoriser la pratique sportive du plus grand nombre, favoriser le lien social et lutter contre la sédentarité

Deux journées sport nature ont été organisées au bois du Burck ainsi que la projection de deux matchs internationaux (coupe du monde de football féminin et coupe du monde de rugby) et des animations sportives de proximité dans les sites en accès libres et de pleine nature. Au total, 25 évènements ont eu lieu et ont été organisés par la direction des sports durant l'année 2019.

Les journées Sport-Nature touchent un public familial et permettent aux habitants de s'approprier les sites et espaces naturels de la Ville tout en faisant l'acquisition des bons usages pour pratiquer dans le respect de l'environnement. Les activités proposées sont le tir à l'arc, le disc golf, l'escalade et le grimpeur, l'orientation, le VTT.

A l'occasion d'octobre rose, un challenge sportif avec une boucle est mis en place, l'objectif étant de faire le plus de kilomètres possibles de manière coopérative afin de faire gagner de l'argent permettant de lutter contre le cancer.

Points forts	Points faibles
<p>Fort participation des habitants avec une journée record (1200 personnes),</p> <p>Programme d'activités varié et en bonne adéquation avec le site d'accueil</p>	<p>Moyens humains limités et annualisation ne permettant pas de mettre en place autant d'actions que souhaitées,</p> <p>Budget restreint,</p> <p>Faible participation des associations de la Ville à ce programme,</p>

Données quantitatives : 2850 participants au programme, 8 animations sportives annuelles, 2000 mineurs participants, 1200 participants sur la journée de mai 2019

Axes d'amélioration

Meilleure transversalité sur la programmation avec les autres directions de la Ville, Davantage de partenariat

Perspectives

Développer le nombre de journées de ce type,

Complémentarité et transversalité des acteurs Fort Moyen Faible

Impact de la crise sanitaire COVID-19 Fort Faible Non existant

Evaluation générale / conclusion / état du projet

Ces manifestations remportent un réel succès populaire et permettent de participer à une politique publique sportive de proximité tout en véhiculant des valeurs de respect de l'environnement et de solidarité.

<p>Thématique et sous-thématique : Education de l'enfant dans sa globalité et tout au long de son parcours – parcours éducatifs</p> <p>Ambition éducative concernée : <input checked="" type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 <input checked="" type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/> 4 <input type="checkbox"/> 5</p> <p>Public cible : Enfance, jeunesse, familles, artistes et enseignants</p> <p>Acteurs : Education nationale (DAAC, 3 écoles, collège Bourran) / Ville / opérateurs culturels</p>

Points forts	Points faibles
<ul style="list-style-type: none"> . Projet inscrit dans la durée (3 ans) . Travail concerté entre les partenaires institutionnels, . Passerelle école/collège, . Expérimentation, . Progression sur chaque année, . Implication des équipes enseignantes, des animateurs et opérateurs culturels 	<ul style="list-style-type: none"> . Mobilisation difficile des enseignants et des animateurs . Coût élevé du projet (dû à la présence d'un médiateur extérieur).

Description globale du projet :

A partir de 2015, différents acteurs locaux se sont réunis pour réfléchir à un Parcours d'Education artistique et culturelle (PEAC) expérimental afin de favoriser un accompagnement aux arts et à la culture, pour les jeunes de 5 à 15 ans sur le secteur du Collège Bourran. Une convention cadre, signée par la Ville, la DSDEN et Collège Bourran, a été conclue pour trois années scolaires à compter de septembre 2016.

Pour construire ce PEAC, les partenaires ont pris appui sur des actions déjà mises en œuvre sur le territoire. Ont ainsi été proposés aux enfants des chemins de randonnées culturelle reliant les écoles et le collège du secteur Bourran aux ressources artistiques et culturelles du territoire.

- La première étape du PEAC (2017/2018) : résidence de l'artiste Guillaume Hillairet au collège. Budget : 9000€

- Seconde étape (2018/2019) : Concevoir des chemins de randonnées reliant les établissements scolaires aux équipements culturels de la Ville. Continuité souhaitée avec Guillaume Hillairet . résidence de l'artiste avec le collège et l'Ecole Bourran, ainsi que les écoles Berthelot et Anatole France.

- 3^{ème} année . le projet n'a pas perduré Travailler sur une coordination territoriale de l'EAC est apparu comme prioritaire.

Données quantitatives :

- 2017/2018 : environ 150 élèves (4 classes de primaire et 2 classes de 6^{ème}) / 60h d'intervention dans les classes

- 2018/2019 : 30 enseignants et 4 animateurs périscolaires ont participé au dispositif.

Axes d'amélioration :

- Formation et accompagnement des équipes éducatives pour une continuité du PEAC.

Perspectives :

. Ecriture de nouveaux chemins de randonnées culturelles (dispositif)
 . Adapter le projet aux enjeux de chaque territoire et le déployer.

Complémentarité et transversalité des acteurs : Fort Moyen Faible

Impact de la crise sanitaire COVID-19 : Fort Faible Non existant

Evaluation générale / conclusion / état du projet :

Le PEAC « Les chemins de randonnées culturelles » est cité en référence. Son déploiement reste une piste envisagée pour développer les parcours EAC sur l'ensemble du territoire.

Points forts	Points faibles
<ul style="list-style-type: none"> - Soutien aux familles au cours des périodes de confinement , - Continuité pédagogique et lutte contre la fracture numérique. 	<ul style="list-style-type: none"> . Peu de personnes touchées par les dispositifs notamment sur les TAP.

Thématique et sous-thématique : Lutte contre les inégalités sociales, territoriales et scolaires et éveil à la différence – Réussite éducative

Ambition éducative concernée : 1 2 3 4 5

Public cible : Enfance, Jeunesse, Familles, Professionnels

Acteurs : Programme Réussite Educative, Espace Public Numérique et médiathèque, association UNBEE, écoles et collèges des Quartiers Prioritaires de la Ville.

Description globale du projet :

- **Distribution de PC pour les publics dans le besoin**
- **Les ateliers informatiques dans le cadre des Temps d'Activités Périscolaires à l'Espace Public Numérique de Beaudésert** · 2019
- 2020 1 cycle avec 12 enfants par semaine éveil à la bande dessinée avec un logiciel
- 2020-2021 1 cycle avec 4 enfants par semaine faire du morphing
- **Ateliers animés par le Bureau Information Jeunesse dans les collèges, sur :** prévention autour des écrans, fake news et cyberharcèlement, prévention sur les réseaux sociaux, et l'utilisation d'internet
- Vacances apprenantes . activités à l' Espace Public Numérique – Initiation

Evaluation générale / conclusion / état du projet :

La distribution de PC reste une action ponctuelle, « d'urgence » liée aux circonstances

Arrivée d'une référente e-inclusion au sein de la Direction de la Cohésion Sociale dans le cadre de la démarche territoriale de lutte contre la fracture numérique

Animation de 3 groupes de travail sur « équipement et connexion », lieux de médiation numérique à Mérygnac et « coordination des dispositifs e-inclusion ».

Pistes d'actions notamment sur équipement des familles avec enfants, e-parentalité qui feront partie du plan « pour un numérique inclusif ».

Axes d'amélioration :

Accompagnement des parents aux outils numériques de l'éducation nationale (e-parentalité)

Davantage d'interventions dans les établissements sur de la prévention

Perspectives .

Renforcer le niveau d'équipement (matériel et connexion) ;

. Renforcer l'accompagnement à l'usage

Accompagnement à l'e-parentalité

Complémentarité et transversalité des acteurs impliqués : A B C

Impact de la crise sanitaire COVID-19 : Fort Faible Non existant

Thématique et sous-thématique	Lutte contre les inégalités sociales, territoriales et scolaires et éveil à la différence – Réussite éducative
Ambition éducative concernée	<input type="checkbox"/> 1 <input checked="" type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/> 4 <input type="checkbox"/> 5
Public cible	Enfance, Jeunesse, Familles, Professionnels
Acteurs	G10, conseil départemental, services de l'Education Nationale, services éducation et enfance-jeunesse de la ville, Drop de Béton

Description globale du projet

L'aide aux devoirs fait l'objet d'une forte demande des familles qui ne sont pas en mesure d'assurer elles-mêmes l'accompagnement de leurs enfants dans leurs apprentissages scolaires

Elle est proposée par différents acteurs du territoire dont la coordination reste à renforcer. On distingue deux types d'accompagnement.

L'aide aux devoirs collective est proposée par les associations gestionnaires des maisons de quartier, ou par des enseignants ou des animateurs sur les temps périscolaires en élémentaire

L'aide aux devoirs à domicile est la principale porte d'entrée des familles dans le Programme de Réussite Educative (PRE) elle permet d'établir le contact puis d'engager un suivi individualisé sur le long terme Cette aide aux devoirs est assurée depuis 2010 par 2 jeunes en Service civique chaque année et une équipe de 2 à 3 vacataires Elle représente 30% des parcours suivis par le dispositif du PRE

Les séjours de remobilisation scolaire permettent à des groupes d'une quinzaine de jeunes de bénéficier de soutien scolaire le matin et d'activités culturelles ou sportives l'après-midi, hors du cadre familial, dans un centre de vacances adapté Le repérage des enfants est assuré par les directions des écoles et les équipes du périscolaire L'organisation des séjours implique un travail chronophage de mobilisation des familles

Points forts	Points faibles
Dispositif CLAS présent sur tous les quartiers , Dispositif « devoirs faits » sur tous les collèges (pas pour tous les niveaux) , Aide aux devoirs sur les Temps Activités Périscolaires	Manque de vue d'ensemble sur les dispositifs du territoire et de coordination des acteurs

Axes d'amélioration

Renforcer la coordination et la transversalité entre les acteurs

Perspectives

Maillage territorial couvrant les besoins sur l'ensemble du territoire jusqu'au lycée

Complémentarité et transversalité des acteurs : Fort Moyen Faible

Impact de la crise sanitaire COVID-19 Fort Faible Non existant

Evaluation générale / conclusion / état du projet

La pertinence du projet reste entière bien que la crise sanitaire ait fragilisé le travail de coordination des acteurs

Il reste à poursuivre la cartographie de l'offre existante sur le territoire et la communication en direction des familles

Thématique et sous-thématique Lutte contre les inégalités sociales, territoriales et scolaires et éveil à la différence – Inclusion
Ambition éducative concernée <input type="checkbox"/> 1 <input checked="" type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/> 4 <input type="checkbox"/> 5
Public cible professionnels de la petite-enfance et de l'enfance
Acteurs Professionnels de la petite enfance (crèches, Accueil de loisirs sans hébergement, Agent Territorial Spécialisé dans les écoles maternelles)

Description globale du projet

Suite à différentes réunions de professionnels des crèches et des ALSH maternels concernant la continuité éducative pour les enfants de 0 à 6 ans, les services Petite Enfance, Enfance et Éducation ont déterminé le besoin de mettre en place des temps de formation pour les professionnels encadrant ces enfants qu'ils soient en crèches, en accueils péri/extrascolaires ou à l'école maternelle. Les réunions passerelles ont en effet permis aux professionnels de ces trois services (auxiliaires de puériculture, animateurs périscolaires et ATSEM) d'échanger autour de leurs pratiques et de dégager une problématique commune l'accueil des enfants en situation de trouble envahissant du développement

Descriptif du projet / contenu

- Sensibilisation aux TSA une journée (6h de formation) pour un maximum de 18 professionnels issus des 3 services
- Programmation de 4 journées de sensibilisation en 2020
- Formation dispensée par Mme EYMA, éducatrice spécialisée dans les Troubles du Spectre de l'Autisme et des Troubles Envahissants du Développement, intervenante au CRA (Centre de Ressource Autisme)

Points forts	Points faibles
Bonne participation des agents , Satisfaction des agents participants et acquisition de connaissances	Durée de la formation insuffisante pour le traiter l'ensemble des sujets

Données quantitatives : 4 séances de formation entre septembre et novembre 2020, 48 participants répartis sur les 3 services

Axes d'amélioration

Créer une session d'approfondissement pour ceux qui ont bénéficié de la journée de sensibilisation et souhaitent approfondir leur connaissance des TSA.

Perspectives

Réitérer voire perdurer chaque année cette thématique de formation et forme de sensibilisation aux professionnels

Complémentarité et transversalité des acteurs . Fort Moyen Faible

Impact de la crise sanitaire COVID-19 Fort Faible Non existant

Evaluation générale / conclusion / état du projet

Les participants ont apprécié le contenu de cette journée de sensibilisation qu'ils ont trouvé très riche, mais selon eux, il faudrait au moins une journée supplémentaire de formation pour pouvoir aller plus loin sur le sujet

<p>Thématique et sous-thématique . Lutte contre les inégalités sociales, territoriales et scolaires et éveil à la différence – Inclusion</p> <p>Ambition éducative concernée <input type="checkbox"/> 1 <input checked="" type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/> 4 <input type="checkbox"/> 5</p> <p>Public cible parents ne maîtrisant pas du tout la langue française</p> <p>Acteurs : Mairie (Guichet Unique, Service Education) , Education nationale , associations</p>

Points forts	Points faibles
<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement de la collaboration inter services municipaux - Circuit de traitement des inscriptions bien rôdé avec l'Education nationale - Création d'un module de formation adapté 	<ul style="list-style-type: none"> - Absence de retour d'expérience des familles concernées, manque d'un bilan qualitatif - Petit nombre d'agents ayant bénéficié de la formation (crise COVID)

Description globale du projet

Le droit à l'école est un droit absolu qui s'impose à tous les autres et doit inclure tous les enfants, quel que soit le parcours de vie de leurs parents

Or pour certains parents, la barrière de la langue, le parcours migratoire ou les différences culturelles font obstacle à la bonne compréhension du fonctionnement et des « codes » de l'école et rendent plus difficile l'exercice de leur rôle

L'accompagnement des parents allophone vise donc à faciliter leurs démarches et renforcer leur compréhension de l'institution scolaire, de l'inscription à la scolarisation de leur enfant

- accueil spécifique au Guichet unique et traitement ad hoc du dossier d'inscription
- affectation de l'enfant dans une école réunissant des atouts pour la bonne intégration de l'élève . intervention des enseignants UPE2A (unité pédagogique pour élève allophone arrivant), équipe municipale formée, proximité et/ou accessibilité, effectifs
- édition d'une plaquette d'information sous forme de pictogrammes (aucun texte) expliquant aux parents les différents temps de la journée de l'enfant obligatoires / facultatifs, gratuits / payants .
- formation des personnels municipaux à la compréhension des parcours migratoires des familles et à l'accueil de publics allophones en partenariat avec le CAIO de Bordeaux (Centre d'Accueil d'Information et d'Orientation) et l'AMI (Accompagnement psychologique et Médiation Interculturelle)
- mobilisation d'un adulte relais dans le cadre du PRE (programme de réussite éducative)
- recours à des prestations de traducteurs

Axes d'amélioration

- Meilleur accompagnement des inscriptions en maternelle
- Aide à la mobilité des familles en squat ou à l'HUDA (hébergement d'urgence pour demandeurs d'asile)
- Levée des barrières culturelles pour favoriser la fréquentation de la cantine

Perspectives

- Poursuite et renforcement des formations municipales inter métiers
- Création d'un circuit de ramassage scolaire dédié
- Mise à jour de la plaquette « pictogrammes »
- Implication des parents eux-mêmes pour améliorer la démarche

Complémentarité et transversalité des acteurs : Fort Moyen Faible

Impact de la crise sanitaire COVID-19 . Fort Faible Non existant

Evaluation générale / conclusion / état du projet

Des avancées notables dans la coordination des services sur la partie administrative, et sur la connaissance des parcours migratoires

Projet à poursuivre pour s'inscrire dans les pratiques quotidiennes des services et garantir la démarche inclusive

Thématique et sous-thématique	Education de l'enfant dans sa globalité et tout au long de son parcours – parcours éducatifs
Ambition éducative concernée	<input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 <input checked="" type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/> 4 <input type="checkbox"/> 5
Public cible	les enfants et les jeunes de 3 à 18 ans
Acteurs	enseignants, animateurs, artistes, professionnels de la Culture (opérateurs culturels et associations), de l'enfance-jeunesse, de l'éducation, de l'action sociale

Description globale du projet

Les Parcours d'Education Artistique et Culturelle englobent l'ensemble des actions, dispositifs, projets, enseignements artistiques et culturels auxquels les enfants et jeunes participent au cours de leur vie que ce soit dans le cadre d'activités scolaires, périscolaires ou extra-scolaires

Ces PEAC, doivent être le fruit d'une construction locale et partagée permettant de diversifier et élargir les domaines artistiques abordés à l'école, d'articuler les différents temps éducatifs et en tirer parti

Parallèlement le travail des différents acteurs et structures contribuant à l'EAC doit converger afin de donner sens et cohérence à l'ensemble des actions et expériences auxquelles l'enfant prend part

Points forts	Points faibles
<ul style="list-style-type: none"> - Dynamisme culturel du territoire - Offre de lecture publique développée et déployée sur l'ensemble du territoire - Des ressources importantes dans le domaine des arts visuels et de l'éducation à l'image - Plusieurs lieux de diffusion permettant une offre culturelle éclectique - Structures associatives déployées sur l'ensemble du territoire (activités artistiques et culturelles variées) - Enseignement spécialisé par un conservatoire - Bilan positif de l'expérimentation du PEAC Bourran 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque de lisibilité des ressources - Juxtaposition d'actions sans cohérence - Manque de collaboration dans la construction de l'offre - Projets EAC très rares dans les domaines du théâtre, de la danse et du cirque - Manque d'outils d'évaluation et de suivi des parcours des enfants - Des dissensions dans la définition de l'EAC - Absence de dispositif d'éducation musicale encadré et suivi au conservatoire (Dumistes, classe CHAM) - Manque de cohésion entre l'équipe enseignante et l'équipe d'animation au sein de certaines écoles

Données quantitatives 300 actions ou projets EAC par an sur le temps scolaire.

Axes d'amélioration

Développer des outils de suivi et d'évaluation
Donner sens et cohérence à l'ensemble des actions et expériences auxquelles l'enfant prend part

Perspectives

Ecriture d'un référentiel de l'EAC rédigé et porté par l'ensemble des acteurs

Impact de la crise sanitaire COVID-19 Fort Faible Non existant

Evaluation générale / conclusion / état du projet

Création d'un poste de Coordinatrice de l'EAC (prise de poste en septembre 2020) pour développer et dynamiser ce pan de la politique culturelle de la Ville

Ambition éducative concernée <input checked="" type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/> 4 <input type="checkbox"/> 5 <input type="checkbox"/> 6
Référent(s) de l'action et de son suivi : Chargée de projets Education artistique et culturelle
Public cible 3/18 ans ; professionnels
Acteurs & partenaires Services municipaux (Direction de l'action éducative et de la Famille, Direction de la culture, Direction de la Cohésion sociale et Territoriale), services de l'Education Nationale, Direction régionale des affaires culturelles (DRAC), Conseil départemental de Gironde, opérateurs culturels et associations artistiques et culturelles du territoire

Description globale du projet

L'objectif général du parcours éducatif artistique et culturel (PEAC) est de permettre l'égal accès aux arts et à la culture pour tous les enfants et jeunes du territoire

Dans ce cadre, l'ambition est de proposer des parcours riches et diversifiés en travaillant sur tous les temps de l'enfant.

Les parcours proposés ont ainsi vocation à réduire les disparités importantes d'accès aux dispositifs et de favoriser la continuité éducative et une cohérence dans les parcours des enfants

L'éducation artistique et culturelle est assise sur trois piliers fondamentaux que sont

- La pratique artistique
- L'acquisition de connaissances
- La rencontre des artistes et des oeuvres

Le PEAC met en cohérence la formation des élèves du primaire et du secondaire, sur l'ensemble des temps éducatifs scolaire, périscolaire et extra-scolaire

Objectifs	Moyens
Soutenir les projets impulsés dans les quartiers politique de la Ville, Soutenir et renforcer les actions existantes, accompagner les projets jusqu'au bilan/évaluation de ceux-ci, Impulser de nouveaux projets où des manques sont repérés, Faciliter la coopération, la complémentarité, la transversalité entre les acteurs, Développer les outils permettant de suivre le parcours des enfants et jeunes (cf contenu des parcours), Améliorer la communication entre les acteurs	Développer l'outil numérique – réfléchir au moyen du suivi des parcours, Mobilisation de moyens humains différents acteurs éducatifs, artistiques et culturels, Financement des projets propres, Un poste inter-direction (DAEF/DC) dédié à la « Mission d'éducation artistique et culturelle »

Méthodologie de travail :

Phase de concertation avec les partenaires,
Comité de pilotage, comité techniques et groupes de travail,
Travail régulier avec les services académiques

Calendrier et échéances :

. Janvier 2022 formaliser avec les partenaires le cadre du PEAC.

Evaluation :

- . Quantitatifs Nombre d'enfants concernés par des projets EAC / Classification des projets menés en fonction des âges / Domaines artistiques concernés
- . Qualitatifs Classifier les projets par typologie (action ponctuelle, projet inscrit dans la durée, projets partenariaux, etc), Quels bénéfices pour les enfants (recueillir la parole des enfants et des équipes éducatives)

Ambition éducative concernée <input checked="" type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/> 4 <input type="checkbox"/> 5 <input type="checkbox"/> 6
Référent(s) de l'action et de son suivi : Chargée de projets Education artistique et culturelle
Public cible 3/18 ans , professionnels
Acteurs & partenaires · Services municipaux (Direction de l'action éducative et de la Famille, Direction de la culture), services de l'Education Nationale, Direction régionale des affaires culturelles (DRAC), Conseil départemental de Gironde, opérateurs culturels,

Description globale du projet.

Le principe d'une résidence artistique est d'accueillir un artiste dans un **lieu déterminé** (structure culturelle, établissement scolaire, quartier,) pour une durée définie. La résidence permet aux artistes de mener un travail de recherche ou de création

En investissant un territoire, les artistes tissent des liens privilégiés avec les habitants. Les jeunes et leurs familles en approchant comprennent davantage le processus de créations, les étapes nécessaires à l'aboutissement d'un projet (spectacle, œuvre d'art, ..). L'art devient alors plus accessible. Les artistes permettent alors d'accompagner de nouvelles pratiques culturelles

Ce type de dispositif combinent les trois piliers fondamentaux de l'éducation artistique et culturelle que sont

- La pratique artistique
- L'acquisition de connaissances
- La rencontre des artistes et des oeuvres

Ce type d'évènement a déjà eu lieu à Mégnac, via la résidence d'un artiste dans un collège (cf partie diagnostic , fiche évaluative consacré au PEAC de Bourran) et a vocation à être travaillé et proposé à nouveau au cours de la période de mise en œuvre du PEDT 2021/2024

Objectifs	Moyens
<p>Déployer ce dispositif sur plusieurs quartiers de la ville ,</p> <p>Impliquer un maximum de partenaires sur un même projet – objectif de transversalité et de complémentarité ,</p> <p>Adéquation entre les besoins identifiés/exprimés et les thématiques de résidences et formats (durée,) proposés ,</p> <p>Projet concerté entre les différents acteurs gravitant autour du public 3/18 ans ;</p> <p>Enrichir les pratiques des professionnels par l'accompagnement de l'artiste dans son domaine</p>	<p>Moyens financiers (appel d'offre ?) ,</p> <p>Participation de partenaires extérieurs (DRAC , CD , EN) ,</p> <p>Un poste inter-direction (DAEF/DC) dédié à la « Mission d'éducation artistique et culturelle »</p>

Méthodologie de travail :

Recueil des envies et identification des besoins ,

Concertation partenariale sur les moyens mis à disposition pour le projet ,

Appel d'offre ? Sollicitation d'artistes ?

Calendrier et échéances :

Septembre 2022 Mise en œuvre effective d'une résidence projetée

Evaluation :

- . Quantitatifs nombre de résidences menées, proposées, nombre d'enfants, de familles, de professionnels concernés, nombre d'artistes mobilisés, nombre d'appels d'offres initiés
- . Qualitatifs durée du projet , retours des enfants/familles/professionnels, valorisation des acquisitions et expression du vécu de l'enfant

Ambition éducative concernée	<input checked="" type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/> 4 <input type="checkbox"/> 5 <input type="checkbox"/> 6
Référent(s) de l'action et de son suivi	Coordinatrice projets citoyenneté et Chef de service Jeunesse
Public cible	CM2, 6 ^{ème} , 5 ^{ème} – 10/12 ans – pré-adolescents
Acteurs & partenaires	DAEF – services enfance, jeunesse et éducation, associations d'animation (G10)

Description globale du projet

Ce projet passerelle a vu le jour en juillet 2017, émanant d'un diagnostic qui indiquait

- Que les CM2 ne trouvaient pas totalement leur place dans les ALSH
- Proposer aux familles une structure fermée ALSH spécifique Pré-ados
- Faire le lien avec les structures Jeunesse de la ville et les associations G10

Depuis les vacances de novembre 2020, cet espace est désormais ouvert durant toutes les périodes de vacances scolaires et est encadré par une équipe d'animation de la ville

Durant la période du PEDT, un travail sera réalisé sur les modalités de réservation sur le portail famille

Objectifs	Moyens
<p>Proposer une offre de loisirs adaptée au public pré-adolescents dans un espace dédié ,</p> <p>Mettre en place des passerelles entre les accueils de loisirs et les structures d'animation jeunesse</p>	<p>Associer les pré-adolescents à l'organisation de fonctionnement en organisant des temps d'échanges ;</p> <p>. Amener les pré-adolescents à formuler des idées sur l'aménagement de l'espace ,</p> <p>Participer à l'élaboration et la mise en place de projets ;</p> <p>Permettre aux pré-adolescents d'être acteur de leurs loisirs ,</p> <p>Participer à des activités communes à l'espace jeunes, aux ALSH et aux structures proposant des animations enfance / jeunesse ,</p> <p>Amener les 9/12 ans fréquentant les ALSH à connaître les espaces dédiés aux pré-adolescents en proposant des animations communes</p>

Méthodologie de travail :

Projet interservices enfance/jeunesse . réunions fonctionnelles ponctuelles

Intégrer au projet Arpège Concerto, les nouvelles modalités de réservation à l'Espace Pré-Ados

Identifier un chef de centre qui pilote le dispositif Espace Pré-Ados

Calendrier et échéances :

2022 pérennisation d'un lieu d'accueil

Constitution d'une équipe identifiée et formée à l'accueil de ce public

Evaluation :

- . Quantitatifs nombre de jeunes qui fréquentent la structure / fréquentation du lieu
- . Qualitatifs retours jeunes/familles

Ambition éducative concernée 1 2 3 4 5 6

Référent(s) de l'action et de son suivi : Chef du service enfance

Public cible Enfance – enfants de la maternelle à l'élémentaire.
Acteurs & partenaires Accueil collectif de mineur périscolaire de la Ville et Caisse d'Allocation Familiale de Gironde (CAF33), associations partenaires

Description globale du projet

Depuis 2018, le gouvernement a lancé un nouveau dispositif appelé Plan Mercredi pour soutenir le développement d'accueil de loisirs de qualité sur les mercredis en complémentarité avec le temps scolaire

Dans ce cadre, les accueils périscolaires du mercredi après-midi sont organisés autour de quatre objectifs cités dans le tableau ci-contre

L'engagement de la collectivité dans ce plan permet à la ville de bénéficier du soutien de la CAF pour réaliser les investissements qui participent au développement des locaux existants et donc au développement des places dans les ACM

En outre, l'engagement dans ce plan permet d'adapter l'offre des ACM sur le temps du mercredi après-midi aux besoins identifiés sur le territoire et notamment, par le biais du diagnostic formulé à partir de questionnaires aux parents et professionnels (cf partie dédiée au diagnostic)

Objectifs	Moyens
<p>. Veiller à la complémentarité éducative des temps périscolaires du mercredi avec les temps familiaux et scolaires , Assurer l'inclusion et l'accessibilité de tous les enfants souhaitant participer à l'ACM, en particulier des enfants en situation de handicap , Inscrire les activités périscolaires sur le territoire et en relation avec ses acteurs , Proposer des activités riches et variées en y associant des sorties éducatives</p>	<p>. Multi-partenariat et multi-accompagnement → Des services décentralisés représentés au sein de la métropole, → De la CAF → Des associations et des partenaires Financements CAF et fonds de soutien au développement des activités périscolaires</p>

Méthodologie de travail :

Signature d'une convention Ville / CAF33

Calendrier et échéances :

Délibération du Conseil Municipal de novembre 2021

Evaluation (critères et indicateurs de réussite de réussite du projet) :

- . Quantitatifs nombre de nouvelles places ouvertes (5% supplémentaire) , viser 100% de réponse favorable aux demandes d'accueil.
- . Qualitatifs qualité de l'offre et des activités proposées , retours des enfants, familles et professionnels

Ambition éducative concernée <input checked="" type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/> 4 <input type="checkbox"/> 5 <input type="checkbox"/> 6
Référent(s) de l'action et de son suivi : Chefs de centre Enfance
Public cible : Enfance – maternelle et élémentaire
Acteurs & partenaires : Equipes péricolaires

Description globale du projet

Chaque animateur, quel que soit son diplôme, dispose de compétences propres et spécifiques. Par exemple, avoir pratiqué une activité culturelle, sportive, artistique, associative, etc

L'un des objectifs est de proposer à l'ensemble des enfants de la ville, des activités péricolaires encadrées par les équipes d'animation en s'appuyant sur leurs compétences propres

Concernant le public maternel, des offres d'activités pourront être proposées, dont des offres détente, zen, bien-être

Ce projet s'inscrit aujourd'hui dans le plan d'action 2021/2024 comme projet répondant à une demande forte de diversification des activités proposées (cf partie dédiée sur le diagnostic) et valorisant les compétences des animateurs

La concrétisation de ce projet nécessite .

- Un pilotage au niveau de la direction du service enfance
 - o Cadre,
 - o Temps de formation,
 - o Organisation,
 - o Communication,
 - o Réflexion approfondie sur les flux d'animateurs, garantissant l'équilibre des équipes
- Un ou des porteurs de projets coordinateur de site pour l'organisation générale dont la logistique
 - o Mise en œuvre, coordination sur les sites, évaluation
 - o Déplacement des animateurs,
 - o Recensement des animateurs volontaires

Objectifs	Moyens
Diversifier l'offre TAP auprès des enfants Mutualiser des compétences spécifiques sur chaque site péricolaire, Diversifier le public encadré pour les animateurs et permettre leur adaptabilité à tous les publics, Mettre en valeur les compétences spécifiques de chacun, Echange de pratiques et transmission entre pairs	Moyens humains : équipes péricolaires de terrain, Moyens matériels : support logistique – en cas de besoin de matériel spécifique propre aux activités proposées

Méthodologie de travail :

Identifier le pilotage et les porteurs de projet : temps de travail à quantifier dans l'organisation de travail des coordinateurs péri et extra scolaires ;
Le pilotage devra effectuer la coordination du projet, assurant son suivi au fil de l'année et du déroulement des TAP sur tous les sites

Calendrier et échéances :

Expérimenter ce projet sur 2 à 4 sites péricolaires au cours de la période 2021/2024,
Formaliser un calendrier des échéances du projet (début d'année recensement des compétences, calendrier tournant par période)

Evaluation (critères et indicateurs de réussite du projet) :

- . Quantitatif : au moins 4 animateurs volontaires, au moins 10% des enfants des sites concernés par l'expérimentation, au moins 4 activités de disciplines proposées
- . Qualitatif : retours des enfants/parents/équipes, qualité et diversité de l'offre, valoriser les diplômes hors animation

Ambition éducative concernée 1 2 3 4 5 6

Référent(s) de l'action et de son suivi : Direction de l'Action Educative et de la Famille et Chef de service

Public ciblé par l'offre TAP Enfance – élémentaire
Acteurs & partenaires . Associations et indépendants impliqués dans le cadre des TAP, équipes périscolaires, secteur Enfance

Description globale du projet

Les temps d'activités périscolaires (TAP) existent depuis 2014 au sein des accueils périscolaires des écoles de la Ville Différentes associations et professionnels indépendants (prestataires) interviennent dans le cadre de ces temps Ces interventions sont juridiquement formalisées par des conventions de subventions et de prestations

L'objectif des TAP est de pouvoir faire découvrir aux enfants des activités diversifiées sur un temps gratuit Des associations sportives et culturelles de la ville ou extérieures interviennent de cycle en cycle pour proposer des activités aux enfants d'élémentaire Le diagnostic établi par la voie de questionnaires aux parents et professionnels notamment a pu mettre en avant un besoin de diversité des activités, d'activités nouvelles et différentes

Ainsi, il est proposé par le biais de cette action de réfléchir à de nouvelles activités TAP, en lien avec les associations et indépendants engagés mais, en ouvrant également le champ des possibles à de nouveaux acteurs. De plus, il est également souhaité de remanier le process d'évaluation des TAP de manière efficiente et garantissant ainsi, un suivi des activités proposées et leur pérennisation ou non, d'un cycle à l'autre

Objectifs	Moyens
Maintenir et poursuivre l'objectif premier des TAP la découverte d'activités ; Créer un référentiel évaluatif des activités proposées pour plus de lisibilité sur le contenu des activités ; Permettre l'adhésion des enfants dans les activités proposées et prendre en compte leur avis / choix, dès lors que le projet pédagogique de l'accueil l'envisage , Mettre en œuvre une cohérence entre toutes les activités proposées (externes et internes)	Moyens humains et mobilisation des acteurs impliqués ; Moyens financiers au travers de la signature de conventions , Référentiels évaluatifs adaptés , Pilotage et portage efficient par le Service Enfance

Méthodologie de travail :

Temps de travail interservices de la Ville (DAEF, Sport, Cohésion sociale) puis multi-partenarial pour établir un premier bilan de l'existant , à termes en conséquence, il conviendra d'adapter les conventions aux nouveaux critères établis en cohérence avec la politique enfance

Calendrier et échéances :

Année scolaire 2021/2022 recensement, prospection (prendre en compte les besoins et les demandes des acteurs du PEDT), reconduction des activités et création du référentiel évaluatif ,
Année scolaire 2022/2023 mise en œuvre du process

Evolution (critères et indicateurs de réussite du projet) :

- . Quantitatifs revoir toutes les conventions, 50% d'activités sportives et 50% d'activités culturelles
- . Qualitatifs étude approfondie des bilans des activités TAP établis ; retours du terrain (enfants/familles/professionnels périscolaires)

Ambition éducative concernée	<input checked="" type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/> 4 <input type="checkbox"/> 5 <input type="checkbox"/> 6
Référent(s) de l'action et de son suivi	Cellule Logistique DAEF
Public cible	Enfance – maternelle / élémentaire
Acteurs & partenaires	services municipaux, acteurs éducatifs, culturels et artistiques volontaires du territoire

Description globale du projet

Dans le cadre des ACM de la Ville, la question du matériel mis à disposition des professionnels est un point d'amélioration identifié par le diagnostic C'est donc un axe d'action visé au cours de la période triennale de mise en œuvre du PEDT

On peut distinguer deux types de matériels et ressources

- Matériels et ressources « **internes** » qui correspondent à la mise à disposition de moyens matériels par la ville gérés directement via la régie logistique Ce matériel comprend .
 - o Le « petit matériel », type peinture, pinceaux, papier
 - o 120 malles pédagogiques, adaptées selon les niveaux (maternelle/élémentaire) et à disposition des accueils périscolaires de cycle en cycle et pendant les vacances scolaires (ALSH)

Un logiciel a été expérimenté sur trois écoles, permettant une gestion et une visibilité directe des coordinateurs périscolaires sur le matériel interne disponible et à disposition A termes, ce logiciel sera déployé et pérennisé sur l'ensemble des ACM

Un soutien technique et pédagogique est également proposé par la régie dans la mise en œuvre d'activités (expertise)

De plus, les lieux d'accueil, dans le cadre de projets spécifiques et dans une **démarche écocitoyenne** de recyclage, sollicitent le concours des familles pour récolter du matériel de base de récupération à des activités

- Matériels et ressources « **externes** » qui correspondent aux différentes ressources à disposition sur le territoire, tant des ressources matérielles qu'en compétences spécifiques médiathèque, ludothèque, associations d'animation (G10), Cap sciences, centre ressources divers (etc) et intervenants professionnels de ces différents lieux

Objectifs	Moyens
Exploiter davantage les ressources du territoire mégnacais , Développer des partenariats externes sur le territoire de Bordeaux Métropole et même au-delà , Identifier, recenser et solliciter davantage les personnes ressources (contacts directs dans les maisons de quartier, coordination de la mission d'éducation artistique et culturelle) , Renforcer la communication sur les ressources existantes aux professionnels	Services logistiques ; Ressources municipales et externes , Initiatives / idées / volontés des acteurs de terrain , Connaissance des acteurs à solliciter

Méthodologie de travail :

Régie logistique / secteur enfance points réguliers de fonctionnement + relations quotidiennes de terrain ,
 Liens et rencontres trimestrielles des coordinateurs périscolaires avec la regie logistique et le secteur enfance
 Reunions et échanges soutenus dans le cadre de projets particuliers

Calendrier et échéances :

Généralisation du logiciel expérimenté à tous les sites périscolaires en 2022
 Evolution de l'offre et identification des besoins éventuels a palier via des réunions dédiées au cours de la période triennale 2021/2024

Evaluation (critères et indicateurs de réussite du projet) :

Quantitatifs au moins 10 de malles réservées ou utilisées sur l'année (par niveaux, par secteurs) / existantes / nouvelles , au moins 2% de nouvelles propositions de partenariats ou de nouvelles malles à l'initiative des professionnels de terrain , au moins 2% de partenariats externes développés (par quartier, par niveaux)

. Qualitatifs adéquation du matériel aux besoins de terrain identifiés, sectorisation de l'évaluation entre le centre-ville (lieu de forte présence de ressources externes) et les quartiers périphériques , évaluation du contenu des malles (adaptés/inadaptés, nécessaires achats supplémentaires ou non ,) , retours des enfants et professionnels

Ambition éducative concernée 1 2 3 4 5 6

Référent(s) de l'action et de son suivi : Coordinateur du Programme de Réussite Educative (PRE)

Public cible Familles/parents, professionnels

Acteurs & partenaires : associations d'animation, services de la ville, Caisse d'Allocation Familiale, Conseil Départemental

Description globale du projet

Cet évènement est organisé initialement tous les deux ans (en alternance avec la Fête de la petite-enfance) par les associations d'animation de Mégnac depuis 2016 en partenariat avec les acteurs pré-cités (trois éditions : 2016, 2017 et 2019)

Durant cette semaine les associations d'animation et la Ville proposent des temps d'animation, d'échanges, de portes ouvertes et une information sur l'ensemble des quartiers de la Ville

Cet évènement, qui mobilise l'ensemble des acteurs de l'accompagnement à la parentalité, est coconstruit avec les familles et les 10 associations d'animation via des temps conviviaux de construction du projet en amont, dans le but de répondre aux besoins exprimés par les familles et ainsi apporter de la lisibilité à l'offre d'accompagnement et de loisirs proposé sur l'ensemble du territoire mégnacais

Il s'agit, d'autre part, de mettre en oeuvre un temps convivial, à vivre en famille, facilitant la rencontre et la prise de contact entre les familles et les professionnels.

Une édition de cet évènement est envisagée en octobre 2022 et est à construire

Objectifs	Moyens
<p>Informers les familles de l'offre accessible sur le territoire ,</p> <p>Valoriser les actions et les structures intervenantes dans le domaine de la parentalité ,</p> <p>Partager un temps convivial entre parents, enfants et professionnels ,</p> <p>(re)mobiliser des parents sur un temps partagé avec leur(s) enfant(s) et les professionnels</p>	<p>Mise à disposition des locaux et ressources humaines de la ville ;</p> <p>Mobilisation du G10 (dossier réseau d'écoute et d'appui et d'accompagnement des parents appel à projet CAF) ,</p> <p>Mobilisation du service Communication de la Ville</p>

Méthodologie de travail :

Comité de pilotage initié par le G10 (2 à 3 réunions) ,

Comité technique de préparation (5 réunions environ).

Calendrier et échéances :

Consécration du projet en octobre (première semaine des vacances de la Toussaint), un an sur deux (hors période de crise sanitaire), à compter de 2022

Evaluation :

. Quantitatifs nombre de participants (parents, enfants et professionnels), de partenaires mobilisés

. Qualitatifs retours des participants, bilans des organisateurs

Ambition éducative concernée : 1 2 3 4 5 6

Référent(s) de l'action et de son suivi : Cheffe de service Petite-enfance

Public cible : Petite-enfance, famille, professionnels.

Acteurs & partenaires : Services municipaux (direction de l'action éducative et de la famille, service petite-enfance, service enfance, direction de la culture, crèches), Crèche associatives, Krakatoa, Institut Départemental Développement Artistique Culturel, Sport Athlétique Mégnacais

Description globale du projet :

Une première édition de la balade de la petite-enfance est prévue en novembre 2021. Cet événement d'une semaine a vocation à soutenir la parentalité, renforcer le lien parents/professionnels et valoriser l'action des professionnels de la petite-enfance.

Ce projet s'inscrit dans la continuité du projet de « Fête de la petite-enfance » proposé auparavant tous les trois ans et permettant de mettre en valeur des modules interactifs élaborés dans les crèches de la Ville.

Par la nouvelle forme de cet événement, étalé sur une semaine (et non plus seulement sur un week-end), il est choisi de construire en transversalité entre différents services de la ville un temps fort autour de la petite-enfance non seulement à destination des familles mais également des professionnels.

La thématique de ce projet pour l'édition 2021 est « Promenons-nous dans les arts ». Au programme, sont prévues :

- Des expositions (sonore et artistique),
- Des déambulations contées et musicales,
- Des spectacles (chorale, compagnies),
- Des temps de conférences et cafés débats,
- Des ateliers enfants/parents

Objectifs	Moyens
<ul style="list-style-type: none"> . Proposer des temps d'éveil aux enfants en présence de leurs parents ; . Permettre aux parents et aux professionnels de vivre ensemble des expériences culturelles et ludiques auprès des enfants ; . Proposer des rencontres entre professionnels de la petite enfance autour de thèmes choisis . Favoriser des temps d'échanges entre parents et professionnels ; . Mettre en lumière les activités d'éveil ; . Renforcer les partenariats, la complémentarité entre les acteurs et la transversalité. 	<ul style="list-style-type: none"> . Moyens humains et implication des acteurs et partenaires ; . Moyen financier : budget dédié.

Méthodologie de travail :

- . Equipe projet rassemblant des représentants de trois services municipaux et de deux crèches associatives : petite-enfance, enfance, culture, Les écoreuils et Tom Pouce.

Calendrier et échéances :

- . Mise en route de la réflexion du projet en décembre de l'année précédente ;
- . Temps fort en novembre.

Evaluation (critères et indicateurs de réussite du projet) :

- . Quantitatifs : fréquentation des différents temps proposés, nombre de partenariats mis en place et renouvelés.
- . Qualitatifs : retours des familles et des professionnels ; qualité des activités proposées.

Ambition éducative concernée 1 2 3 4 5 6

Référent(s) de l'action et de son suivi : Chef de service Jeunesse, Réussite éducative et parentalité

Public cible jeunes de 11 à 30 ans
Acteurs & partenaires service jeunesse, acteurs jeunesse du territoire, partenariats ou de prestations, avec différentes associations partenaires (Transrock-Krakatoa, SAM, Drop de Béton, collectif des 10 structures d'animation, Effort2Conscience, Compagnie le Rat Bleu, Côté Sciences Air et Espace, la Tente à sons, etc.)

Description globale du projet

QUARTIER LIBRE est un festival visant à donner une place aux jeunes dans l'espace public, à travers la valorisation de pratiques artistiques et de loisirs et l'expression des initiatives portées par des jeunes. Ce projet s'inscrit également dans le projet éducatif du territoire, en lien avec les acteurs locaux agissant auprès des jeunes

Le mois de la jeunesse comprend des événements en soirée et en week-end durant tout le mois d'avril et une semaine de temps fort Quartier Libre propose aux jeunes, des temps d'ateliers d'expression, de tournois sportifs, de jeux en réseaux, de concerts, de rencontres, et d'animations en journée et en soirée

Le Bureau Info Jeunes organise un concours de court-métrages, présentés dans le cadre de la manifestation jeunesse "Quartier Libre". Ce projet, intitulé "Free Time Vidéo", vise à encourager l'expression des jeunes à travers l'outil vidéo (film d'une durée maximum de 4 minutes)

A titre indicatif, en 2019, les partenaires, jeunes bénévoles, acteurs associatifs et services de la ville ont répondu présents dans la bonne humeur pour faire vivre près de 45 événements pour près de 5000 participants

Objectifs	Moyens
Donner une place aux jeunes dans l'espace public	Équipe de jeunes bénévoles, programmation proposée par les jeunes
Valoriser les pratiques artistiques et de loisirs des jeunes et sur leurs propres initiatives	Adapter des propositions en fonction des horaires pour chaque tranche d'âge
Organiser un mois de la Jeunesse (avril) et une semaine temps-fort (festif)	
Proposer des actions dans les quartiers (fil rouge)	

Méthodologie de travail :

Groupe de travail avec le G10 et les associations partenaires de l'événement

Calendrier et échéances :

Lancement de l'événement en novembre avec les différents partenaires et les élus « jeunesse » avec une thématique nouvelle chaque année (l'inclusion est proposée pour 2022 « tous différents, tous ensemble »),

Avril 2022, et une semaine temps forts du 23/04 au 30/04/2022

Evaluation :

- . Quantitatifs nombre de jeunes et d'événements , fréquentation globale
- . Qualitatifs ambiance, mobilisation des jeunes, thématique « jeunesse », implication des partenaires

Ambition éducative concernée 1 2 3 4 5 6

Référent(s) de l'action et de son suivi : Direction de l'action éducative et de la famille et Chef de service Enfance

Public cible : Petite-enfance, enfance, jeunesse, familles/parents, professionnels
Acteurs & partenaires : services municipaux (petite-enfance, enfance, équipes périscolaires), équipes enseignantes des écoles

Description globale du projet

L'évènement « Les Arts du Vivier » a connu depuis son existence, deux éditions (en 2019 et 2021). Il s'agit d'un projet partagé par l'ensemble des accueils collectifs pour mineurs (ACM) et crèches de la Ville ayant pour objectif de valoriser le travail des enfants et des équipes dans le cadre des activités périscolaires notamment. Tous les niveaux et tous les temps périscolaires et extrascolaires des enfants en ACM sont concernés (pause méridienne, temps d'activités périscolaires, accueil périscolaire, accueil de loisirs) par ce projet

Ce projet d'exposition artistique a pu évoluer au cours de ses précédentes éditions (Initialement, uniquement une exposition, puis une inauguration et des ateliers et spectacles) et il est prévu pour l'édition de juin 2022

- Une balade artistique,
- Une inauguration/ouverture officielle de l'exposition,
- Des ateliers participatifs et spectacles vivants,
- Un spectacle de clôture

Chaque année, une thématique sera choisie

La question de la « délocalisation » des œuvres en fin d'exposition dans différents sites de la ville serait à réfléchir pour les œuvres de l'édition 2022 et les suivantes

Objectifs	Moyens
Développement des relations entre les parents et les professionnels de terrain / proximité via cet évènement partagé , Projet partenarial équipes enseignantes et périscolaires puis crèches , Valorisation et visibilité des travaux et réalisation des enfants et des équipes	A compter de l'édition 2022 budget dédié pour cet évènement , . Moyens humains : équipes concernées.

Méthodologie de travail :

Première réunion en octobre de l'année
 Chefferie du projet 3 coordinateurs périscolaires, 1 coordinateur enfance et le chef de service enfance

Calendrier et échéances :

Travail sur le contenu de l'exposition de septembre à mai ;
 Organisation logistique (communication, lieux,) dès décembre / janvier ,
 Temps fort du projet en juin de chaque année.

Evaluation (critères et indicateurs de réussite du projet) :

- . Quantitatifs au moins 200 personnes présentes, participation de au moins 2 autres services de la ville, au moins 5 publications dans les supports de communication internes/externes, partenariat avec au moins 2 écoles de la ville
- . Qualitatifs durabilité des œuvres en plein air, retours grand public (idée d'un livre d'or, par exemple) Retours des familles aux professionnels de leur propre initiative

Ambition éducative concernée : 1 2 3 4 5 6

Référent(s) de l'action et de son suivi : Chef du service développement sportif

Public cible . Public d'âge élémentaire
Acteurs & partenaires : Education Nationale

Description globale du projet :

L'Education physique et sportive est un élément constitutif des programmes de l'Education nationale

Sa fonction est malheureusement souvent reléguée à un jeu ou à l'occasion qu'ont les enfants d'utiliser leur trop plein d'énergie alors qu'il s'agit de participer à leur construction physique et psychomotrice et de permettre au jeune de construire des qualités morales qui lui serviront en tant qu'adulte en devenant

Pour ce faire, des activités physiques et sportives sont proposées à l'Education nationale par la direction des sports. Celles-ci sont construites en partenariat et répondent aux programmes et sont réparties dans les quatre grands champs de compétences

Ainsi, les élèves mégnacais bénéficieront de séances d'EPS de qualités encadrées pour 50% du temps par des éducateurs sportifs de la Ville. Le reste du temps, les séances sont encadrées par les enseignants

Ces séances seront orientées sur un axe sport santé avec des cycles construits spécifiquement autour de cette thématique ambitionnant de créer les bonnes habitudes en termes de pratiques sportives, de lutter contre la sédentarité et de prévenir l'obésité infantile

Objectifs	Moyens
Participer au développement moteur et psychomoteur des jeunes Mégnacais Utiliser le vecteur sportif pour transmettre des valeurs éducatives et affectives de l'enfant Faire connaître des disciplines sportives qui pourront être pratiquées en dehors du milieu scolaire.	Educateurs territoriaux des activités physiques de la Ville Matériel sportif de la Ville Equipements sportifs et parcs de la Ville. Cours des écoles élémentaires.

Méthodologie de travail :

Préparation des cycles avec les enseignants et l'inspection de l'éducation nationale

4 cycles de travail par an

Evaluation (critères et indicateurs de réussite du projet) :

. Quantitatifs :

Nombre de cycles mis en place. Evaluation de l'évolution des compétences physiques des enfants. Nombre d'enfants en surpoids

. Qualitatifs : Satisfaction des élèves et des enseignants.

NB un critère est l'élément de référence qui permet d'évaluer quelque chose, un indicateur est l'instrument de mesure indiquant de l'information sur le critère. L'indicateur qualifie ou quantifie la satisfaction du critère

Ambition éducative concernée : 1 2 3 4 5 6

Référent(s) de l'action et de son suivi : Chef du service développement sportif

Public cible : Enfants, jeunes et familles

Acteurs & partenaires : Conseil Départemental et associations

Description globale du projet :

La mise en place d'un programme d'animations sportives permet de développer le bien vivre à Mérignac et permet aux familles d'accéder gratuitement et au plus près de leur domicile d'activités et d'événementiels sportifs de qualité.

L'ambition est de faire découvrir des activités sportives qu'ils ne connaissent pas ou qu'ils n'ont pas la possibilité de faire.

Pour cela, des animations sportives sont organisées durant l'année scolaire sur la thématique sport nature et sport santé. En outre, des semaines dédiées au sport féminin ainsi qu'au sport senior sont mises en place.

Enfin, en période estivale, un programme d'actions sportives en partenariat avec CAP33 vient compléter le dispositif annuel pour permettre aux familles ainsi qu'aux jeunes de plus de 15 ans de pratiquer, découvrir et s'améliorer dans des activités sportives qu'ils connaissent ou non de manière entièrement gratuite et en faisant du lien avec les structures sportives locales.

Objectifs	Moyens
Participer au développement moteur et psychomoteur des jeunes Mérignacais Utiliser le vecteur sportif pour transmettre des valeurs éducatives et affectives de l'enfant Faire connaître des disciplines sportives qui pourront être pratiquées par la suite dans la ville	Educateurs territoriaux des activités physiques de la Ville Matériel sportif de la Ville Equipements sportifs et parcs de la Ville. Soutien financier du Département de la Gironde

Méthodologie de travail :

Préparation d'un programme annuel d'animations sportives.
Concertation avec les partenaires pour sa conception.

Evaluation (critères et indicateurs de réussite du projet) :

. Quantitatifs :

Nombre de participants. Evaluation de l'évolution des compétences physiques des enfants. Nombre de personnes intégrant des associations suite aux manifestations.

. Qualitatifs : Satisfaction des usagers.

Ambition éducative concernée : <input checked="" type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/> 4 <input type="checkbox"/> 5 <input type="checkbox"/> 6
Référent(s) de l'action et de son suivi : Direction de la transition écologique
Public cible : 0-25 ans
Acteurs & partenaires :

Description globale du projet :

La sensibilisation des plus jeunes est un axe de l'Agenda 21 de la Ville.

Dans le cadre de l'offre éducative, il s'agira de faciliter la mise en relation entre des institutions et qui proposent des animations et les jeunes. A titre d'exemple :

- Les juniors du développement durable : <https://juniorsdudd.bordeaux-metropole.fr/> Le dispositif permet aux enseignants d'intégrer les problématiques diverses dans leur projet pédagogique annuel
- La piste d'apprentissage vélo. En partenariat avec la police municipale, les enfants passent leur permis vélo. Les jeunes disposent d'une sensibilisation prévention routière avec le BIJ
- La collecte des papiers avec la société ELISE, qui permet de sensibiliser au cycle du papier
- La Maison de l'eau ou la SABOM qui propose travailler sur le cycle de l'eau (l'un sur l'approvisionnement et les ressources ; l'autre sur l'assainissement et la pollution).

Objectifs	Moyens

Méthodologie de travail :

Lorsque la direction de la transition écologique reçoit des animations à destination du public, il renvoie vers la direction éducative qui met en œuvre.

Calendrier et échéances :

Evaluation (critères et indicateurs de réussite du projet) :

. Quantitatifs :

Nombre d'enfants concernés

. Qualitatifs :

NB un critère est l'élément de référence qui permet d'évaluer quelque chose, un indicateur est l'instrument de mesure indiquant de l'information sur le critère L'indicateur qualifie ou quantifie la satisfaction du critère

Ambition éducative concernée : 1 2 3 4 5 6

Référent(s) de l'action et de son suivi : : Direction de la transition écologique

Public cible : 0 – 25 ans, professionnels.

Acteurs & partenaires : Services municipaux, associations.

Description globale du projet :

La ville organise des évènements tout au long de l'année sur le développement durable. Des liens sont à trouver dans une logique de transversalité. Un service civique commun entre la jeunesse et le développement durable pourra apporter les premières réflexions à ce sujet :

- Quartier libre : avril
- Journée e l'environnement : 5 juin
- Challenge mobilité scolaire en juin
- Arts du vivier
- Semaine du DD : 18 septembre-8 octobre
- Challenge mobilité professionnelle
- Semaine réduction des déchets : du 20 novembre

Objectifs	Moyens
Améliorer la transversalité	

Méthodologie de travail :

Calendrier et échéances :

Evaluation (critères et indicateurs de réussite du projet) :

. Quantitatifs :

Nombre de vélos mis à disposition

. Qualitatifs :

NB un critère est l'élément de référence qui permet d'évaluer quelque chose, un indicateur est l'instrument de mesure indiquant de l'information sur le critère L'indicateur qualifie ou quantifie la satisfaction du critère.

Ambition éducative concernée 1 2 3 4 5 6

Référent(s) de l'action et de son suivi : Chef de service enfance, Chargée de projets Education artistique et culturelle, Référente Programme de Réussite Educative (PRE)

Public cible Petite-enfance, enfance, jeunesse
Acteurs & partenaires services municipaux, parents d'élèves volontaires, associations d'animation et autres volontaires

Description globale du projet

La notion de parcours renvoie à celles de cheminement d'expérimentation et de progression dans les rencontres, les apprentissages, les acquisitions avec une cohérence dans ce cheminement Le « Passeport parcours » a été imaginé dans le cadre du groupe de travail « parcours éducatifs » mise en place au cours de la période de travail sur le renouvellement du projet éducatif de territoire

Ce passeport serait un carnet de suivi de divers parcours déterminés, adapté à chaque âge des enfants et permettant à l'enfant de se rendre compte de son parcours et de son évolution

De manière plus concrète, voici quelques exemples à affiner :

Objectifs – Parcours envisagé	Axes évalués/évaluables
Sorties en plein air	3 sorties forêts par an Découverte des bois de la ville pendant la période maternelle/élémentaire
Savoir nager	Certificat nage 25m
Multisports Culture	Tester plusieurs sports/activités culturelles pendant la période élémentaire
Apprendre à faire du vélo	« Permis » de vélo Ateliers « entretenir un vélo »
Secourisme	Initiation au secourisme tôt Formation au PSC1 à tel âge
Parcours citoyen, solidaire, vivre-ensemble, éveil à la différence	Valoriser des bonnes actions à recenser dans le carnet
L'outil digital / « pédagogie du digital » / éducation aux médias	Prévention sur les risques digitaux Ateliers « Comment fonctionne un ordinateur ? un smartphone ? »

Selon les parcours, pourront se distinguer objectifs précis « objectif » (par exemple « je sais nager ») et « subjectif » (par exemple « j'ai participé à une action solidaire »)

Objectifs	Moyens
<ul style="list-style-type: none"> Mise à disposition de moyens auprès des enfants et jeunes pour parvenir à la réalisation du parcours , Déterminer les contenus des parcours par tranche d'âge avec des experts sur les différents âges , Lien avec le Conseil municipal des enfants (CME) pour coconstruire , Travailler les parcours à partir des spécificités de chaque quartier (lien avec les comités éducatifs locaux à prévoir) , Harmoniser l'offre et permettre un accès des enfants à la même offre, quel que soit son quartier 	<ul style="list-style-type: none"> Moyens humains services municipaux, partenaires précités Moyens financiers / transports Service Communication

Méthodologie de travail :

Comité technique / groupe de travail initial et élargi pour définir le contenu des objectifs et axes évalués/évaluables du passeport ,

Calendrier et échéances :

. Rentrée 2022 lancement du passeport parcours – expérimentation

Evaluation :

. Quantitatifs Nombre d'enfants participants au parcours, nombre de parcours qui aboutissent, nombre de modifications ou réajustement des parcours pour qu'ils aboutissent, nombre de propositions des enfants dans le parcours

. Qualitatifs Participation de l'enfant et valorisation de ses acquis, diversité des parcours

Ambition éducative concernée : 1 2 3 4 5 6

Référent(s) de l'action et de son suivi : Direction de la transition écologique

Public cible :
Acteurs & partenaires :

Description globale du projet :

La Ville souhaite mettre à disposition une partie de sa flotte de VAE en prêt aux habitants à la disposition des jeunes.

- Tout le projet est à monter pour qu'il corresponde aux besoins (stockage, antivol, caution ?, assurance...).

A construire avec l'impact ?

Objectifs	Moyens

Méthodologie de travail :

Calendrier et échéances :

Evaluation (critères et indicateurs de réussite du projet) :

. Quantitatifs :

Nombre de vélos mis à disposition

. Qualitatifs :

NB un critère est l'élément de référence qui permet d'évaluer quelque chose, un indicateur est l'instrument de mesure indiquant de l'information sur le critère L'indicateur qualifie ou quantifie la satisfaction du critère

Ambition éducative concernée	<input type="checkbox"/> 1 <input checked="" type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/> 4 <input type="checkbox"/> 5 <input type="checkbox"/> 6
Référent(s) de l'action et de son suivi : DAEF et service communication	
Public cible	Familles / parents, enfants et jeunes
Acteurs & partenaires	Services municipaux (DAEF, Cohésion sociale, Culture, Communication), partenaires externes volontaires

Description globale du projet

Les réflexions du groupe de travail « parcours éducatifs » mise en place au cours de la période de travail sur le renouvellement du projet éducatif de territoire ont pu mettre en exergue la nécessité de cartographier l'offre éducative proposée sur le territoire voire sur chacun des quartiers

Une cartographie est d'ores et déjà existante sur le site de la Ville (onglet « s'informer » - « carte des équipements ») concernant l'ensemble des équipements municipaux Toutefois, le diagnostic porté fait état d'une forte demande des parents de davantage de visibilité et lisibilité de l'offre éducative

Cette fiche action s'inscrit donc dans une dynamique globale de travail à mener au cours de la période triennale 2021/2024 afin d'améliorer l'information et la communication

Le travail conduit dans le cadre de cette cartographie locale / par quartier de l'offre éducative devra déterminer

- Les équipements indispensables pour un parent (école, structure d'animation, d'accompagnement à la parentalité et à la scolarité,) et donc à mettre en avant ,
- Les obstacles à lever pour faire connaître les ressources et y recourir (mobilité, accès aux droits,) ,
- La forme de cette information cartographiée (affichage dans des lieux stratégique, guide de la rentrée, flyer .)

Objectifs	Moyens
Rendre plus visible et lisible l'offre , Faciliter l'accès aux ressources du territoire , Multiplier les formes d'informations et de communication	Développement d'un outil numérique , Moyens humains services municipaux, partenaires volontaires

Méthodologie de travail :

Référencer l'existant et proposer une amélioration pour rendre plus lisible et accessible cet existant.

Réfléchir au support le plus adapté et au moyen de diffusion

Réunir un groupe de travail

Calendrier et échéances :

Initier une réflexion sur cette question en janvier 2022, couplé au travail de co-construction d'un outil de communication

Evaluation (critères et indicateurs de réussite du projet) :

- . Quantitatifs nombre de consultation de l'outil (si numérique)
- . Qualitatifs : retours des usagers sur l'utilité de l'outil développé

Ambition éducative concernée 1 2 3 4 5 6

Référent(s) de l'action et de son suivi Coordinateur et Référente du Programme de Réussite Educative (PRE)

Public cible Enfants en classe d'élémentaire , résidents QPV , élèves de collège
Acteurs & partenaires Education Nationale, services enfance, jeunesse, culture et éducation ; associations d'animation (MJC CV et Centre social de Beaudésert)

Description globale du projet

La crise sanitaire traversée depuis mars 2020 a creusé les écarts et inégalités concernant le public des quartiers prioritaires Ainsi, dès l'été 2020, la ville de Mérignac a souhaité mettre en place un « accueil de loisirs apprenants », à destination des enfants et des jeunes de 6 à 15 ans, résidant dans les quartiers politiques de la ville Cette expérience a été renouvelée au cours des périodes de vacances de l'année 2020/2021 et 2021/2022

Ce dispositif accueille gratuitement les enfants à la journée (la participation à minima sur une semaine complète étant recherchée) et ouvre ses portes de 9h00 à 17h00, du lundi au vendredi.

Les matinées sont dédiées à la mise en place de plusieurs ateliers se déroulant tout au long de la semaine, ateliers s'appuyant sur des supports pédagogiques ludiques faisant appel à des notions du socle commun favorisant ainsi l'expérimentation et la découverte culturelle et scientifique, l'après-midi laissant la place à des activités sportives, bien-être, sorties culturelles

Ce dispositif s'inscrit dans le plan d'action du PEDT 2021/2024 , c'est pourquoi cette fiche vise une pérennisation du dispositif

Objectifs	Moyens
<p>Permettre aux familles les plus éloignées de bénéficier d'un accueil collectif pendant les vacances scolaires ,</p> <p>Créer de nouveaux espaces de rencontres et d'échanges entre les familles et les professionnels et par ce biais, favoriser l'apaisement des relations familles/écoles ,</p> <p>Garantir une cohérence éducative dès la primaire ,</p> <p>Créer un lien de confiance familles / enfants ou jeunes / professionnels ,</p> <p>Favoriser le repérage d'enfants et jeunes en difficultés scolaires et prévenir les risques de décrochage ,</p> <p>Permettre aux enfants accueillis de (re)nouer avec un accueil collectif en groupe restreint ,</p> <p>Proposer un contenu pédagogique adapté, favorisant la découverte scientifique et culturelle tout en garantissant le lien avec les apprentissages du socle commun et ainsi favoriser l'appétence des enfants à apprendre ,</p> <p>Equipe d'encadrement multi partenariales (association, enseignants, ville)</p>	<p>Dispositif partenarial – moyens humains - associations, services municipaux et Education Nationale ,</p> <p>Moyen financier . budget dédié ,</p> <p>Mise à disposition des locaux municipaux</p>

Méthodologie de travail :

Trois réunions de préparation avant chaque période de vacances scolaires ,
 Réunion bilan post période de vacances et bilan écrit

Calendrier :

. Mise en œuvre effective du dispositif à chaque période de vacances scolaires

Evaluation (critères et indicateurs de réussite du projet) :

- . Quantitatifs nombre d'enfants présents sur le dispositif et assiduité
- . Qualitatifs retours des partenaires, familles, enfants et jeunes , rédaction de bilans

Ambition éducative concernée 1 2 3 4 5 6

Référent(s) de l'action et de son suivi : Chargée de la promotion de la santé

Public cible habitants des quartiers Beaudésert et Yser-Pont de Madame (0/25 ans et familles)

Acteurs & partenaires Services municipaux, Centre d'animation, Association VRAC (« vers un réseau d'achat en commun »)

Description globale du projet

La question du surpoids chez les enfants et jeunes est toujours un sujet abordé par les professionnels. Les enfants peuvent bénéficier, à l'école, au collège, de séquences d'enseignements sur les groupes alimentaires et les aliments favorisant une meilleure santé. La problématique de surpoids serait liée à des habitudes alimentaires et à des attitudes ancrées.

Cette problématique fait l'objet d'un axe de travail pour agir sur ces comportements, en ciblant les enfants et leurs familles

- Action auprès des enfants sur les temps périscolaires et temps de restauration scolaire,
- Action auprès des familles, en lien avec la conseillère en économie sociale et familiale du centre d'animation de Beaudésert,
- Action grand public, ouverte dans les quartiers concernés et organisée notamment avec l'association VRAC pour des projets de cuisine de rue

Objectifs	Moyens
<p>. Mener des actions de prévention, de promotion de la santé et d'accès aux soins,</p> <p>Tendre vers une réduction des inégalités de santé et favoriser le bien-être,</p> <p>Favoriser une alimentation durable et ouvrir à une autre façon de consommer, de s'alimenter,</p> <p>Favoriser la cohésion sociale en suscitant et/ou renforçant des espaces de socialisation dans les quartiers concernés,</p> <p>Contribuer à améliorer l'image des quartiers concernés en y apportant une offre qualitative</p>	<p>Moyens humains partenariat association VRAC, MJC Centre-Ville, Centre social de Beaudésert Services municipaux</p> <p>Moyens financiers budget contrat de ville, budget santé de la ville</p>

Méthodologie de travail :

Réunions régulières avec les partenaires et les services de la Ville.

Calendrier et échéances :

Certaines actions ont été déployées depuis l'été 2021 (ateliers cuisine par l'association VRAC), les autres sont projetées pour une mise en œuvre en 2021/2022,

Le projet pourra perdurer selon l'évaluation conduite post réalisation.

Evaluation :

- . Quantitatifs nombre de familles ou enfants qui ont bénéficié des actions
- . Qualitatifs questionnaire de satisfaction

Ambition éducative concernée 1 2 3 4 5 6

Référent(s) de l'action et de son suivi : Responsable Bureau Information Jeunesse

Public cible Jeunesse – collégiens et lycéens

Acteurs & partenaires animateurs BIJ, animateurs de l'espace Jeunes municipal, animateurs des maisons de quartier, les médiateurs sociaux municipaux, les éducateurs du PRADO Prévention – Collèges et lycées – Addiction France, CHU, IREPS

Description globale du projet

La question des addictions est souvent soulevée auprès des jeunes adolescents et jeunes adultes L'objectif principal de cette action « prévention des addictions » est donc de pouvoir agir par l'information auprès des jeunes, au plus tôt et avant que l'addiction ne s'installe

Différentes addictions ou risques d'addictions sont identifiés et donnent lieu à diverses actions

- Des ateliers « tabac chichas cannabis », auprès des lycéens pour échanger sur ces pratiques et consommations ,
- L'alcool ,
- Les jeux d'argent ,
- Les écrans ,
- La consommation de « gaz hilarant » (protoxyde d'azote=)

Objectifs	Moyens
Organiser un temps d'animation et de prévention , Informer des risques liés à la consommation de tabac, de chicha et de cannabis , Réunir des jeunes et des professionnels de la santé et de l'information jeunesse autour d'actions de promotion de la santé	- Formations des acteurs jeunesse de toute la ville (éducateurs, médiateurs, animateurs maison de quartier, animateur jeunesse municipaux) mise en place par le service jeunesse de la ville (Ex Repérage Précoce et Intervention Brève, Protoxyde d'azote, écran, . .) - Outils innovants

Méthodologie de travail :

- Identification du besoin auprès des établissements ou des partenaires
- Mise en place d'actions concrètes en partenariat avec des professionnels de la prévention et les acteurs jeunesse de la ville

Calendrier et échéances :

Tout au long de l'année scolaire

Evaluation (critères et indicateurs de réussite du projet) :

. Quantitatifs :

Nombre de jeunes touchés

Nombre de professionnels impliqués

Nombre d'actions menées

Nombre de publications réseaux sociaux, site de la ville, journaux écrits

. Qualitatifs :

Bilan avec les intervenants après chaque intervention

Bilan fait avec l'équipe éducative des établissements

Impact de l'ambiance dans les établissements

NB un critère est l'élément de référence qui permet d'évaluer quelque chose, un indicateur est l'instrument de mesure indiquant de l'information sur le critère L'indicateur qualifie ou quantifie la satisfaction du critère

Ambition éducative concernée <input type="checkbox"/> 1 <input checked="" type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/> 4 <input type="checkbox"/> 5 <input type="checkbox"/> 6
Référent(s) de l'action et de son suivi : Chef de service Jeunesse
Public cible collégiens et lycéens Acteurs & partenaires Espace Jeunes, les établissements scolaires, les infirmières et les conseillers principaux d'éducation, réflexologue, sophrologue, ostéopathe, diététicien(ne), les acteurs jeunesse du territoire, chargé de mission ville de promotion de la santé, G10 jeunesse

Description globale du projet

Promouvoir le bien-être auprès des publics jeunes (collégiens, lycéens, jeunes adultes) par des ateliers de promotion de la santé comme de la Réflexologie, de la sophrologie, de l'ostéopathie, de l'activité physique et de l'accompagnement diététique

Les lycéens et les collégiens manifestent de la nervosité, de l'agressivité, des difficultés de concentration, un manque de confiance et des états spasmodiques de plus en plus fréquents. Ils mettent en avant le besoin d'être accompagnés dans la gestion de leurs émotions

Certains jeunes manifestent du stress en lien avec la réussite scolaire ou professionnel. Ils mettent en avant le besoin d'être accompagnés dans la gestion de leur stress émotionnel en lien avec la préparation aux examens

Objectifs	Moyens
Organisation d'un forum santé-bien-être, Prise en compte de la santé mentale des jeunes post-confinement, Moments détente dans les quatre collèges et les lycées, Accompagner le décrochage scolaire, Développer des ateliers bien-être dans les accueils collectifs de mineurs (G10, Vacances Apprenantes), Quartier Libre	Lycée Dassault, toutes les classes de seconde tous les ans, Accompagnement, orientation, promotion du bien-être, Accompagnement par réflexologue Accompagnement individuel en réflexologie ou sophrologie, Prise en charge par le service jeunesse en fonction des problématiques.

Methodologie de travail :

Sensibiliser les acteurs jeunesse et les acteurs éducatifs par des actions régulières, collectives ou individuelles ;

Développer des projets de promotion du bien-être

Calendrier et échéances :

- . Forum santé bien-être du mois d'avril ou mai
- Challenge Chill good (Lycée Dassault, financement conseil régional)

Evaluation (critères et indicateurs de réussite du projet) :

- . Quantitatifs nombre d'ateliers mis en œuvre, nombre d'actions.
- . Qualitatifs intérêt des jeunes et des partenaires

Ambition éducative concernée 1 2 3 4 5 6

Référent(s) de l'action et de son suivi : Services DAEF

Public cible 0/25 ans, communauté éducative méridionale
Acteurs & partenaires G10, services municipaux, parents d'élèves volontaires et/ou élus, équipes enseignantes, associations concernées par la politique éducative et volontaires

Description globale du projet

Il ressort des diagnostics établis en 2018 et 2021, la nécessité de prendre plus en compte les spécificités propres de chaque territoire/quartier de la ville par rapport aux questions éducatives

Dans un contexte de territorialisation de l'action publique, l'idée est donc de créer des comités éducatifs locaux (CEL) comme réponse à la recherche de plus de proximité et d'un meilleur partenariat entre acteurs éducatifs

Ceux-ci auraient vocation à participer à la gouvernance du PEDT et à la mise en œuvre des actions et leur suivi sur chaque territoire

Les contours de l'étendue des prérogatives de ces CEL sont à construire et à réfléchir collectivement

Objectifs	Moyens
Inscrire l'action éducative dans une dimension territoriale par quartier, Mettre en réseau tous les acteurs et les lieux qui participent à l'éducation des enfants (centres sociaux, de loisirs, de santé, écoles), Permettre une meilleure réactivité pour mettre en place des dispositifs et régler des situations propres à un territoire/quartier, Permettre que les travaux des CEL puissent éclairer, nourrir et enrichir la démarche globale de politique éducative municipale, Contribuer à une meilleure information des familles sur l'offre éducative, en proximité; Contribuer à une meilleure transversalité entre acteurs de la communauté éducative	Mobilisation des associations d'animations volontaire (G10); Adhésion et implication de tous les acteurs, Moyens financiers

Méthodologie de travail :

- Instances de gouvernance Comité de pilotage,
- Equipe projet comité technique avec représentativité de chaque entité de la communauté éducative pour co-construire le projet

Calendrier et échéances :

Première réunion de l'équipe projet et du G10 en janvier pour construire un calendrier de réflexion et de déploiement,
Expérimentation pendant la période 2021/2024

Evaluation (critères et indicateurs de réussite du projet) :

- Quantitatifs au moins 2 CEL expérimentés sur la période 2021/2024
- Qualitatifs représentativité de toute la communauté éducative ; adhésion au projet et co-construction

Ambition éducative concernée : 1 2 3 4 5 6

Référent(s) de l'action et de son suivi : Service Education

Public cible : Parents, professionnels.

Acteurs & partenaires : équipes des services DAEF, équipes périscolaires, équipes enseignantes.

Description globale du projet

Le diagnostic réalisé dans le cadre du renouvellement du PEDT met en exergue l'axe d'amélioration suivant : permettre une meilleure visibilité des actions mises en œuvre via la politique éducative municipale

Un constat des parents et professionnels est les panneaux d'affichage aux abords des écoles ne sont pas ou peu exploités. Or, cet outil d'information peut être efficace et adapté à un certain nombre d'usagers et professionnels.

Dans le cadre de la mise en œuvre du PEDT 2021/2024, il est prévu de réfléchir à des outils de communication plus adaptées et à la pluralité de ces outils.

L'action ciblée d'information par voie d'affichage aux abords des écoles s'inscrit donc dans cette globalité, et pourrait également s'associer à la démarche d'expérimentation des comités éducatifs locaux

Le groupe de travail « parcours éducatifs » identifie les axes de travail suivants :

- Des panneaux d'affiches par couleurs selon les informations et la thématique de l'information ;
- La nécessité de recenser l'existant ;
- La nécessité de travailler le projet en proximité afin de connaître les lieux stratégiques d'implantation des panneaux ;
- Travailler la forme de l'affichage via une trame commune (pour harmoniser les informations sur la ville) et échanger sur le contenu de l'information en local, selon les besoins identifiés sur le quartier ;
- Au-delà de l'affichage, réfléchir sur les modes d'information (craieurs ? artistes vivants ? animation de rue – sport ; lien avec triporteur jeunesse ?).
- Définir des temporalités et des personnes référentes → créer un rythme d'information par cette voie

Objectifs	Moyens
<ul style="list-style-type: none"> . Rendre davantage visible l'existant ; . Rétablir un mode de communication simple et efficace aux abords des écoles ; . S'assurer de la qualité des panneaux en place ainsi que leur lieu d'implantation et si besoin, les changer. 	<ul style="list-style-type: none"> . Moyens humains : services municipaux . Moyens financiers : à définir avec l'élu(e) déléguée à l'éducation.

Méthodologie de travail :

Réunir un GT au cours de l'année 2021/2022 pour réfléchir à la mise en place pratique de cette action.

Calendrier et échéances :

. Première expérimentation pour la rentrée 2022.

Evaluation :

. Quantitatifs : nombre de panneaux d'affiches existants et nouveaux, nombre éventuel de QR code établi pour renvoyer vers des informations du site internet municipal.

. Qualitatifs : qualité de l'information, retours des familles.

Ambition éducative concernée 1 2 3 4 5 6

Référent(s) de l'action et de son suivi : Chef de service Jeunesse

Public cible 11-30 ans et acteurs jeunesse
Acteurs & partenaires Ville, Mission locale Technowest (MLT), Technowest Logements Jeunes (TLJ), Gironde Habitat, G10, jeunes

Description globale du projet

Un projet de pôle jeunesse de 2780 m² est projeté en centre-ville de Mérignac à l'horizon 2024

Voici les modalités projetées

- Un espace d'information et d'orientation intégrant le Bureau info jeunes et l'ERIP (Espace Régional D'Information et de Proximité) ,
- Un espace pour les jeunes ,
- Un accompagnement de projets de jeunes (création d'activités, actions citoyennes) ,
- 60 nouveaux logements dédiés aux jeunes de 16 à 30 ans ,
- 60 professionnels au quotidien ,
- Des espaces de convivialité ,
- Un fonctionnement coopératif et une fonction ressource

Objectifs	Moyens
1 Un pôle multithématique / Information / accompagnement	1 Espace d'information mutualisé entre la ville, la Mission Locale et Technowest (bureaux partagés) Mutualisation de professionnels d'accueil en capacité d'apporter un 1er niveau d'information
2 Un pôle multithématique Emploi / insertion / création d'activité	2 Intégration de la documentation « Espace Métiers d'Aquitaine » à l'espace d'information partagé Organisation d'événementiels / focus métiers dans l'espace « Forum » du pôle Intégration au pôle du dispositif « Fabrique à Projets ». Chargée d'accompagnement relocalisée dans le pôle Mise à disposition de bureaux et de services (internet, impressions, etc)
3 Un pôle multithématique Logement	3 Création de 60 logements Habitat Jeunes (80 places) pour jeunes actifs en mobilité (périodes courtes), pour des groupes (exemple échanges internationaux), pour des jeunes familles (couples ou familles monoparentales)
4 Fonction « pôle ressource »	4 Coordination des acteurs jeunesse, accompagnement coordonné des parcours, référentiel pédagogique commun, espace d'échange et d'analyse

Méthodologie de travail : Comité de pilotage, comité technique, ateliers de co-construction

Calendrier et échéances :

- 2ème semestre 2021 dialogue compétitif/sélection architecte ,
- . 2022 constitution permis de construire ,
- 2023 consultation entreprises et début travaux ,
- 2024 livraison décembre 2024

Evaluation (critères et indicateurs de réussite du projet) :

. Quantitatifs : Nombre de jeunes concernés et d'acteurs jeunesse.

Qualitatifs : Mobilisation des jeunes par l'intermédiaire de service civique + Impact (instance de participation jeunesse), Implication des élus.

Ambition éducative concernée . <input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input checked="" type="checkbox"/> 4 <input type="checkbox"/> 5 <input type="checkbox"/> 6
Référent(s) de l'action et de son suivi : Cheffe de service Petite-enfance
Public cible Petite-enfance, parents, familles, professionnels
Acteurs & partenaires

Description globale du projet

La maison de la petite-enfance a ouvert sur le territoire Mégnacais en 2018. Ce lieu est ouvert à la parentalité/aux parents et dispose de différentes animations régulières et en développement dans ce cadre. En voici un aperçu en place ou en projection pour les trois années à venir.

- Lieu d'accueil enfants/parents (LAEP) (cf diagnostic -- fiche évaluative consacrée) . à raison de deux matinées par semaine (mercredi et vendredi), les parents sont accueillis de manière anonyme et gratuite pour se rencontrer et rencontrer des professionnels de la petite-enfance ,
- Permanence d'écoute par une puéricultrice de manière gratuite et anonyme accompagné de parents en attente de leur enfant, ou après son arrivée. Il s'agit d'une première écoute qui n'a pas vocation à mettre en place de suivi mais qui peut orienter les parents vers des dispositifs de suivi si un besoin est identifié ,
- Activité langue des signes par une éducatrice (en cours de formation diplômante) . associer des gestes à la parole et aux besoins de l'enfant. Propositions d'ateliers gratuits à destination des familles volontaires (quatre familles par ateliers) ,
- Activité de yoga périnatal . temps dédiés pour l'intervention d'une professionnelle extérieure à compter de 2022. Les modalités précises sont en cours de réflexion

Objectifs	Moyens
Créer du lien entre les parents et les professionnels de la petite-enfance , Proposer un lieu d'information, d'accueil et d'écoute gratuit et anonyme à tous , Proposer des activités aux parents pour se rencontrer, se documenter, se divertir et se détendre	Moyens humains à disposition à la Maison de la Petite-enfance , . Moyens financiers budget dédié au fonctionnement et aux projets pour la politique éducative ciblée petite-enfance

Méthodologie de travail :

Groupe de travail Maison de la Petite Enfance (RAM + coordinatrice accueil famille + assistante d'accueil) pour programmer les animations et permanences d'écoute à la MPE et groupe LAEP (accueillants vacataires et titulaires) pour les séances d'accueil du LAEP les mercredi et vendredi matin.

Calendrier et échéances :

Animations et permanences d'écoute premier semestre 2022
LAEP . tout au long de l'année 2 séances par semaine

Evaluation (critères et indicateurs de réussite du projet) :

- . Quantitatifs : nombre de projets menés , fréquentation des différents évènements organisés , nombre d'enfants touchés
- . Qualitatifs : retours des familles/parents/professionnels. Qualité d'accueil et des propositions

Ambition éducative concernée	<input type="checkbox"/> 1 <input checked="" type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/> 4 <input type="checkbox"/> 5 <input type="checkbox"/> 6
Référent(s) de l'action et de son suivi : Coordinateur du Programme de Réussite Educative (PRE)	
Public cible	Familles, parents, professionnels
Acteurs & partenaires	acteurs éducatifs volontaires du territoire

Description globale du projet

Un diagnostic initié en 2016 par la Mission Parentalité (service municipal) met en avant le besoin d'un lieu ressource pour les parents et les professionnels

Il est alors choisi de créer un lieu ressource pour les professionnels et les parents sur des questions insuffisamment relayées ou encore repérées comme nécessitant un mode de réponse n'existant pas au niveau du territoire méridocastillain et ce, en complément des dispositifs et accueils déjà déployés

Ce lieu, central et dédié, outre les fonctions d'accueil, d'écoute, d'information et d'orientation, demeure, dans son contenu, encore à construire. Le groupe de travail « accompagnement à la parentalité » mis en place dans le cadre du renouvellement du PEDT a choisi de concentrer ses réflexions sur le contenu de ce lieu. Ainsi, différents points ont été mis en exergue pour la construction de ce projet

- La maison des familles (ou autre nom) est un projet qui se veut coconstruit par l'ensemble des acteurs éducatifs Méridocastillains volontaires, parents compris ,
- Cette maison doit pouvoir favoriser l'accès aux droits des familles , la terminologie « accès aux droits » étant entendue au sens large, elle comprend une aide aux démarches administratives et juridiques
- Ce lieu permettra la mobilisation de professionnels via des permanences (par exemple, lié au parcours d'orientation des jeunes) ,
- Ce lieu s'adaptera au public demandeur , ainsi, pourront être envisagés des rendez-vous à domicile ou autre lieu neutre et en mobilisant l'ensemble des canaux de communication (réseaux sociaux, téléphone, Méridocastillain Mag) .
- Ce lieu permettra de rendre davantage visible et lisible l'offre existante

Il est à noter que ce projet étant à construire, le contenu présenté n'est pas exhaustif

Objectifs	Moyens
Lieu polyvalent, convivial, anonyme, neutre, gratuit , Permettre une réponse plus immédiate aux parents demandeurs , « Aller vers » , s'adapter au public , Rendre visible toutes les réponses aux problématiques , Mettre à disposition un lieu d'échange entre pairs	Lieu physique mis à disposition par la Ville , Moyens humains et financiers dédiés pour 2022

Méthodologie de travail :

Comité de pilotage et comité technique/groupe de travail réguliers

Calendrier et échéances :

- . Poursuite de la construction du projet de novembre 2021 à juin 2022
- . Rentrée de septembre 2022 ouverture du site - lieu consacré disponible.

Evaluation (critères et indicateurs de réussite du projet) :

- . Quantitatifs nombre de parents et autres partenaires associatifs ou institutionnels mobilisés sur les temps de co-construction du projet
- . Qualitatifs adéquation des besoins identifiés et des réponses proposées.

Ambition éducative concernée : <input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input checked="" type="checkbox"/> 4 <input type="checkbox"/> 5 <input type="checkbox"/> 6
Référent(s) de l'action et de son suivi : Coordinatrice des actions de solidarités et du Relais des solidarités
Public cible : Parents et familles bulgares vivant dans des campements Acteurs & partenaires : Services municipaux (Centre communal d'action sociale, Relais des solidarités), association de médiation interculturelle (AMI), Groupement d'intérêt public Bordeaux Métropole Médiation, diététicien.

Objectifs	Moyens
<ul style="list-style-type: none"> . Favoriser le climat de confiance ; . Favoriser la libération de la parole afin de permettre l'émergence de besoins et permettre l'adhésion de l'action ; . Agir pour favoriser l'inclusion ; . Favoriser la connaissance des publics ; . Promouvoir la santé par le biais de l'alimentation et de la nutrition. 	<ul style="list-style-type: none"> . Partenariats associatifs multiples ; . Equipe pluridisciplinaire d'intervention comprenant un interprète ; . Budget dédié ; . Financement Etat et Conseil Départemental.

Description globale du projet :

Le relais des solidarités poursuit une action à destination des grands précaires et identifie différents besoins sur le territoire de Mérignac.

A cet égard, a pu être identifié un besoin spécifique de la population féminine au sein de la communauté bulgare vivant dans les campements de la ville, et ce, notamment en ce qui concerne l'alimentation.

En effet, ces familles sont bénéficiaires de colis alimentaires du relais et peuvent avoir besoin d'un accompagnement sur différentes questions liées : prise de poids, régime, équilibre alimentaire, réalisation de repas à partir des colis et de recettes adaptées, françaises ou bulgares.

Afin de répondre à ce besoin d'accompagnement, un projet (compris dans le projet global « parole de femmes » menées par le CCAS au Relais des solidarités), permet l'intervention d'un(e) diététicien(ne) diplômé(e), de travailleurs sociaux et d'un interprète au sein des campements afin de mener des actions de sensibilisation sur l'équilibre alimentaire, de partage de recettes, d'aide à la recherche de produits pour les recettes bulgares,

Méthodologie de travail :

. Réunions de travail régulières liées au projet global « parole de femmes » ;

Calendrier et échéances :

. Expérimentation en novembre/décembre 2021.

. Evaluation puis prolongation du projet si celui-ci correspond aux besoins.

Evaluation :

. Quantitatifs : nombre d'interventions dans les campements ; nombre de parents participants et assiduité des parents aux temps proposés.

. Qualitatifs : adhésion des familles ; envie de poursuivre les ateliers, création de lien avec les femmes et réponse à leurs problématiques féminines.

Ambition éducative concernée 1 2 3 4 5 6

Référent(s) de l'action et de son suivi : Chef de service Enfance, réussite éducative et parentalité, chef de service Jeunesse, coordinatrice projets citoyenneté

Public cible tous

Acteurs & partenaires Equipes périscolaires et enseignantes, représentants du G10, parents d'élèves élus, enfants et jeunes élus aux instances de participation (CME et l'IMPACT), Elu e s volontaires

Description globale du projet

Le projet éducatif de territoire (PEDT) 2018/2021 prévoyait au sein des ambitions éducatives de la ville « d'accompagner les enfants et les jeunes vers l'autonomie et la citoyenneté en les soutenant au travers d'un parcours éducatif et laïque »

Les objectifs du plan d'action lié à cette ambition étaient

- S'approprier ensemble des repères communs pour bien vivre ensemble ,
- Développer l'apprentissage et la participation à la vie citoyenne ,
- Promouvoir l'éco-citoyenneté

Dans le cadre du renouvellement du projet éducatif de territoire, un travail de réflexion sur ces notions et ces objectifs a été mené dans le cadre d'un groupe de travail dédié et a notamment fait émerger différents points que sont

- La nécessité de former les délégués de classe des écoles élémentaires et collèges,
- La mise en place de projets à l'échelle du quartier et en transversalité

Il a ainsi été convenu au fil des discussions que cela pourrait se formaliser par « une Charte de la citoyenneté ou du citoyen » (le nom n'est pas arrêté à ce jour) établie en **complète co-construction entre les différents acteurs précités** et afin de pouvoir permettre de disposer d'un langage commun sur des valeurs comme **le bien-vivre ensemble, la solidarité, l'égalité, s'inscrivant au sein d'une globalité qu'est la citoyenneté.**

Objectifs	Moyens
<p>Instaurer un langage commun sur la citoyenneté permettant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une formation efficiente des délégués de classes, - L'émergence future de projets communs entre les acteurs , <p>Permettre une transversalité concrète des acteurs éducatifs en matière de citoyenneté ,</p> <p>Sensibiliser sur des valeurs fortes ,</p> <p>Valoriser et informer davantage sur les actions citoyennes et écocitoyennes existantes</p>	<p>Ouvrir le groupe travail à l'ensemble des membres de la communauté éducative ,</p> <p>Echanger avec des services des villes membres du « Réseau français des Villes éducatrices » et ayant mis en place ce type de charte</p>

Méthodologie de travail :

- . Continuité du groupe de travail initié avec une représentativité de l'ensemble des membres de la communauté éducative et des membres élus des instances de participation enfance et jeunesse

Calendrier et échéances :

- . Election et mise en place des instances de participation · premier trimestre de l'année scolaire 2021/2022
- Travail d'une charte du citoyen au cours de la période triennale de mise en œuvre du PEDT et à compter de janvier 2022

Evaluation (critères et indicateurs de réussite du projet) :

- . Quantitatifs nombre d'acteurs représentés dans le groupe de travail , nombre de réunions de travail ,
- . Qualitatifs Réalisation d'une charte et diffusion de celle-ci , connaissance de la charte , échanges avec les villes membres du RFVE

Ambition éducative concernée : 1 2 3 4 5 6

Référent(s) de l'action et de son suivi : Chef de service Jeunesse

Public cible : 11-30 ans

Acteurs & partenaires : acteurs jeunesse, G10, Technowest Logements Jeunes (TLJ), Mission Locale Technowest (MLT), Conseils de Vie Lycéenne (CVL) et Collégienne (CVC).

Description globale du projet

La Ville a conduit une démarche de concertation depuis janvier 2021, permettant de constituer un groupe équilibré composé de jeunes âgés de 14 à 25 ans, d'acteurs éducatifs locaux et d'élus municipaux

Cette méthode permettra d'aboutir à la création d'une instance de participation et de concertation, pour les jeunes âgés de 11 à 30 ans, en dissociant les âges (11-15 ans et 15-30 ans) Cette instance dont le nom serait L'IMPACT sera pilotée et animée par le service jeunesse de la Ville, en lien avec les acteurs jeunesse de la ville. Un budget de fonctionnement sera défini et fixé par le conseil municipal chaque année et géré par le service jeunesse

L'instance principale (ou comité de gouvernance) est constituée de 20 membres volontaires dont 50 à 70 % âgés de 13 à 25 ans (10 à 14 membres), 20 à 30 % d'acteurs jeunesse (4 à 6 membres) et de 10 à 20% d'élus (2 à 4 membres)

Les membres s'engagent sur une année scolaire de septembre à juin à raison d'au moins une réunion par mois de deux heures en soirée

L'instance principale (ou Le comité de gouvernance) se retrouvera à travers des réunions innovantes, des temps conviviaux (événements, concerts, café/débat, etc)

Des instances secondaires ou satellites pourront se constituer selon les sollicitations des jeunes ou des acteurs, à l'initiative d'un groupe de jeunes ou membres de l'instance

Son rayonnement sera à la fois à l'échelle de la Ville mais aussi des 10 quartiers par la désignation d'un jeune ou un groupe de jeunes référents par quartier (les maisons de quartier et le G10 jeunesse sera sollicité en ce sens)

L'animation de l'instance principale sera coordonnée par le service jeunesse en binôme avec un animateur jeunesse volontaire parmi les acteurs associatifs du territoire en lien avec la jeunesse

Objectifs	Moyens
<p>Permettre aux jeunes de s'impliquer dans la vie de leur ville</p> <p>Mettre au même niveau de dialogue, d'écoute et de participation, les jeunes (11-15 ans et 15-30 ans), les acteurs jeunesse et les décideurs ;</p> <p>Impulser un lien entre l'instance et la gouvernance du futur Pôle Jeunesse ,</p> <p>Permettre aux jeunes de se sentir en confiance pour libérer la parole et faire émerger des projets ,</p> <p>Encourager la participation active des jeunes à la vie politique et démocratique</p> <p>Favoriser la participation et les envies des jeunes</p> <p>Assurer un équilibre entre projets par quartiers et projets pour la ville</p>	<p>. Valorisation d'engagement (attestation en fin de mandat),</p> <p>Aide à la formation sur la durée du mandat pour les jeunes volontaires et engagés dans l'instance ,</p> <p>Chaque jeune pourra choisir la valorisation qu'il souhaite selon une liste prédéfinie Cette liste pourra être proposée en début de mandat et en accord avec les membres de l'instance</p> <p>Par exemple faire partie d'un jury (Free Time Vidéo, Fête de la musique, Projet Initiative Jeune), cartes ou bons cadeaux</p> <p>Moyens financiers . budget de fonctionnement de l'instance, financé et géré par la ville, sera voté tous les ans par le Conseil Municipal.</p> <p>Communication . les outils numériques sont prioritaires (réseaux sociaux notamment) ; mini site « l'impact »</p>

Méthodologie de travail :

Comité de gouvernance, instances et groupes de travail sont coordonnés par le service jeunesse en binôme avec un animateur volontaire parmi les acteurs associatifs jeunesse ,

Dialogue engagé entre jeunes, animateurs (acteurs jeunesse) et élus (décideurs) qui a permis d'aboutir à la définition et aux modalités de fonctionnement de l'instance de participation et de concertation des jeunes, pour les jeunes âgés de 11 à 30 ans, en dissociant les âges (11-15 ans et 15-30 ans)

Les acteurs jeunesse seront parties prenantes et accompagnateurs de la vie de l'instance en mobilisant des jeunes au sein de chaque quartier, en participant à l'animation des groupes thématiques et en répondant aux attentes des jeunes

Calendrier et échéances :

Lancement en début d'année scolaire 2021-2022 ,

Novembre 2021 lancement, campagne de communication ,

Janvier 2022 site de l'impact

Evaluation :

. Quantitatifs Nombre de jeunes concernés

. Qualitatifs Réalisation de projets, implication, motivation des jeunes, engagement

Ambition éducative concernée	<input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/> 4 <input checked="" type="checkbox"/> 5 <input type="checkbox"/> 6
Référent(s) de l'action et de son suivi	Coordinatrice projets Citoyennete
Public cible	Enfants des écoles élémentaires de la ville
Acteurs & partenaires	Equipes périscolaires et enseignantes, représentants du G10, parents d'élèves élus

Description globale du projet

Le Conseil Municipal des Enfants (CME) est un outil en faveur de l'exercice de la citoyenneté et de la participation des enfants dans le cadre d'une politique éducative et de démocratie participative. C'est une volonté de reconnaître, à l'enfant, la capacité d'exprimer des opinions et d'agir sur sa commune. Il est nécessaire de mettre en place des espaces d'expression au sein des structures (école, ALSH, maison de quartier)

Les 38 élus (à raison d'un ou deux binômes mixtes par école élémentaire) sont des représentants des enfants de la ville. A ce titre, ils sont leurs porte-paroles pour un mandat de deux années

Ils ont pour missions

- De recenser, d'analyser et de répondre aux besoins et attentes des jeunes méridionaux,
- De mettre en place des projets relatifs à ces demandes,
- Rendre compte auprès des électeurs des échanges et des projets

Objectifs	Moyens
Renforcer le pouvoir d'agir des enfants , Créer une instance vivante qui permettra de générer des actions concrètes ; Encourager la prise de position des enfants sur des sujets de la ville, des préoccupations de leur quartier et des sujets de société , Permettre une transversalité entre le CME et les quartiers et leurs structures éducatives	Moyens humains création d'un poste dédié de coordinateur du CME , Budget dédié

Méthodologie de travail :

Chefferie de projet . coordinateur du CME, chef de centre scolaire, chef de centre enfance ,
Un élu porteur du projet Elu délégué à la démocratie participative ,
. Comité de pilotage et comité technique.

Calendrier et échéances :

Mars à juin 2021 construction du projet (diagnostic, sensibilisation des enfants, présentation aux partenaires,),
Septembre 2021 recensement des candidatures ,
Octobre 2021 campagne électorale ;
15 octobre 2021 : Elections au sein des écoles élémentaires de la ville ,
20 novembre 2021 journée d'intégration des enfants élus e s ,
Mise en œuvre de 5 séances plénières au cours de l'année scolaire 2021/2022

Evaluation (critères et indicateurs de réussite du projet) :

. Quantitatifs toutes les écoles représentées par année, deux projets aboutis par année

. Qualitatifs qualité des échanges et des projets , engagement des élus e s, tutorat

Ambition éducative concernée 1 2 3 4 5 6

Référent(s) de l'action et de son suivi : DAEF et Cohésion Sociale

Public cible Enfance (élémentaire), jeunes, familles
Acteurs & partenaires Mission Locale Technowest, G10, Bureau Info Jeunes,
 Programme de réussite éducative, Dispositif Vacances Apprenantes, équipes enseignantes et périscolaires

Description globale du projet

Les discussions du groupe de travail « parcours éducatifs » ont amené au constat d'un besoin d'une meilleure connaissance des enfants et jeunes sur les possibilités qui s'offrent à eux en termes de métiers et de parcours

Les axes suivants ont pu émerger afin de réfléchir aux outils qui permettraient la découverte des métiers dès l'école :

- Travailler en partenariat avec les ressources locales (entreprises de proximité, commerce) sur des projets ,
- Intervention des parents pour présenter leurs métiers au sein de l'école ;
- Organiser des visites sur des lieux aux multiples métiers Exemples .
aéroport, usines de recyclage et de tri de déchets
- Proposer des actions en valorisant et s'adaptant aux spécificités locales
Exemple métiers du vin en Gironde

Objectifs	Moyens
Développer de nouveaux partenariats permettant une représentativité large et diverse des métiers existants , Ouverture et découverte des enfants , Favoriser les stages en immersion en entreprise et en proximité , Faire connaître et valoriser tous corps métiers , Permettre aux enfants de se projeter et donc de trouver une motivation	Leviers : acteurs spécialisés dans l'orientation – développement de partenariats , Moyen financier à déterminer pour de nouveaux projets autonomes

Méthodologie de travail :

Travail de prospection des entreprises volontaires pour participer au projet ,
 Pilotage du projet identifier un porteur de projet pour la mise en place de projets autonomes ,

Travailler la visibilité de ces objectifs dans les projets internes pour les rattacher

Calendrier et échéances :

Relayer auprès des équipes cette ambition dès janvier 2022 ,
 Mobiliser des moyens pour une mise en œuvre de plusieurs actions au cours de la période 2022/2024

Evaluation (critères et indicateurs de réussite du projet) :

- . Quantitatifs nombre de professionnels mobilisés sur le projet (proximité), nombre d'enfants et jeunes sensibilisés aux métiers, nombre de visites sur site professionnel, nombre de mise en œuvre d'évènements répondant aux objectifs ;
- . Qualitatifs retours/témoignages du vécu de découverte et d'apports, mesure de la compréhension des enfants du monde professionnel

Ambition éducative concernée · 1 2 3 4 5 6

Référent(s) de l'action et de son suivi : Chef fe de Service Qualité nettoyage et restauration , Chef fe de Service éducation, Chef fe de service enfance

Public cible Enfants des écoles élémentaires , professionnels

Acteurs & partenaires services municipaux , partenaires associatifs , SIVU, Éducation Nationale, familles

Description globale du projet

Une lutte contre le gaspillage alimentaire dans les restaurants scolaires de la ville de Mérignac est engagée depuis plusieurs années. A cet égard, différentes actions ou règles sont mises en place

- Les familles ont l'obligation (depuis 2015) de réserver le repas de leur enfant 7 jours avant (en dépit de quoi, une majoration de 30% du prix est appliquée) Il s'agit d'ajuster le plus possible le nombre de repas commandé et de responsabiliser les familles et équipes pour une commande au plus près des repas nécessaires ;
- La pause méridienne est un temps bien encadré par des animateurs et ATSEM qualifiés et formés dans les restaurants scolaires afin que le temps du repas soit suffisamment adapté et permette une éducation au goût ,
- Le projet de l'assiette citoyenne (cf fiche évaluative – partie diagnostic) est désormais déployé dans l'ensemble des offices de restauration élémentaires ;

Afin de poursuivre ces actions, il est projeté dans le cadre de la période 2021/2024 de

- Développer davantage encore la thématique de l'alimentation sur d'autres axes (santé, bien-être, activité physique,) ,
- Étendre le circuit de redistribution des repas non consommés (frigos solidaires, lien avec le relais des solidarités ,
- Étudier la reproductivité du projet de l'assiette citoyenne sur les écoles maternelles ,
- Étudier l'arrêt de la distribution de serviettes jetables au profit de serviettes en tissu fournies par les parents pour leur enfant

- Créer des outils à destination des professionnels afin de mieux appréhender l'éducation à l'alimentation, l'éducation au goût, et la lutte contre le gaspillage alimentaire (Guide des bonnes pratiques de lutte contre le gaspillage alimentaire, livret d'animation)
- Travailler sur les recettes (composantes, quantités ..) avec le groupe de travail « commission restauration », en lien avec le SIVU

Objectifs	Moyens
Éducation à l'alimentation et au goût Réduction et valorisation des déchets	Moyens humains équipes municipales , Formations des équipes

Méthodologie de travail :

Projet interservices DAEF / Logistique – réunions de travail pour la mise en place des projets

Calendrier et échéances :

Concrétisation des projets cités au cours de la période 2021/2024

Evaluation

- . Quantitatifs chiffres liés à l'assiette citoyenne, nombre de frigos solidaires en place, nombre d'offices de restauration maternelles ayant mis en place l'assiette citoyenne, nombre d'offices de restauration n'utilisant plus de serviettes jetables, nombre de projets novateurs
- . Qualitatifs adhésion des familles quant à la démarche de fournir des serviettes en tissu pour leur enfant , utilisation des frigos solidaires ; efficacité des partenariats interservices et associatifs

Ambition éducative concernée 1 2 3 4 5 6

Référent(s) de l'action et de son suivi : Groupe de pilotage DAEF et Service Communication

Public cible Parents
Acteurs & partenaires services municipaux (DAEF, Communication, Cohésion sociale et territoriale, Centre communal d'action sociale, Guichet Unique)

Description globale du projet

Quel que soit l'âge de son enfant, le parent doit effectuer différentes démarches administratives (inscription aux loisirs par exemple)

Aussi, il est constaté que la complétude de documents liée à ces démarches peut s'avérer complexe pour différents publics

Rendre les documents accessibles à tous et uniformiser ceux-ci entre les services et directions de la ville apparaît important afin de garantir l'accessibilité aux ressources et l'égalité des chances

Différents supports ont pu être créés dans ce cadre, notamment pour les parents allophones, dans le cadre de la scolarisation de leur enfant et en lien avec le Programme de réussite éducative

Depuis septembre, des permanences d'écrivain public bénévole sont mises en place dans les Maisons des Habitants à l'initiative de la Maison des Associations

L'objectif de cette action serait de poursuivre le déploiement de supports de ce type, harmonisé et adapté à tous types de besoins (pictogrammes, écriture braille, document traduit selon la langue de l'utilisateur, etc)

Objectifs	Moyens
Rendre accessible l'information / les informations à tous , Adapter les supports de communication , Avoir une réflexion globale sur la communication aux usagers entre les directions	Moyens humains équipes des différentes directions Service communication, lien CCAS notamment (CADA) Moyen financier . budget de création, impression, diffusion

Méthodologie de travail :

Souhait des services pilotage par le service communication, le guichet unique et le PRE

Calendrier et échéances :

Premier temps de travail en janvier avec le pilote et les services supports ,
Première mise en œuvre - Septembre 2022

Evaluation (critères et indicateurs de réussite du projet) :

. Quantitatifs · Réalisation des supports (au moins deux), a minima 2 réunions avec toutes les directions

. Qualitatifs Fonctionnement des supports , implication et transversalité du projet par les professionnels , accessibilité sur le site internet des outils créés

Ambition éducative concernée 1 2 3 4 5 6

Référent(s) de l'action et de son suivi : **Groupe de pilotage PEDT**

Public cible public 0-25 ans, parents, professionnels

Acteurs & partenaires . Ville – services municipaux et partenaires volontaires

Description globale du projet

Le groupe de travail sur « l'inclusion » a mis en exergue un besoin de pouvoir mobiliser des personnes ressources afin de garantir l'égal accès de tous à tous les dispositifs

Pour parvenir à l'élaboration de ce type de réseau, les besoins/axes suivants ont été avancés

- Recensement de l'existant / répertoire – création d'un répertoire des ressources mobilisables,
- Animation du réseau de mobilisables,
- Lien avec le projet de Maison des Familles,
- Partage avec les services académiques

En septembre 2017, un réseau professionnel externe avait pour objectif de rassembler l'ensemble des partenaires en lien avec les questions de parentalité (CAF, Département, G10) et de structurer des actions mises en œuvre sur le terrain en lien avec la parentalité (accompagnement des équipes pour la mise en place de TAP ouverts aux parents, ouverture de « cafés parents », harmonisation de l'offre sur l'ensemble du territoire, place des parents dans les structures) Le projet de réseau de personnes ressources pourrait donc peut-être s'inscrire dans ce projet passé

Objectifs	Moyens
Permettre d'avoir un accès immédiat à des ressources ; Faire connaître l'existant , Faire vivre la plateforme existante « échange pro »	Moyens humains Communication , service graphisme / Création de support et mise en lien – accessibilité via un site internet Moyens financiers RH – moyens dédiés 0,2 ETP minimum

Méthodologie de travail :

Pilotage groupe de pilotage PEDT, chef de centre PRE Citoyenneté, cohésion sociale, responsable de la Maison des Familles, CCAS ;
En lien avec les services de la DAF

Calendrier et échéances :

Relance de la plateforme des professionnels pour septembre 2022
Mise en œuvre année scolaire 2022/2023

Evaluation (critères et indicateurs de réussite du projet) :

- . Quantitatifs . Utilisation de la plateforme par au moins 4 professionnels dans le mois , création du flyer avec toutes les ressources et diffusion / utilisation ,
- . Qualitatifs Mise en œuvre – réouverture de la plateforme pour septembre 2022

Ambition éducative concernée 1 2 3 4 5 6

Référent(s) de l'action et de son suivi : **Services DAEF et service formation/RH**

Public cible Professionnels

Acteurs & partenaires prestataires extérieurs

Description globale du projet

Différentes actions existent afin de sensibiliser et former les professionnels de terrain à diverses thématiques sur l'inclusion. L'un des objectifs est de réaliser des formations inter métier pour partager les expériences et les compétences de chacun

Ci-dessous plusieurs thématiques

- Enfants à besoin spécifiques
 - o Une action de formation aux Troubles du Spectre de l'Autisme (TSA) et une fiche évaluative est consacrée à ce projet dans la partie diagnostic de ce PEDT
 - o Langue des signes (LSF), « bébé signe »
- Formation inter métiers,
- Médiation par les pairs médiateurs,
- Formation public allophone,
- Psycho trauma de l'enfant,
- Laïcité

L'objectif pour la période 2021/2024 est de multiplier ce type d'actions et d'ouvrir les champs thématiques à l'inclusion au sens large, et ce, en partenariat et en transversalité entre tous les acteurs éducatifs du territoire

Objectifs	Moyens
Perdurer les actions en cours, Ouvrir les pratiques actuelles à d'autres acteurs (Education Nationale, Direction de la culture, Guichet unique, Direction des sports) Elargir les thématiques de formation sur l'inclusion.	Moyen humain service formation (RH / PTO) + chaque interface de chaque service Valoriser et montrer ce qui est fait, développer Moyens financiers budget formations Partenariat associatif (LSF)

Méthodologie de travail :

. Décisions communes et partagées sur les thématiques choisies en prenant en compte les retours du terrain

Calendrier et échéances :

Poursuite des journées sensibilisation aux TSA novembre- décembre 2021
Avril – juin 2022 – réalisation des journées formation approfondissement connaissances des TSA + réalisation de formation sur d'autres thématiques

Novembre 2021 début de la mise en place d'ateliers de sensibilisation au « bébé signe »

Généralisation et développement au cours de la période triennale de mise en œuvre du PEDT

Evaluation (critères et indicateurs de réussite du projet) :

- . Quantitatifs 1 formation par an minimum avec thématique différente – ensemble des professionnels participent – représentativité de tous les services dans les groupes , création de formation sur l'inclusion également dans les autres services et ceux qui n'en n'ont pas
- . Qualitatifs amélioration de l'accueil des usagers (conditions d'accueil, sérénité et qualité de l'accueil) et du confort professionnel pour les agents qui ont plus d'outils pour accueillir les usagers

Ambition éducative concernée : <input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/> 4 <input type="checkbox"/> 5 <input checked="" type="checkbox"/> 6
Référent(s) de l'action et de son suivi : Service Education et Education Nationale
Public cible : Enfance - 3/11 ans.
Acteurs & partenaires : Ville, équipes périscolaires et enseignantes

Objectifs	Moyens
Permettre aux familles de disposer d'un lieu d'accueil référent , Cohésion et continuité de l'ensemble des partenaires éducatifs ; Accueil de l'ensemble de la communauté éducative au même endroit – lien avec les Comités éducatifs locaux expérimentés.	Partenariat Ville / équipes enseignantes (Education Nationale).

Description globale du projet

Le groupe de travail sur « l'inclusion » a pu mettre en avant une idée de formaliser dans les écoles, des « permanences inclusives » permettant une accessibilité efficiente de toutes les familles aux dispositifs existants et contribuant au principe d'égalité des chances

Concernant la scolarisation des enfants porteurs de handicap, les familles se sentent souvent écartées par le poids des démarches à renouveler tous les ans et souhaiteraient davantage de continuité entre professionnels.

Cette fiche action est à élaborer et co-construire en partenariat avec les services académiques et les équipes enseignantes de terrain pour envisager ensemble, une mise en œuvre (expérimentation) de ce type de permanences au cours de la période 2021/2024.

Méthodologie de travail :

. Prise de contact avec l'Education Nationale et création de cette fiche action avec eux.

Calendrier et échéances :

. Juin 2022 : échéance d'élaboration de cette fiche.

Ambition éducative concernée : <input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/> 4 <input type="checkbox"/> 5 <input checked="" type="checkbox"/> 6
Référent(s) de l'action et de son suivi : Cheffe de service Petite-enfance
Public cible : Petite-enfance, enfants porteurs de handicap.
Acteurs & partenaires : Crèche Badaboum,

Description globale du projet :

La crèche Badaboum est situé dans le quartier de Capeyron et accueille des enfants porteurs de handicaps.

Son projet d'établissement, éducatif et pédagogique, s'inscrit sur l'ouverture au monde et à la différence. L'accueil qui y est proposé à vocation d'aider à l'épanouissement psychologique et à la valorisation sociologique de l'enfance.

Au 1^{er} septembre 2021, 4 enfants en situation de handicap y sont accueillis.

L'accueil des enfants concernés fait l'objet d'un Protocole d'Accueil Individualisé (PAI) avec ou sans protocole de soin. Il est établi en concertation avec les parents, la directrice de la structure et, si besoin, avec le médecin d'établissement et le médecin praticien. Ce protocole ne fige pas l'évolution de l'accueil de l'enfant et peut être modifié en fonction des demandes et besoins d'accueil exprimés par les parents.

Objectifs	Moyens
<ul style="list-style-type: none"> . Pouvoir accueillir les enfants porteurs de handicap dans des conditions favorables à leur développement et leur bien-être et dans le respect également de tous les autres enfants accueillis et du personnel encadrant. 	<ul style="list-style-type: none"> . Matériel adapté . Moyens humains : renfort de personnel à raison d'un temps plein supplémentaire. . Financement CAF dans le cadre de l'appel à projet « Fond d'accompagnement des publics et des territoires ».

Méthodologie de travail : la Directrice participe aux synthèses des enfants avec les différents partenaires , Centre Médico-Psychologique de l'enfant et de l'Adolescent, Centre d'Action Médico Sociale Précoce, Protection Médicale Infantile, Service d'Accompagnement Familial et d'Education Précoce , Infirmières libérales, Kiné...Chaque membre de l'équipe participe au moins à une formation sur le handicap. Il est prévu une journée d'observation pour chaque membre de l'équipe dans une crèche inclusive pour un partage et échange de pratique (non finalisé cette année, difficulté à la mettre en place avec la DRH, les 2 structures d'accueil sont prêtes.

Calendrier et échéances : dossier de demandes de financement à déposer en février 2022 ; Accueil des enfants dès la rentrée de septembre 2021.

Evaluation (critères et indicateurs de réussite du projet) :

- . Quantitatifs : entre 2 et 5 enfants en situation de handicap ou avec une maladie chronique sont accueillis chaque année.
- . Qualitatifs : réunion d'équipe et avec les partenaires. Retours des familles. Adaptation des enfants au sein de la crèche.

NB un critère est l'élément de référence qui permet d'évaluer quelque chose, un indicateur est l'instrument de mesure indiquant de l'information sur le critère L'indicateur qualifie ou quantifie la satisfaction du critère

Ambition éducative concernée : 1 2 3 4 5 6

Référent(s) de l'action et de son suivi : Direction de la cohésion sociale et territoriale

Public cible : 0/25 ans

Acteurs & partenaires : Services DAEF

Description globale du projet : Education à l'égalité filles/garçons

Lutte contre les préjugés de genre et sensibilisation au concept de l'égalité filles / garçons.

Objectifs	Moyens
<ul style="list-style-type: none"> • Formation des formateurs et éducateurs • Aménagement d'espaces (cours d'écoles, espaces jeux et sport non genrés depuis la toute petite enfance, noms d'établissements féminins) • Animations citoyennes autour de l'égalité fille/garçon (notamment pour commémorer la journée internationale des droits des femmes 8 mars) • Ecoute problématiques des jeunes sur les questions de genre et le harcèlement sexiste et sexuel <p>Promotion de la mixité des activités et des métiers dans le cadre de l'orientation des jeunes</p>	<p>Plan de formation RH</p> <p>Crédits dédiés Réseau Lutte Contre la Douleur et Point Justice</p> <p>Travail en collaboration avec les partenaires associatifs locaux</p>

Méthodologie de travail :

Propositions d'outils à la Direction de l'Education

Calendrier et échéances :

2021/2023

Ambition éducative concernée : 1 2 3 4 5 6

Référent(s) de l'action et de son suivi : Direction de la Cohésion sociale

Public cible : 0/25 ans

Acteurs & partenaires :

Description globale du projet : Eduquer à la diversité à l'égalité et à la citoyenneté . Lutter contre les discriminations

Méthodologie de travail :

Proposer des actions et mallettes pédagogiques aux éducateurs et éducatrices

Calendrier et échéances :

2022-2023

Objectifs	Moyens
Lutter contre les préjugés en formant le personnel municipal	Plan de formation RH
Proposer des actions sur la diversité l'inclusion « des personnes différentes pouvant faire l'objet de discriminations selon les 25 critères légaux »	Actions culturelles, sportives notamment dans le cadre de la « Quinzaine de l'égalité et de la diversité »
Travailler sur les valeurs de la république et la Laïcité	Actions de sensibilisation en coordination avec le Point justice
Lutter contre tout type de harcèlement- Promouvoir le Droit	Actions de sensibilisation en coordination avec le Point justice